

Octobre 2000
VICHY

ACTES DU 3ème COLLOQUE GLOZEL

Urnes et Vases Funéraires

Centre International d'Etude et de Recherche



LES AMIS
DE GLOZEL



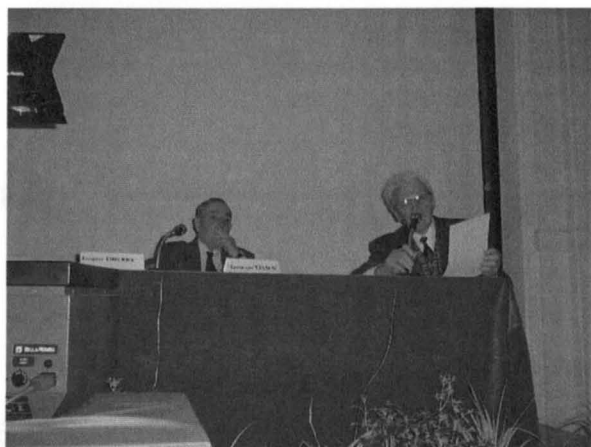
38324



SOCIETE d'HISTOIRE
et d'ARCHEOLOGIE
de VICHY et des ENVIRONS



*Le Président Georges TIXIER : à sa droite, le traducteur Jacques THIERRY
à sa gauche, Alice GERARD (USA)*



*Le Président Georges TIXIER et le directeur René GERMAIN,
lors de l'ouverture du colloque*



*Le secrétaire Robert LIRIS en compagnie du découvreur
de Glozel, Emile FRADIN*

OUVERTURE DU COLLOQUE

Georges TIXIER

Mesdames, Messieurs, merci d'avoir répondu aussi nombreux à venir encourager les chercheurs et les organisateurs de ce 3^{ème} colloque international consacré à Glozel et tout particulièrement, aux urnes et aux vases funéraires.

Nous accueillons chaleureusement les spécialistes, français et étrangers : américains, suisses, belges, néo-zélandais, qui ont traversé les frontières pour venir nous rejoindre et pour nous faire part de leurs travaux. Aussi sommes-nous impatients de connaître le fruit de leurs réflexions.

Nous accueillons de même, la famille Fradin et, bien évidemment, le patriarche Émile Fradin, sans lesquels aucune recherche ne serait possible. Nous recevons aussi avec chacun d'entre vous, soucieux de connaître les réponses ou les nouvelles questions posées, les membres des Sociétés d'Histoire et Sociétés Savantes, proches ou plus lointaines, qui oeuvrent eux aussi, à la mise en lumière du passé de leur région.

Pour terminer, nous regrettons que des obligations nous aient privé de la présence de :

- Monsieur le doyen Chiroux, vice-président du Conseil Régional,
- Monsieur le député de l'Allier, Gérard Charasse, conseiller général de l'Allier, maire du Vernet,
- Monsieur le président du Conseil Général de l'Allier, Jean-Claude Mairal,
- Monsieur le vice-président du Conseil Général de l'Allier, René Charette, maire d'Avermes,
- Monsieur le vice-président du Conseil Général de l'Allier, Louis Huguet, maire de Gannat.

Nous vous souhaitons, à tous une excellente journée de travail et beaucoup de satisfaction à la découverte des résultats des recherches qui vous seront proposés.

MYTHE et REALITE

Depuis le milieu des années vingt du siècle qui vient de s'achever, Glozel a engendré tellement de réflexions et de débats contradictoires que ce nom est devenu un mythe pour certains et une réalité incontestable pour d'autres.

Le mythe a, bien évidemment, la vie dure. Il permet toutes les élucubrations et tous les débats d'où qu'ils viennent y compris –et c'est bien dommage- des prétoires...

La réalité se nourrit, fort heureusement, d'hommes et de femmes qui puisent leurs réflexions soit dans les sciences appliquées pour dater le gisement archéologique, soit dans les sciences humaines pour l'expliquer et l'interpréter. L'universitaire spécialisé dans les méthodes d'analyse et de datation les plus modernes côtoie ainsi le psychohistorien et l'épigraphiste. La diversité des articles ici publiés, fruits des communications du colloque de l'automne 2000, montre la qualité de ceux que Glozel passionne mais aussi son actualité sans cesse renouvelée.

Que ce soit le mythe ou la réalité il est désormais clair que Glozel appartient d'ores et déjà à l'histoire des mentalités des hommes du vingtième siècle et s'inscrit pleinement dans cette branche ô combien riche et prometteuse de l'histoire mais aussi de la sociologie.

Il est de plus en plus urgent et nécessaire qu'une commission internationale réunisse, au delà de tous les clivages, les spécialistes unanimement reconnus pour que de nouvelles fouilles soient entreprises afin de faire en sorte que la réalité triomphe et que le mythe continue, certes à nourrir l'imaginaire, mais en pleine connaissance de cause.

Jacques THIERRY,
Docteur de l'Université,
Inspecteur général de l'Education nationale.

RAPPORT INTRODUCTIF

Après l'étude des sépultures en 1996 et l'exposé des nouveaux résultats des analyses scientifiques l'an dernier, nous ouvrons aujourd'hui le **III^e colloque de Glozel**, dont le thème majeur concerne les urnes et les vases funéraires.

Les travaux de ce colloque constituent la première étape d'un programme quinquennal qui devra nous conduire, en 2004, au terme de l'étude, de l'ensemble du matériel archéologique du musée de Glozel, réparti par thème :

- **2001** : le petit mobilier au argile cuite ;
- **2002** : le matériel en os ou ivoire ;
- **2003** : le matériel lithique : silex, galets gravés... ;
- **2004** : pour terminer, les tablettes à inscriptions.

Les thèmes retenus permettent de focaliser l'intérêt des chercheurs, mais ils ne sont pas exclusifs et chacun des colloques annuels s'ouvrent aux études et aux réflexions scientifiques sur Glozel et, c'est un souhait, sur du mobilier ou des sites similaires, qui permettraient des **études comparatives**, riches d'enseignements.

Chacune de ces étapes sera, bien évidemment, marquée par la **tenue d'un colloque**, au cours duquel les chercheurs pourront confronter le résultat de leurs travaux.

Ces mêmes travaux feront l'objet d'une publication des **actes du colloque** et seront ainsi portés à la connaissance du public.

Nous avons, dans les colloques précédents, tenté de savoir quel était l'**aspect physique de l'homme de Glozel** et quelles étaient les **périodes** de sa présence sur le site. Des réponses nous ont été données.

Réponse dégagée, par l'étude des ossements humains, trop peu nombreux cependant, en regroupant les résultats des premières observations, complétés par les travaux de Patricia Soto-Heim qui a pu restituer une boîte crânienne, un fémur presque entier et apporter quelques précisions sur l'âge, le sexe, les malformations et le **comportement de ces hommes**.

L'analyse ADN n'a malheureusement pu être réalisée. Elle aurait permis de cerner l'**origine de l'homme de Glozel**.

Réponse aussi apportée par le **collationnement** de l'ensemble des **analyses** du mobilier, issu des fouilles, complété par les derniers travaux du **Pr** et d'**Alice Gérard**, de **Mc Kerrel** et du **Pr Donahue** (ces derniers qui n'ont pu être là aujourd'hui).

Le projet du présent colloque est d'essayer de saisir les mentalités qui ont conduit un groupe humain, à s'installer à Glozel, ou dans la région et d'y pratiquer culte et rites tout à fait particuliers, face à la mort.

L'examen des **urnes** et des **vases**, comme d'ailleurs celui de leurs **décor**s, doivent nous mener à mieux **comprendre les relations** que le monde des vivants entretenaient avec le monde des morts.

Les urnes et les vases, au nombre d'une centaine, par leur **facture grossière**, ont pu être déterminés comme appartenant à une époque reculée, voire néolithique. Une fabrication locale, par des mains non expertes, décalée chronologiquement et maintenant des procédés archaïques de fabrication peut aussi être envisagée. La diversité dans les **formes et les dimensions** pourrait être le résultat, soit de l'intervention de plusieurs artisans, soit de la destination spécifique ou personnalisée, attribuée à chacune de ces poteries, véhicules d'intentions diverses.

Mis à part les **décors** par cupules ou incisions qui peuvent, eux aussi, avoir une intention symbolique, les motifs les plus utilisés sont :

le masque sans bouche, dit aussi néolithique, ou tête de chouette et une forme bifide dite aussi serpent bifide.

Ces symboles étaient les vecteurs de quelles pensées ?

Quelles fonctions ou quelles vertus pouvait - on leur attribuer ?

G. Lesec pour le serpent bifide, **R. Liris** et **N. Simms** pour le masque sans bouche, nous ouvrirons sans doute quelques horizons, ou pour le moins des motifs de réflexion. Quant aux **inscriptions**, dont certaines urnes sont recouvertes, elles sont étudiées par **H. R. Hitz**, complétées par **S. Soupel**. Leur déchiffrement, comme d'ailleurs celui de l'ensemble des formules, voire des textes, dont nous espérons l'issue prochaine. Déchiffrement sur lequel nous fondons beaucoup d'espoir, quant à l'approche de la **mentalité** des scribes ou des commanditaires.

Récemment une épigraphiste russe a bien voulu envisager l'étude de ces inscriptions. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite et pensons à une fructueuse confrontation avec les recherches en cours, pour la compréhension du site. L'étude du **mobilier**, qui prendra place dans les thèmes de recherche des années à venir, remet en cause, pour les **harpons**, l'assurance de leur inadéquation pour une activité quelconque, reconnue par certains détracteurs et permet à **P. Ferryn** d'en préciser les caractéristiques.

De même **R. Gérard**, dans son étude palynologique, détecte les erreurs du passé et remet la couche archéologique en place. Les nombreux **silex**, déposés au musée, analysés par **C. Gaillard**, élargissent l'espace de relations des hommes de Glozel, en même temps que la chronologie du site, mais les lieux et endroits de découverte restent à préciser.

L'environnement de Glozel, c'est-à-dire le repérage des sites voisins, où les découvertes d'objets « dits Glozéliens » ont été réalisées, permettent à **G. Tixier** d'élever le débat, au sujet de l'authenticité de Glozel, par la présence d'une industrie similaire, dans un espace qui reste encore à prospecter et qui risque de ménager encore bien des surprises.

Le problème de l'**authenticité** du site reste d'actualité et si **A. Gérard** montre l'opposition viscérale des **Glozelophobes** d'outre-Manche, glozelophobes qui trouvent bien des échos dans l'hexagone, **G. Collard** cible l'attention entre les difficultés décennales et renouvelées faites à **E. Fradin** et à son musée.

J. Atlas, quant à lui, pose la question des **lieux prédestinés** pour les sites sacrés, à l'instar des partisans des courants telluriques, mais existe-t-il un déterminisme géographique ?

Les **regards** que portent aujourd'hui les chercheurs sur le site de Glozel et sur son musée, sont suffisamment **nombreux** et **diversifiés** pour arguer de l'intérêt que suscite, encore actuellement, **l'énigme archéologique** posée par Glozel, mais aussi pour mettre en lumière la complexité du site.

Si nous devons nous poser avec **W.K. Ruëdi** la question du futur du site, voire du musée, les travaux de ce IIIe colloque permettront d'approfondir et de faire avancer la connaissance de Glozel, comme ils marqueront une étape supplémentaire, dans les preuves apportées à l'authenticité du site et à la réhabilitation de son découvreur.

René GERMAIN

SOIXANTE-TREIZE ANS DE GLOZELPHOBIE ANGLAISE

Mme GERARD

Glozel est un site archéologiquement improbable. Les objets qui datent de périodes différentes, tel que des échantillons d'écriture précoce et des images des rennes, sont mêlés ensemble dans la couche archéologique. Certains des objets de Glozel sont vraiment uniques; ils engendrent des doutes qui sont compréhensibles quant à leur authenticité. Dans le monde, on a trouvé aucun objet qui ressemble aux idoles bisexuelles de Glozel. O.G.S. Crawford, ancien rédacteur du journal *Antiquity*, décrivait la céramique de Glozel comme étant "semblable à aucune céramique préhistorique et à aucune autre sorte de ma connaissance, si ce n'est l'espèce de pâte de boue faite par les enfants." L'écriture de Glozel apparaît nulle part, bien que quelques uns de ses symboles ressemblent à ceux utilisés dans le phénicien, le grec ancien, et l'ibérique.

Les méthodes désorganisées de fouille du Dr. Morlet ont contribué à la confusion. Des trous ont été creusés partout dans le « Champ des Morts » et les chercheurs ont écrit peu de notes; nous n'avons pas le moyen de savoir quand et où ont été trouvés la plupart des objets exposés au musée. Aujourd'hui, quelques-uns sont mal identifiés. Par exemple, une phalange et les dents d'une vache sont étiquetées comme étant celles d'un renne. Quelques objets identifiés par le Dr. Morlet comme de l'ivoire ou du bois de cerf, sont en fait issus d'un canon de cheval ou d'origine bovine. La plupart des harpons, pointes ou flèches ne pouvaient pas être utilisés comme objets perçants ou tranchants.

Le caractère antagonique du Dr. Morlet a intensifié les conflits personnels entre lui et les autres chercheurs. A cause de son statut d'archéologue dilettante, son travail était contestable aux yeux des archéologues de l'ordre établi. Sa crédibilité était rongée par les revendications erronées des premiers fascicules, surtout par celle qui soutenait que tous les objets trouvés, le verre et l'écriture compris, dataient de la même période. Personne ne pouvait croire que la verrerie, l'écriture, et la céramique avaient été inventés dans un coin isolé de la France au commencement de la période Néolithique.

Pour la plupart des archéologues, face à un tel site invraisemblable, il était plus facile de suggérer que c'était une affaire de duperie. Pourtant le chimiste écossais Hugh McKerrell n'était pas d'accord. Il faisait partie des quatre hommes de science (aucun archéologue) qui ont fait les analyses de thermoluminescence (TL) sur les céramiques de Glozel. En 1976, au cours d'un émission de BBC radio, il disait, "Depuis trois ans maintenant nous étudions ce sujet, et nous n'avons pas encore trouvé un seul début de preuve qui soutienne l'idée de fraude moderne. Il n'y a pas un seul élément qui nous

dit, « Oui, ça c'est contemporain. » Tout ce (que nous avons regardé) est ancien, pour savoir l'âge exact il faudrait un examen plus détaillé, mais aucun objet n'est une contrefaçon."

Il y a quatre ans, Hugh McKerrell, mon mari Robert Gérard, et moi-même, nous avons commencé une nouvelle tentative pour résoudre l'énigme de Glozel, en profitant des méthodes scientifiques modernes. Nous avons entamé un programme des analyses par AMS C-14, des mesures chimiques d'azote et de fluor, des analyses de pollen, des examens de gravure sur l'os par microscope à balayage électronique, des mesures magnétiques, et des analyses par activation des neutrons.

A ce stade je me suis mis en contact avec une rédactrice du journal américain *Archeology* et j'ai demandé si elle envisageait la publication d'un article sur Glozel. Elle m'a dit que leur conseiller, l'archéologue britannique Paul Bahn, ferait opposition à la publication de tout article sur Glozel, même s'il apportait une information nouvelle à cette polémique.

Cette histoire me rappelait notre introduction au site. En 1954 nous avons essayé d'aider le Dr. Morlet dans ses efforts de trouver quelqu'un pour dater les ossements du site. Robert Gérard a apporté des échantillons à J. Lawrence Kulp, chef de la géochimie à Lamont Observatory de l'Université de Columbia, où il travaillait également. Kulp les a gardé pendant un an et puis nous a notifié que les membres du comité conseillant les épreuves de C-14 avaient émis une réserve contre le site à cause de sa réputation douteuse. Il a fallu attendre vingt ans, jusqu'au temps que Hugh McKerrell s'engage à son tour dans l'affaire, pour publier les résultats des analyses de C-14 sur les objets de Glozel.

Bien que notre programme d'analyses ne soit pas encore achevé, nous pouvons dire que tous les objets que nous avons regardés sont vraiment anciens et que le site est très complexe et intéressant. Nos résultats démontrent que la plupart des céramiques, y inclus les tablettes inscrites, ont été faites pendant la période Gallo-Romaine et que la plupart des os gravés datent de la période médiévale. Il semble que quelqu'un a fait les gravures sur au moins deux de ces os quand ils étaient encore frais. Rien de ce que nous avons trouvé ne soutient l'idée que les objets ont été réalisés pendant le vingtième siècle. Nous croyons que le temps est venu de regarder à nouveau l'affaire entière.

Cependant, avant de réétudier le dossier, les archéologues de l'ordre établi doivent changer radicalement leur attitude. Trois générations d'archéologues britanniques ont en effet perpétué un mélange d'insinuations, de semi vérités, et d'erreurs absolues, une grande partie dans les pages du journal archéologique britannique *Antiquity*, pour soutenir leurs croyances personnelles que Glozel était une fraude.

En 1927 l'archéologue O.G.S. Crawford écrivait, dans le premier article sur Glozel paraissant dans *Antiquity*, "On m'avait fait voir sa collection (Émile

Fradin) à la ferme, et plus tard j'ai rendu visite au Dr. Morlet, à Vichy, ou j'ai vu le reste des objets. J'estime que la plus grande partie des objets sont certainement des faux." (Crawford 1927, 181)

En 1999 les éminents archéologues britanniques Paul Bahn et Colin Renfrew, dans un chapitre du livre *Dorothy Garrod and the Progress of the Paleolithic*, écrivaient, "Pour presque tous les archéologues, Glozel est une aberration, un fiasco, mais les outranciers se voient comme les champions du site contre le dogme borné de l'orthodoxie. (Bahn and Renfrew 1999, 79) Il n'y a aucun intérêt à nier le verdict clair que Glozel est une tromperie, et que le rassemblement entier était réuni, en partie créé, avec l'intention d'escroquer. (81)

Manifestement les croyances négatives sont assez puissantes puisqu'elles ont survécu plus de soixante-dix ans, qu'elles ont résisté aux preuves objectives de l'authenticité de Glozel, et qu'elles sont aujourd'hui encore capables de faire naître des sentiments passionnés chez les gens qui écrivent à propos du site.

En 1925, quand Morlet publia le premier des cinq fascicules intitulé *Nouvelle Station Néolithique*, le monde de l'archéologie était effrayé par son rapport disant que les inscriptions dans le style d'écriture précoce étaient contemporaines au site, ainsi que les objets ressemblant à ceux utilisés au commencement de l'époque Néolithique et les gravures d'animaux dans le style de l'époque Magdalénienne. L'écriture se trouvait sur des tablettes d'argile et sur quelques gravures d'animaux. Plus tard Glozel devint encore plus polémique quand on trouva des gravures de rennes portant des symboles alphabétiques. On supposait que les rennes étaient partis de la France il y a neuf mille ans, longtemps avant que les symboles alphabétiques soient apparus un peu partout dans le monde.

En septembre, 1926 Saloman Reinach, savant connu et chef du musée français archéologique à Saint-Germain-en-Laye, envoya une lettre à *The Times* à Londres émettant son opinion que Glozel était authentique et que la période Paléolithique pouvait se prolonger jusqu'à 5000 ans avant J.C. Il attribua une date de 4000-3500 ans avant J. C. aux trouvailles de Glozel.

Aujourd'hui de telles revendications entraînent toute de suite de longues expériences physiques destinées à régler la question. Mais dans les années vingt, il y avait peu de techniques pour établir l'âge ou l'authenticité. Quand il lut la lettre de Reinach, Crawford, le fondateur et rédacteur *d'Antiquity*, décida de visiter Glozel pour le voir de ses propres yeux. Après une visite du site, il rédigea un article de sept pages qui parut dans *Antiquity* en 1927.

On se serait attendu à ce que Crawford donne des éléments évidents pour soutenir sa conclusion de fraude. Mais d'après le communiqué cité précédemment : "J'estime que la plus grande partie des objets sont certainement des faux," il continuait "Puisque, dans mon opinion, c'est une

certitude, il est inutile de perdre du temps à discuter des autres objets dont le caractère n'est pas non plus avéré. Ils peuvent être ou ne pas être authentiques, mais le sujet ne mérite pas d'être engagé; des qu'un site est 'salé,' tous les objets trouvés là cessent d'avoir une valeur scientifique." (Crawford 1927, 181-182) Donc, dans le second paragraphe, il dénigrait despotiquement toutes les trouvailles de Glozel sans même donner des faits pour soutenir son jugement.

Deux paragraphes après il évoquait une des tablettes d'argile trouvée sur le site, donnant le fait qu'une racine passée à travers le milieu de la tablette était une évidence de fraude. Pour d'autres personnes, l'existence d'une telle racine confirme l'authenticité de la tablette, qui ne pouvait pas, par conséquent, avoir été récemment faite. Cependant Crawford dit, "le trou (à travers lequel passe la racine), par hypothèse, était là avant que la tablette ait été découverte. Comment est-ce qu'on l'a fait? Je ne trouve aucune explication raisonnable, car une force naturelle, employée assez fortement pour percer une tablette enfouie de plus d'un pouce d'épaisseur, doit certainement la fracturer." (182)

Cette déclaration laisse voir son ignorance de la condition amollie dans laquelle ont été trouvées les tablettes. Bien que les analyses établissent d'une manière concluante que la grande partie était cuite à 500°C, elles se sont réhydratées dans l'argile humide du « Champ des Morts », la même argile qu'on a employée pour les fabriquer, comme l'analyse du neutron activation l'a déterminé en 1975. Par conséquent les tablettes amollies n'offraient pas de résistance à la racine passant par la couche archéologique.

Plus tard Crawford fait allusion aux harpons trouvés par le Dr. Morlet, affirmant que quelques uns sont fait "d'os 'verts' frais." (183) Encore une fois, il donne une impression personnelle comme si c'était un fait. Un réexamen récent des analyses d'azote de huit harpons et une date par AMS C-14 ne soutiennent pas sa déclaration. La dernière phrase du premier paragraphe, Crawford dit: "Donc dès le début le débat concernant Glozel était brouillé par des faits douteux et des inférences erronées." (181) Cette déclaration peut être appliquée à son propre article, qui manque cruellement d'impartialité scientifique. Certaines raisons pour expliquer son attitude sont dues aux caractéristiques du site lui-même. On aurait pu prédire l'attitude de Crawford, étant donné tous les problèmes rencontrés. Son article, bien qu'erroné, était une déclaration sincère de ses croyances.

Un article plus préjudiciable, "Les fraudes de Glozel," par Vayson de Pradenne, paraît dans *Antiquity* en juin, 1930. Vayson de Pradenne, président de la Société Préhistorique Française, était un ingénieur et son article de vingt-deux pages a probablement condamné Glozel aux yeux des archéologues britanniques plus qu'aucun autre article jamais écrit. Sa méthode d'attaque était très différente de celle de Crawford. Au lieu de déclarer simplement ses croyances, il appuyait sa version de la présumée mystification sur quelques déclarations invérifiables et faits dénaturés.

Vayson commençait par décrivant le début de l'affaire Glozel le 1 mars 1924, avec la découverte par Émile Fradin, âgé de dix-sept ans, de la Fosse Ovale, une construction curieuse qu'il écarta comme étant simplement un four de verriers. L'auteur négligea de dire que selon Émile la Fosse Ovale contenait un crâne humain, quelques fragments de fémurs, et deux urnes en céramique montrant un visage. Au cours des jours suivants, Émile trouva également des fragments de tablettes inscrites, quelques urnes, une aiguille d'os, quelques galets gravés avec des signes étranges, et une hache cassée.

Selon l'histoire en Vayson, les objets de Glozel comme les haches, les urnes au visage et les tablettes inscrites, ont commencé à apparaître seulement après qu'un enseignant local, M. Clément, a prêté des livres sur l'archéologie au jeune Émile. Mais plus tard quarante-trois témoins ont signé les déclarations écrites sous serment indiquant qu'ils avaient vu ces derniers objets dans le printemps de 1924, avant que Clément soit arrivé sur scène.

Vayson continua l'histoire, affectant l'omniscience de toute l'affaire. "Le contrefacteur prudemment et patiemment dégourdissait son esprit natif de paysan. Il compensa donc son ignorance et son manque d'habileté technique et découvrait peu à peu comment se comporter et comment éviter la méfiance. (Vayson de Pradennes 1930, 205) On avait prêté au contrefacteur des livres de la préhistoire, et il copia les objets de tout âge, de la paléolithique aux périodes historiques, d'une manière plus ou moins fantaisiste, et sans discernement." (209)

A la page 206 Vayson déclarait (faussement) que le premier pot en céramique découvert fut donné au Dr. Morlet par Émile en août, 1926.

Il évoquait sa propre visite à Glozel en juin 1927, rapportant; "J'observais cependant avec surprise que tout était faux et était évidemment le travail d'un seul individu à l'exception des briques et des creusets. Sur les os et les galets polis, on pouvait voir les traces d'outils métalliques, et sur quelques uns, il y avait même les signes clairs d'une lime. La céramique, à peine cuite, montrait une ignorance totale de toute technique; c'était le travail, non pas d'un homme primitif mais d'un enfant; les dessins incisés, en dépit d'un trucage malhabile et évident en surface, montraient sur certains spécimens les traces d'instruments métalliques. Il est d'ailleurs totalement impossible, au vu de leur manque de cuisson et de leur état frais, qu'elles aient pu rester pendant des siècles à une faible profondeur dans la terre humide de la localité." (Vayson de Pradennes 1930,212).

Nous savons maintenant, grâce aux analyses de TL, que la plupart de ces céramiques sont restées enfouies pendant presque deux mille ans. Depuis que les analyses récentes d'os gravés suggèrent qu'un bon nombre date de la période médiévale, les traces d'outils métalliques ne sont pas surprenantes.

Vayson nous racontait ses investigations sur le site. "Vers le fond de la tranchée, où l'argile était plus compacte et dure, j'avais trouvé une espèce de tunnel horizontal au moyen duquel on avait introduit un galet gravé. L'argile

employée à boucher le trou était d'une consistance tout à fait différente du reste. " (Vayson de Pradennes 1930, 213) Mais il omit les aspects importants de sa visite à Glozel. Ces faits, devenus une partie du procès-verbal, lors du procès pour diffamation de Dussaud en 1932, montrèrent que Vayson était venu au site sous un faux nom, comme un collectionneur américain, et qu'il essaya d'acheter la collection. Émile refusa, mais lui permit de fouiller. Lorsque Vayson raconta au Dr. Morlet qu'il avait trouvé l'évidence qu'on avait salé le site, ce dernier revint tout de suite avec lui à Glozel et demanda à voir l'évidence. Vayson ne pu la lui montrer.

Son rapport partiel continua sur l'histoire de la controverse et les investigations diverses faites par la Commission Internationale, le Comité d'Études, M. Bayle du Service d'Identité Judiciaire à Paris, et M. Champion, un adjoint technique de St Germain-en-Laye. Il donna un très court résumé des résultats favorables de l'investigation du Comité d'Études, lequel avait découvert les objets en terre tout à fait inviolés et avait témoigné contre la possibilité de falsification. Cependant il donna les conclusions de M. Bayle en détail: « M. Bayle affirme que les briques n'ont pas été cuites, et qu'elles se dissoudraient tout d'un coup si elles étaient mises dans l'eau; quelques unes n'ont jamais été enfouies et contiennent comme impuretés de petits fragments d'origine moderne, en particulier des fils de coton colorés par des teintures d'aniline, des morceaux de mousse et de l'herbe conservant encore la chlorophylle, etc. » (Vayson de Pradennes 1930, 221).

Nous avons maintenant la preuve que M. Bayle avait tort. L'analyse thermogravimétrique montre de façon concluante que la plupart des tablettes de Glozel étaient cuites à 500°C. Les mesures de TL et le magnétisme ont établi l'âge de nombreuses céramiques. A ce moment là, le Dr. Morlet a réussi à réfuter la plupart des déclarations dénigrantes du rapport de Bayle. C'est le sens commun qui explique que les tablettes d'argile, mises à sécher dehors dans une cour de ferme, ont ramassé certains débris. Mais, pour une raison quelconque, on n'avait jamais corrigé les présentations erronées de Vayson dans *Antiquity*. L'affaire de Dorothy Garrod et du Dr Morlet, qui avait lieu trois ans plus tôt, pouvait jouer un rôle dans cette volonté de croire le pire sur Glozel.

L'archéologue anglaise Dorothy Garrod était l'une des plus jeunes membres de la Commission Internationale créée pour enquêter sur Glozel en novembre 1927. Le groupe avait fouillé pendant trois jours. Chaque nuit le site était fermé et on faisait un dessin de taches de plâtre sur le côté de la tranchée pour pouvoir mettre en évidence toute manipulation de la terre.

Le matin du troisième jour, Mademoiselle Garrod sauta la barrière et courut sur le site des taches de plâtre. Le Dr. Morlet, la suivant, crut la voir creuser un trou avec son doigt sur le côté de la tranchée. Il supposa qu'elle faisait ce trou pour suggérer une interférence avec la couche archéologique et tout de suite il l'accusa. Les esprits s'échauffèrent, et à un moment donné le Dr. Morlet dit qu'il voulait que le travail de la Commission cesse immédiatement.

Mais il se calma et l'affaire finit avec une poignée de main entre le Dr. Morlet et Mademoiselle Garrod et à la condition de garder le silence sur l'affaire. Personne n'a jamais su exactement ce qui était arrivé, mais l'explication la plus probable est que Mademoiselle Garrod, en traçant le dessin en plâtre, avait par hasard fait un petit trou dans la terre du côté de la tranchée et que le Dr. Morlet avait mal interprété son action.

En décembre 1927 la Commission Internationale communiqua son rapport, affirmant que seuls quelques objets, y inclus une hache polie, étaient authentiques; le reste étaient des contrefaçons modernes. Le Dr. Morlet était outré. Il avait vu la Commission faire des trouvailles, dont un galet gravé d'un renne et des lettres et une tablette d'argile écrite, sous les circonstances qui étaient apparues à lui et à l'assistance comme irréfutables. Convaincu que leur rapport était subjectif et inexact, il publia sa version de l'affaire Dorothy Garrod. Les accusations et les contre-accusations remplirent les journaux. De nombreux archéologues anglais n'acceptèrent pas le fait qu'un homme rustre et français diffame une compatriote anglaise. Ils n'étaient pas disposés à accueillir les revendications d'authenticité concernant Glozel.

En 1968 "Recollections of Glozel" écrit par Dorothy Garrod était publié dans *Antiquity*. L'article racontait la même version de l'histoire écrite par Vayson en incluant les mêmes erreurs factuelles et les mêmes présomptions de la culpabilité d'Émile. L'extrait suivant est typique de cette situation; "Morlet avait des idées plutôt étranges, c'était un homme qui avait des réactions trop émotionnelles qui était incapable de discernement. Il n'a pas bien compris qu'Émile Fradin reproduisait simplement les objets qu'il voyait dans divers livres d'archéologie qu'on lui avait prêtés." (Garrod 1968, 172) "Le premier jour de nos fouilles nous n'avons absolument rien trouvé, et cela était caractéristique à Glozel parce que, bien entendu, les contrefacteurs n'avaient pas assez de temps pour fournir les découvertes nécessaires et les placer dans notre trou." (174). De fait, le premier après midi ils ont trouvé un poinçon en bois de cervide.

Quant à la tablette écrite trouvée par la Commission, Dorothy Garrod disait, "On a manifestement mis la tablette au dessus." (Garrod 1968, 175). Un dessin de l'objet, fait par le journaliste et professeur Tricot-Royer, alors spectateur, était utilisé par la Commission comme évidence de fraude parce que personne de la Commission n'avait pris d'images à ce moment là. Pendant le procès de Dussaud, Tricot-Royer témoigna qu'un membre de la Commission avait modifié le dessin afin de détenir la preuve d'une interférence avec la terre près de la tablette, bien que premièrement le dessin montrait simplement la tablette in situ. Donc, à part les impressions des membres de la Commission, exprimés quelques semaines après, il n'y avait aucune preuve de fraude. Aucun des spectateurs, journalistes, et archéologues dans l'assistance, très près des fouilles, n'avaient vu ce que Dorothy Garrod disait qu'elle avait vu, et une photo prise par un journaliste ne l'avait pas soutenue non plus.

Une visite au musée la mena à dire que "On ne peut pas imaginer une collection plus improbable. Les vases et les tablettes extraordinaires étaient tous fait d'argile à moitié cuite et tombaient pratiquement en morceaux, et les fameuses gravures prétendaient être du Paléolithique supérieur. Nous les avons regardé mais nous n'avons rien dit. Nous sommes revenus à Vichy cette nuit et nous avons finalement conclu que le site entier de Glozel était une falsification." (Garrod 1968, 176).

Pour appuyer cette conclusion elle nous disait que plus tard "Cinq agents de police et un commissaire sont arrivés à la ferme Fradin, en prenant les habitants complètement au dépourvu. Ils ont perquisitionné les locaux et ont trouvé des outils et des objets Glozélien inachevés, y compris des tablettes d'argile écrites séchant dans les chevrons de la grange." (Garrod 1968, 176) Il est vrai qu'une rafle a été organisée, mais "les tablettes d'argile écrites inachevées séchant dans les chevrons de la grange" n'étaient pas parmi les objets trouvés. Et rien de ce qui a été trouvé à la ferme n'a fourni de preuve de contrefaçon. Dans un éditorial *d'Antiquity* de mars 1975 Glyn Daniel, le prochain rédacteur *d'Antiquity*, répète encore cet distorsion de la vérité". Il est certain que nos collègues qui font ces déterminations de TL et méditent avec effronterie sur les implications archéologiques et historiques de leur datations de Glozel ne démentent pas que les policiers français aient perquisitionné une grange à Glozel et trouvé les tablettes écrites attendant d'être cuites. (Daniel 1992, 112).

Dans un éditorial écrit en 1968, Daniel note le fait qu'un M. Vergne, pendant qu'il s'abritait d'un orage soudain dans une écurie à la ferme Fradin, le 25 septembre 1927, était tombé sur des galets demi-taillés de schiste, des outils employés par le sculpteur, et quelques tablettes écrites mais pas encore cuites. (Daniel 1992, 46).

Ce que Vergne a vu en réalité est cité dans "Une collection inqualifiable" de Christian Bessy, Francis Chateauraynaud, et Pierre Lagrange, paru dans *Ethnologie française* en 1993. (Bessy, Chateauraynaud, and Lagrange, 1993) "Comme il pleuvait à torrents, je me réfugiai dans une étable où mon attention fut attirée par la présence d'un petit tas de cailloux. Plus loin, sur l'appui d'une fenêtre donnant sur la cour de la ferme, il y en avait d'autres, plus plats, plus polis que les précédents et rappelant, par leur forme et leur dimensions, ceux que nous venions de voir dans les collections Fradin. Une talonnette en caoutchouc, percée dans son milieu était à côté, et à côté aussi un établi de menuisier avec, dans une petite caisse en bois, des limes, mèches, tiers-points, gouges, poinçons, burins de toutes petites dimensions. Je ne pus pas m'empêcher de remarquer que ce n'étaient là aucun de ces instruments de charonnage ou de menuiserie de bâtiment dont se servent parfois les paysans. Je ne cache pas non plus qu'un rapprochement immédiat se fit dans mon esprit entre cet outillage et la matière première qui se trouvait à côté, au point que je pris un de ces galets pour aller m'assurer au grand jour qu'il n'était pas devenu: alphabet, renne ou amulette." (Maurice Garçon, l'avocat de Dussaud, a mis cela comme témoignage en 1932). Il y avait là de

la suspicion, mais pas des faits.

Trente ans après, le livre de Léon Cote, rapporte la déposition de l'archéologue M. Mosnier, qui a interrogé Émile sur ce rapport. "Sur la réception d'une lettre d'un anti-glozélien avéré, (Vergne, je crois) il (M. Mosnier) monte aussitôt a Glozel, va dans l'écurie avec Émile Fradin, et dit en le regardant bien en face:

"Que sont ces galets que vous avez là sur le bord de la fenêtre?"

"Ce sont les galets d'une des tombes. Comme ils ne sont pas gravés, je voulais les jeter. Mais M. Morlet m'a dit de ne rien perdre de ce qui vient du gisement. Alors, je les ai mis là."

Et M. Mosnier d'ajouter: "Le regard et la voix de M. Fradin étaient tranquilles." (Cote 1987, 97).

Un rapport des fouilles fait peut-être le même jour au site extrait de *Glozel et Ma Vie*, ajoute une autre dimension à cet événement.

RAPPORT OFFICIEL des fouilles exécutés le 2 septembre 1927. (*L'Affaire de Glozel* par Kadath date les fouilles le 25 sept., *Glozel et Ma Vie* le 2 sept. mais date le rapport après le 11 septembre) par M. Peyrony, conservateur du Musée des Eyzies; M. Trafali, professeur d'archéologie de l'Université de Jassy, directeur du Musée des Antiquités; M. Solognac, chef du Service Géologique de Tunisie; M. Vergne, conservateur du Musée de Villeneuve-sur-Lot.

Le matin, nous avons ouvert une tranchée en terrain vierge, située à l'est du champ de fouilles. Les couches de terrain comprenaient en surface une couche végétale brune, d'environ vingt-cinq centimètres d'épaisseur, superposée, à son tour, à une couche argileuse moins sableuse, plus compacte. Il n'y avait là aucun remaniement ou mélange des terres. Toutefois, nous avons constaté, dans cette terre argilo-sableuse, deux galeries étroites, que nous avons attribuées soit à des taupes, soit à des rats. L'exploration suivie et profonde de ces galeries n'a conduit à aucun objet. La fouille totale n'en a livré aucun. L'après-midi, revenus sur le champ de fouilles, nous avons choisi, comme le matin, l'emplacement où devait avoir lieu la fouille. Il se trouve placé dans la partie ouest du champ. Nous avons trouvé la même stratigraphie que dans le trou de la matinée, et la même virginité complète et absolu du terrain, qui n'a subi aucun remaniement. De cette fosse, grande d'un mètre vingt au carré environ, nous avons exhumé, bien en place dans la couche intermédiaire jaune, argilo-sableuse, quatre objets:

1. un galet plat, perforé en son milieu d'un trou biconique;
2. un second galet allongé, présentant une rainure circulaire, vraisemblablement de suspension, semblable comme forme aux petites galets trouvées dans les tombes;
3. un hameçon en os, à double pointe, semblable à ceux qu'on trouve dans les milieux Paléolithiques. Il présente un degré de fossilisation bien accusé;
4. un morceau d'os travaillé en forme d'olive, présentant le même état de fossilisation que la pièce précédente. Nous avons nettement constaté que tous ces objets étaient parfaitement en place, et que le terrain ne paraissait avoir

subi aucun remaniement depuis l'époque où les objets avaient été abandonnés à cet endroit. Ont signé: Peyrony, O. Trafali, M. Solognac, Vergne. (*Glozel et Ma Vie* 1990, 85)

Quelles déclarations peut-on croire? Le premier document cite les mots de M. Vergne; le second est signé par M. Vergne. Les déclarations faites par Glyn Daniel sont au moins de seconde main et ne sont soutenues par aucune preuve.

Je n'ai pu trouver qu'une référence dans *Antiquity* concernant le résultat d'un seul des nombreux procès concernant Glozel. En octobre 1929 un procès en diffamation intenté par le Dr. Morlet contre la Société Préhistorique Française, qui avait décrit son travail comme "manœuvres frauduleuses," donna raison au Dr. Morlet. Dans un autre procès intenté par la Société Préhistorique Française contre Émile Fradin, la Cour de Riom confirma le non-lieu en 1929 et en 1932 Émile gagna son procès en diffamation contre l'épigraphe René Dussaud, qui l'avait traité de faussaire en public.

Un éditorial écrit par Glyn Daniel en décembre 1965 disait de ce procès, le seul cité: "Dans son dernier livre Morlet donne un résumé de la procédure du procès Fradin contre Dussaud. Morlet, s'en étant persuadé lui-même, prétend que ce dernier procès confirme l'authenticité de Glozel : le verdict a seulement établi que Dussaud avait diffamé Fradin." (Daniel 1992, 38)

A mon avis, si les témoignages avaient fourni la preuve qu'une fraude avait eu lieu, on n'aurait pas jugé la déclaration de Dussaud comme étant diffamatoire. Les juges qui ont arbitré ce procès ont soigneusement examiné les preuves données par de nombreux témoins, plusieurs d'entre eux étant des archéologues expérimentés qui soutenaient l'authenticité du site. Mais les faits non rapportés ont eu peu d'influence sur les opinions tenues par les archéologues britanniques.

Un programme BBC *Chronicle* de 1975, qui diffuse le documentaire de Glyn Daniel, a indirectement conduit à la première authentification scientifique des objets de Glozel. Daniel, jouant le rôle d'un prétendu curieux, donna un morceau d'une tablette au chimiste Hugh McKerrell, qui travaille actuellement au Musée National des Antiquités d'Édimbourg. McKerrell le conserve mais quand le physicien danois Vagn Mejdahl lui dit qu'il avait employé le TL pour dater une tablette de Glozel, il testa son morceau de tablette. A sa surprise ce n'était pas un faux moderne car il semblait avoir environ 2000 ans. McKerrell et Mejdahl firent plusieurs essais, rejoint par les scientifiques atomiques Henri François et Guy Portal. Leur travail authentifiant les céramiques de Glozel était rapporté dans un article *d'Antiquity* en 1974 (McKerrell et al 1974).

Dans cet article ils donnaient les datations de TL qui allaient de 700 ans avant J.C. à 100 après J.C. pour au moins deux douzaines des objets de Glozel. Glyn Daniel décrivit dans un éditorial du même numéro le rapport comme

étant "un résumé clair et juste de la controverse." (Daniel 1974, 262). Mais il ne pouvait pas l'accepter; son éditorial du même numéro conclut avec les mémoires du membre de la Commission Bosch-Gimpera, y inclus la déclaration suivante, "Plus tard l'une des tablettes était analysée. L'argile contenait des grains de maïs frais et même une mouche dont la substance organique était encore fraîche ... Plus tard les gendarmes ont perquisitionné (la maison de Fradin) où ils ont trouvé des objets à demi achevés comme s'il les préparait pour les vendre." (263)

Daniel exprime bien son point de vue en disant ; « Voici la voix d'un archéologue de la plus grande distinction, qui était présent à Glozel en 1927 et qui est heureusement encore avec nous. Son témoignage et celui de Dorothy Garrod, ainsi que le rapport de la Commission de 1927, doivent être évalués soigneusement contre le rapport de McKerrel - Mejdahl - François - Portal » (Daniel 1974, 263).

Pendant les années suivantes, bien que plusieurs articles soutenant la validité des datations de TL paraissaient dans *Antiquity*, Daniel continuait ses commentaires désobligeants. En juin 1975 il écrivait, "Personne ne dément que les gravures Paléolithiques et la hache Néolithique sont des falsifications: s'ils sont âgés d'après les tests de TL de 700 ans avant JC à 100 après J.C, comme les fouilleurs incompetents de Glozel le prétendent, et si ces dates sont confirmées par des méthodes indépendantes, ce sont des contrefaçons fabriquées pendant cette période, car bien sur il y avait des contrefaçons dans l'Antiquité." (Daniel 1992, 110)

En un éditorial en 1976 il rapportait les paroles de son confrère, l'archéologue Colin Renfrew : "le faussaire de Glozel est encore vivant et habite dans le sud de la France. Nous pensons que 'le cerveau de l'entreprise' (le Dr. Morlet) est mort il y a de nombreuses années déjà et repose avec ses secrets maléfiques dans une cimetière à Vichy." (Daniel 1976, 7)

En juillet, 1977, il ajoutait, "Nous croyons que le temps est arrivé que la seconde affaire de Glozel doit disparaître des pages d'*Antiquity* comme il arrive a la première affaire après quelques temps dans les années vingt." Mais il ne pouvait pas résister de lancer une autre pique au site. En 1980 il remarquait, "Pour la plupart des archéologues et des gens raisonnables qui ont étudié soigneusement l'histoire de Glozel à partir de 1924, l'affaire entière est une absurdité. (Daniel 1980, 86)

A son honneur, cependant, lui et d'autres détracteurs de Glozel conseillèrent vivement que de nouvelles fouilles soient entreprises sur le site. En 1983 le Ministre de la Culture Français autorisa une nouvelle enquête archéologique à Glozel. Malheureusement, les brèves explorations de cinq petites épreuves d'excavations, toutes dans les zones fouillées auparavant, n'ont pas apporté de matières nouvelles significatives.

Un programme de datation par C-14 et TL entrepris à Oxford et à Riso a établi que les objets dataient de la période moderne, de la période médiévale ainsi que la période Gallo-Romaine, et les auteurs du résumé de cette enquête, enfin publiée en forme sommaire en 1995, (Daugas et al 1995) ont interprété ces dates comme soutenant l'idée de fraude.

Plusieurs déclarations faites par Bahn et Renfrew dans leur chapitre sur Glozel et Dorothy Garrod sont fondées sur les conclusions du résumé français. Ils répètent que "l'enquête ne pouvait pas trouver une couche archéologique intacte contenant les objets Glozélien in situ." (Bahn et Renfrew 1999, 80) Ce n'est vraiment pas surprenant quand on considère que les archéologues ont creusé seulement cinq trous dans les zones déjà fouillées précédemment et ont passé cinq jours de travail au total.

Ils déclarent que "l'analyse physique et chimique des dépôts montrent que le manque de carbonates, la pénurie de calcium et le pH acide de toutes les couches excluent la conservation des os sur une période de temps considérable." Et ajoute "A cause de la géochimie (?) du champ, il est clair que les objets d'os ont dû être enfouis récemment," (Bahn and Renfrew 1999, 80) Cependant les objets d'os étaient trouvés in situ à Glozel par des fouilleurs compétents. Les analyses montrent qu'une grande partie de ces os semble remonter à la période médiévale, par conséquent exposé à des conditions acides pendant 700 ans, pas des milliers d'années.

Les auteurs acceptent aussi la déclaration du Ministre de la Culture affirmant que les objets, y inclus les céramiques, datent probablement de la période médiévale et que des incertitudes dans les datations de TL ont produit les dates Gallo-Romaines plus tôt. A un endroit dans leur chapitre ils semblent indiquer que "la technique de thermoluminescence est sujette à de grandes incertitudes à Glozel, parce que le niveau de radioactivité naturelle est grand et varie d'un endroit à l'autre." Plus tard ils écrivent, "Et on doit insister sur le fait que bien que toutes les dates obtenues jusqu'ici soient correctes, (et les épreuves de TL sur les tessons de poterie correctement datés de la région suggèrent qu'ils peuvent l'être) les deux méthodes datent simplement les matières brutes..." (Bahn and Renfrew 1999,80).

Ils continuent, "Si on accepte aujourd'hui le fait que l'assemblage des objets remarquables de Glozel ne soit pas un assemblage préhistorique cohérent et si on accepte également le fait que 'l'écriture' sur les 'tablettes' et les animaux gravés soit moderne, on ne peut pas éviter la conclusion qu'ils sont concoctés avec l'intention de frauder." (Bahn and Renfrew 1999, 81)

J'accepte le fait que "l'assemblage des objets remarquables de Glozel ne soit pas un assemblage préhistorique cohérent." Comment peut-il l'être, étant donné qu'ils datent de périodes différentes et bien définies? Cependant, Bahn et Renfrew ne donnent aucune preuve que "l'écriture sur les tablettes et les animaux gravés est moderne."

Un examen des quelques tablettes vitrifiées donne les preuves claires que l'écriture sur les tablettes, au-dessous du verre vitrifié, n'est pas non plus contemporaine. De plus, la plupart des tablettes écrites démontrent l'effet "vague de proue," à la fin du coup formant chaque caractère, ce qui démontre que le caractère était fait dans l'argile mouillée, avant que la tablette soit cuite. Nous avons déjà établi que l'écriture, sur au moins un des animaux gravés sur l'os, n'est pas moderne; l'emploi du microscope à balayage électronique peut donner plus d'information sur les autres gravures.

Mais le temps est venu d'arrêter l'échange infructueux d'accusations et de contre-accusations qui a animé le débat concernant le site pendant tant d'années. Au lieu de rejeter et diffamer le site, comme l'ont fait les archéologues anglais et français dans le passé, nous devons plutôt coopérer pour obtenir des faits nouveaux qui peuvent éclaircir le mystère de Glozel. Aucune source non confirmée du temps passé ne peut démontrer de façon concluante si oui ou non la supercherie se trouvait à Glozel. Peu importe ce que nos convictions personnelles nous mènent à croire; seules des mesures scientifiques nouvelles peuvent donner la preuve pour résoudre cette énigme.

REFERENCES

- Bahn, Paul and Colin Renfrew, "Garrod and Glozel, the End of a Fiasco," p. 76-83 in Davies, E. and Charles, R., *Dorothy Garrod and the Progress of the Paleolithic*, Oxbow Books, Oxford, 1999.
- Bessy, C., Chateauraynaud, F., and Lagrange, P., 1993, "Une collection inqualifiable," *Ethnologie française*, XXIII, 3, 399-425.
- Cote, Leon, 1987 *Glozel trente ans après*, L'Ether Vague, Toulouse
- Crawford, O.G.S., 1927 "L'affaire Glozel," *Antiquity* 1:181-188
- Daniel, Glyn, 1974 Editorial, *Antiquity* 49, 260-263 ,
1976 Editorial, *Antiquity* 51, 4-7 ,
1977 Editorial, *Antiquity* 52, 89-92 ,
1980 Editorial, *Antiquity* 54, 86
1992 *Writing for Antiquity*, Thames and Hudson, London
- Daugas, J. P., Demoule, J.P., Guilaine, J., Miallier, D., Petrequin, P., and Poursat, J. C., 1995 "Résumé des recherches effectués a Glozel entre 1983 et 1990, sous l'égide du Ministre de la Culture," *Revue archéologique du Centre de la France* 34:251-259.
- Fradin, Emile, 1990, *Glozel et ma vie*, Archéologia, Dijon
- Garrod, Dorothy, 1968 "Recollections of Glozel," *Antiquity* 17: 172-177
- McKerrell, H, Mejdahl, V, Francois, H, and Portal, G, 1974 "Thermoluminescence and Glozel," *Antiquity* 48:265-272.
- Vayson de Pradennes, A. 1930, "The Glozel Forgeries," *Antiquity* 4:201-222

URNES et VASES FUNERAIRES de GLOZEL

René GERMAIN

Dans ses publications, le Dr Morlet a présenté de nombreux clichés des poteries qu'il avait mises au jour, lors de ses fouilles au « Champ des morts ».

Dès 1925, dans le premier fascicule d'une « Nouvelle station néolithique », il reproduisait les clichés de **six vases** en argile cuite. L'année suivante, en 1926, dans le fascicule 3, paraissaient les indications ou photographies de **seize nouveaux vases**. Puis successivement, l'ouvrage en deux tomes de « Glozel », donnaient respectivement : tome I, paru en 1929, **quarante vases** supplémentaires et tome II, paru en 1962, **six dernières poteries**.

Le musée de Glozel, quant à lui, conserve actuellement plus de **soixante-dix urnes ou vases**, en argile cuite, que nous avons retenu pour cette étude. Certaines des poteries, publiées par le Dr Morlet, ont pu être repérées dans les vitrines du musée, mais, nous avons dû nous rendre à l'évidence, une cinquantaine d'entre elles sont aujourd'hui absentes. Les causes en sont multiples : les perquisitions de 1927, la fragilité de la majorité des vases et les disparitions, contrôlées ou non, depuis plus de soixante-dix ans. En regrettant cette situation, c'est néanmoins avec plus d'une centaine d'urnes et de vases que nous pourrions mener l'étude des caractères de la poterie de Glozel.

Lieu de découverte et facture

Si quelques tessons de poteries de grès ont pu être retirés du champ de fouilles, ils ont été extraits de la couche supérieure, c'est-à-dire dans la couche de terre végétale, d'une épaisseur de 25 à 30 cm. Les poteries en argile ont toutes été rencontrées, en dessous cette première couche, dans la **couche archéologique** (*doc 1*), d'épaisseur variant de 25 à 35 cm, que la « Commission internationale » a nommé la couche 2.

Neuf urnes ou vases ont été mis au jour dans les deux sépultures (*doc 2*), pour lesquelles il existe un rapport de fouilles : six dans la tombe 1 et trois dans la tombe 2. Les lieux de découverte des autres poteries sont mal précisés : « à côté de la tombe plate », ou « de la fosse ovale », ou encore « dans la tranchée ». En réalité, les poteries, comme les autres objets mis au jour, étaient disséminés dans le champ de fouille, sans ordre apparent (*doc 3*). Ils étaient disposés, soit seuls, soit en petit nombre, dans des « poches de terre », ou dans des « nids », comme le dit Emile Fradin, c'est-à-dire correspondant à des dépôts d'objets groupés.

La majorité de ces poteries est d'une **facture grossière** (*doc 4*), fabriquée avec l'argile locale, identique à celle du « Champ des morts ». Le géologue E. Bruet, qui a procédé, en 1927, à une analyse de l'argile de la couche archéologique et d'une brique cuite, conclut que « La roche composant la brique est bien identique à la roche qui constitue la couche archéologique. Ce sont les mêmes minéraux, sous les mêmes aspects, notamment des quartz, des

feldspaths et des micas. »

Cette remarque était confirmée, en 1976, dans les « Études sur Glozel » : les « objets de Glozel, faits de terre cuite sont analytiquement identiques à l'argile qui recouvre le site. »

Les techniques de fabrication (*doc 5*) sont archaïques, les poteries sont façonnées à la main, sans l'aide d'un tour. La méthode du colombin, de grosse taille, a été utilisée pour quelques poteries, les plus hautes, mais c'est par pétrissage de la pâte (*doc 6*) que la majeure partie a été confectionnée. Ce qui donne des surfaces et des formes irrégulières, en même temps que des parois d'épaisseur variable, atteignant régulièrement 3 cm, pour le fond de la poterie, voire jusqu'à 6 cm pour un grand vase, les bords allant en s'amenuisant vers le haut.

La cuisson elle aussi manque d'uniformité. La couleur de la pâte varie de l'orangé au rouge et, pour quelques poteries, au noir. Elle atteste de la différence des températures de cuisson. Des recherches, pour en déterminer le niveau ont été menées, afin de procéder à l'analyse TL. Certaines poteries n'avaient pas été chauffées jusqu'à 300°C, température nécessaire à une analyse correcte, alors que d'autres avaient subi des températures d'au moins 500°C, voire de près de 1000°C. Aussi certains vases ou autres objets en argile se sont-ils émiétés et détériorés, lors de leur extraction de la couche archéologique. L'humidité du sol les avaient rendus très malléables, comme s'ils avaient été de terre crue.

La composition de la pâte y a été pour quelque chose. L'argile utilisée, mélangée de sable et d'impureté n'a pas été nettoyée, a manqué de liant et a donné une pâte granuleuse et friable. Cependant, quelques poteries ont fait l'objet de soins plus attentifs et ont bénéficié d'une pâte plus fine (*doc 7*). En conséquence, les parois sont plus minces et ne dépassent pas 1 cm d'épaisseur. De plus, elles semblent avoir été recouvertes d'une engobe, pour une meilleure finition et la cuisson a été suffisante. Il est possible que ces différences soient le résultat de techniques de fabrication, plus élaborées chez certains artisans.

Formes et dimensions

Autant dans leur facture que dans leur cuisson, les poteries de Glozel n'ont pas d'unité. Elles sont, de plus d'une grande variété, de par leurs formes, leurs dimensions, voire leurs décors. Si quelques ressemblances peuvent exister entre deux vases ou urnes, aucune confusion n'est possible et chaque pièce peut être considérée comme unique.

Les formes :

Ce qui caractérise les urnes et les vases de Glozel, c'est l'absence complète d'anses ou de poignées de préhension, ou encore de cols, annonçant le resserrement de la poterie vers le haut, pour contenir un liquide transporté. Malgré des formes, parfois difficiles à définir, nous avons tenté un classement. Aussi nous distinguerons, par ordre d'importance, les poteries de formes ovoïdes, de formes sphériques, à bords droits et de formes particulières.

Les formes ovoïdes (doc 8), pas toujours régulières, elles peuvent être allongées ou plus courtes. Leurs ouvertures de petites dimensions s'inscrivent sans rupture dans le profil du vase. Ce sont les plus nombreuses. Avec 36 exemplaires, elles représentent un tiers de l'ensemble. Leur fréquence pourrait s'interpréter, par la volonté d'une réalisation qui demandait moins d'attention. Les bords ne sont pas réguliers et l'artisan prenait des libertés par rapport à la symétrie, avec l'axe central.

Les formes sphériques (doc 9), où la panse de la poterie, dans sa courbe, est proche du cercle. Les vases de cette forme sont plutôt petits et l'ouverture circulaire, de petite dimension, est pratiquée, sans rupture de courbe. Ils sont au nombre de 24 à avoir épousé cette forme et, pour quelques-uns, sont de facture plus soignée. Ils représentent, avec les vases de formes ovoïdes, une des permanences de la fabrication.

Les formes à bords droits (doc 10) : ces poteries, en forme de cylindre ou de tronc de cône, sont parmi les plus grandes de la collection, mais l'artisan prend, ici aussi, des libertés avec l'axe central et la rectitude des lignes. Les ouvertures, même si elles peuvent être parfois plus grandes, sont obtenues par resserrement rapide de la matière au sommet, se terminant par un replat. Ces formes, moins nombreuses, sont au nombre d'une douzaine seulement et ne représentent donc qu'un dixième du total.

Les formes particulières (doc 11), car inclassables, parfois en exemplaire unique, comme cette sorte de marmite, avec une panse inférieure de forme ovoïde, surmontée d'une sorte de couvercle en tronc de cône, qui repose sur un rebord circulaire et se termine par une ouverture, à l'allure de cheminée.

Il en est de même pour cette forme de cloche inversée (*doc 12*), à bord évasé, reproduite en deux exemplaires et d'un bel effet.

Deux ou trois poteries ont imité la forme d'amphore (*doc 13*), mince et allongée, sans col ni anse. Parfois, seule la forme du fond de l'amphore (*doc 14*) a été retenu, pour de petits vases à large ouverture.

Dans les vases de petites dimensions, le plus grand nombre rappelle des formes d'écuelle (*doc 15*) ou de bol (*doc 16*). Pour une dizaine d'entre eux, ils ont été dotés d'un pied circulaire débordant. Ici, pas de rebord pour resserrer l'ouverture qui est laissée à la dimension des bords du vase. Ce sont des poteries destinées à contenir quelque produit et, pour une douzaine d'autres, que le Dr Morlet qualifie de grandes lampes, car elles présentent, à l'ouverture, un, voire deux bords (*doc 17*), obtenus par simple pression du bord supérieur, dans une pâte encore fraîche, j'opterais plutôt pour des récipients, puisqu'ils sont de la dimension des autres vases, destinés à contenir un liquide et à le verser.

Ces vases aux formes différentes sont relativement nombreux et représentent près du quart de l'ensemble.

La forme des fonds : il est intéressant d'observer les différentes formes des fonds des vases. Nous l'avons vu pour quelques-uns, ce sont les fonds d'amphores qui ont été choisis, en mode de tronc de cône, se terminant par un arrondi, ou encore le pied de vase, à l'image d'un bol, parfois de circonférence aussi importante que celle de la panse. La fonction de ces derniers était d'être stable et de contenir, pour certains, un liquide, puisqu'en plus du pied, certains sont munis de bords verseurs.

Toutefois, la majorité des poteries peut être classée, par rapport aux fonds, en deux grands groupes, représentant chacun la moitié de la totalité des urnes et des vases :

Les fonds plats (*doc 18*), réalisés sans grande régularité, mais qui destinaient la poterie à être posée, en équilibre sur un support.

Les fonds arrondis (*doc 19*), qui destinaient la poterie à être déposée, sur un support adapté, comme il en a été découvert lors des fouilles, ou sur un sol meuble, dans lequel la poterie légèrement enfoncée pouvait se maintenir debout.

Les ouvertures : mis à part les vases à bec, que nous avons rencontrés, toutes les ouvertures sont circulaires ou légèrement ovalisées. Les vases, en forme de bol ou d'écuelle, possèdent les plus grandes ouvertures (*doc 20*), situées dans des diamètres, supérieurs à 6 cm et pouvant atteindre jusqu'à 11,5 cm. Toutes les autres poteries ont de petites ouvertures circulaires (*doc 21*) au sommet, sans col ni rebord et qui se fondent dans la forme générale des vases ou des urnes.

Les plus nombreuses, environ une cinquantaine, ont une ouverture, dont le diamètre varie entre 4 et 5 cm. C'est donc le modèle le plus répandu. Les dernières poteries, au nombre d'une quinzaine, ont des ouvertures encore plus petites, variant entre 2 et 3 cm de diamètre.

Dans de telles poteries, l'étroitesse des ouvertures, liée à la profondeur de l'urne, interdisent l'introduction d'une main d'homme, voire d'objets trop volumineux, seules des offrandes, liquides ou solides, comme des colliers qui en ont d'ailleurs été extraits, voire des cendres, retrouvées dans deux urnes au moins, pouvaient y être introduits.

C'est pourquoi nous appellerons cette catégorie de poterie, des urnes funéraires. Quant aux poteries plus basses, aux ouvertures plus larges, ou à bec, prendront la dénomination de vases funéraires.

Les dimensions

A l'instar des formes, les dimensions sont, entre le plus petit vase et la plus grande urne, très contrastées.

Les hauteurs : les plus courantes (*doc 22*) varient entre 10 et 15 cm, pour plus d'une trentaine d'urnes. Les plus grandes (*doc 23*), au nombre de dix-sept, ont des hauteurs qui varient entre 16 et 21 cm, pour quatorze d'entre elles. Deux atteignent 35 cm et la plus grande, avec 54 cm, prend l'allure d'une pièce exceptionnelle, d'autant que, posée sur son fond plat et ornée d'un masque sans bouche, elle prend la forme d'un petit menhir, à base large et sommet en tronc de cône.

Les plus petites poteries, au nombre d'une trentaine, pour la plupart, des vases, n'excèdent pas 9 cm de haut.

Les grosseurs : c'est-à-dire la dimension de la panse, qui donne à la poterie une forme allongée, ventrue, sphérique ou ovoïde. Les urnes les plus grandes ont en général des bords droits ou légèrement incurvés, elles comptent, avec une vingtaine d'autres, parmi les poteries à fort diamètre, variant entre 15 et 18,5 cm. Quelques poteries se distinguent par leur grosseur : deux urnes atteignent un diamètre de plus de 22 cm, alors qu'un vase, en forme de grosse écuelle, pour une hauteur de 10 cm a une panse de

26 cm de diamètre. Les autres urnes ou vases restent dans des dimensions moyennes qui varient entre 6 et 12,5 cm, sans dominante particulière.

Après ce constat de diversité et de fabrication plutôt grossière, nous nous trouvons en présence d'artisans qui ne sont pas des potiers professionnels. Ceux-ci auraient porté beaucoup plus d'attention, à la texture de la pâte, à la forme, à la cuisson... Dans leurs officines ils auraient reproduit des modèles que nous aurions retrouvés en plusieurs exemplaires et peut être auraient-ils pu signer leurs oeuvres.

Qui pouvait donc fabriquer de telles poteries ? Est-ce que chaque dépositaire d'offrande pouvait prendre de l'argile sur place et former son propre vase ? Alors, il devait attendre un certain temps le séchage, puis la cuisson, avant l'utilisation. Ou bien, un lieu d'extraction de l'argile, de fabrication et de cuisson était-il commun et seuls quelques initiés étaient destinés à produire poteries et décors ?

A Glozel, chaque urne, chaque vase est différent. La pâte et la forme ont nullement fait l'objet de soins particuliers. Il faut donc se rendre à l'évidence, les techniques de fabrication et la qualité de la poterie n'ont pas retenu l'attention de l'artisan. Son souci était ailleurs. Les urnes et les vases avaient d'autres fonctions. Ils ne souhaitaient pas à être utilisés pour les travaux ménagers, pas plus qu'ils ne visaient un but commercial. Ils étaient réservés au culte des morts. Les urnes contenant des cendres ou des objets votifs en font foi. Pour cela l'intérêt du « manipulateur d'argile », que j'hésite à appeler potier, était centré sur le décor et les représentations, figurées dans la pâte, soit en relief, soit en creux. Les urnes et les vases étaient des supports ou des contenants, mais non des objets utilitaires, destinés à l'usage quotidien familial ou aux échanges. Ils ont, semble-t-il été les véhicules d'un message, par l'intermédiaire de signes ou de symboles dont on les a chargés.

En effet, si quelques rares poteries ont des parois unies, vides de tout décor, la majorité a reçu motifs et inscriptions, et porte la marque des préoccupations des hommes de Glozel.

Décors

Le Dr Morlet répartissait « la céramique de Glozel... en quatre catégories : 1° poteries unies ; 2° poteries à décor incisé ; 3° poteries ornées du masque néolithique ; 4° vases inscrits. » Il faudrait ajouter à ce classement, les décors ponctués et à cupules, les formes bifides, le décor solaire et les formes particulières. Mais cette répartition thématique n'est recevable que pour faciliter l'étude, puisqu'une même poterie peut associer plusieurs de ces décors.

Les poteries sans décor (doc 24): ce sont essentiellement des vases, seules deux ou trois urnes sont de ce type, en particulier l'urne cinéraire, découverte dans la tombe n°2, qui contenait « des cendres de couleur noire, comprenant des débris osseux calcinés (et) deux poinçons (en os), un double et un

simple. »

Les poteries à décor : Nous les classons par ordre de fréquence.

Le masque sans bouche (doc 25), c'est la forme la plus répandue : quarante-cinq urnes et deux vases en ont été dotés, soit près d'une poterie sur deux. Même associé à d'autres types de décors, le masque est souvent reproduit seul, sur une même poterie, cependant un vase est le support de deux masques (*doc 26*) et trois petites urnes en portent quatre chacune (*doc 27*), répartis à la même hauteur, autour de la poterie, ce qui est exceptionnel et marque l'importance de ce décor symbolique aux yeux des hommes de Glazel. Le masque dit « néolithique » par le Dr Morlet a des caractères généraux : arcades sourcilières, bien marquées en relief parfois posées en applique et, dans le prolongement, un nez court, carré à la base. Les orbites, en creux, représentées sous forme de cupules arrondies sont le plus souvent complétées, par une forme d'œil dessinée au moyen d'une petite cupule ronde, entourée du tracé d'un cercle en creux, ce qui accentue l'acuité du regard (*doc 28*). Parfois arcades, nez et orbites sont obtenus par simple pincement, de la pâte encore fraîche entre deux doigts. La proéminence des arcades et du nez, ainsi que l'enfoncement des orbites ont probablement voulu reproduire, en la simplifiant, la face d'un cadavre. Cette facture, ainsi que sa permanence sur les urnes, montrent les liens étroits qui pouvaient exister entre ces représentations et le culte rendu aux morts.

Le décor incisé (doc 29) : ce décor, obtenu avec un outil à pointe fine, enfoncé dans la pâte, a permis d'obtenir des traits, droits et parallèles, n'excédant pas 3 cm de longueur. Ce type de décor est utilisé sur vingt-sept urnes et représente parfois le seul motif d'ornementation de la poterie. Les incisions sont alors disposées en rangées circulaires, autour de l'urne. Lorsqu'elles recouvrent la totalité de la surface de la poterie, elles sont disposées en trois rangées : une rangée de traits verticaux et deux rangées, en traits obliques, constituant un décor en chevrons.

Ce décor n'a pas d'espace réservé sur la poterie. On le rencontre, cependant bien souvent, pour souligner l'ouverture circulaire, où il prend alors l'allure d'un rayonnement. Il est aussi, assez fréquemment utilisé, en association avec des cercles, ou incisés, ou plus largement marqués, qui ceinturent l'urne. C'est alors d'un bel effet esthétique (*doc 30*).

Les décors ponctués ou à cupules (doc 31-32) : Ces décors sont obtenus par repoussement de la pâte, avec un objet rond pour le décor ponctué et, apparemment, avec pression des doigts pour la plupart des cupules.

Si les points, marqués en ligne autour de la poterie, sont toujours en association avec un autre décor, cercle, incisions ou autres, les cupules peuvent, à elles seules, composer l'élément décoratif d'une urne. Ce sont alors deux ou trois rangées de cupules qui ceinturent de petites urnes (*doc 33*).

Ce type de décor, assez répandu, se retrouve, seul ou en association, sur dix-sept urnes.

Le décor à inscriptions (doc 34) : Les signes alphabétiformes ou symboliques des tablettes d'argile se retrouvent sur douze urnes et un vase. Ces signes, tracés en creux, peuvent constituer l'unique décor ou message de la poterie, mais ils peuvent aussi être associés à un autre décor, le masque sans bouche (doc 35), le plus souvent, la forme bifide ou les incisions. Que représentent ces signes : une dédicace, des renseignements sur le défunt, une prière... Le déchiffrement est encore à réaliser.

Le décor à forme bifide (doc 36) : C'est le seul décor toujours posé en applique et non creusé sur la poterie. Comme le visage sans bouche, la forme bifide se présente en relief. De forme assez souple, ondulante, voire serpentiforme (doc 37), elle épouse le tracé d'un point d'interrogation, vers ce que l'on pourrait désigner comme la tête, et se termine par deux formes cylindriques effilées, à la ressemblance avec deux queues de serpent.

Représenté sur six urnes, ce décor est toujours associé, soit avec des signes, soit avec le masque sans bouche (doc 38).

Le symbole de cette forme bifide, qui n'est pas sans rappeler celui de la sirène à deux queues de l'art roman, nous rapproche du thème de la dualité, peut-être pour Glozel, celui de l'homme confronté à la vie et à la mort.

Le décor solaire, désigné comme tel, car rayonnant à partir d'un centre. Cependant, les rayons ne sont pas droits, mais incurvés, amorçant un quart de cercle à droite. Quatre vases portent ce décor, à cinq ou six branches (doc 39-40), gravé dans la pâte. L'un d'entre eux possède deux de ces signes, figurés, par rapport au diamètre du vase, à l'opposé l'un de l'autre.

Ce signe pouvait revêtir une certaine importance à Glozel, puisque dans les premières années de fouilles, il a été mis au jour un petit bloc d'argile cuite, d'environ 6 cm de diamètre et de 5 cm d'épaisseur, portant, pour tout décor, ce signe solaire en relief, à six rayons incurvés à droite.

Si l'intention de l'artiste a bien été de tracer un signe solaire, ceci pose question, dans un lieu de sépulture exposé au nord et où le rapport avec la mort domine. Peut-être serait-ce le symbole de la roue de la vie qui, comme le soleil, passe et disparaît, d'autant que les rayons, incurvés à droite, pourraient signifier un soleil couchant. A moins que le nombre de rayons ait pu représenter un chiffre symbolique (5 ou 6). Le rapport avec la mort pourrait être conforté par un décor curieux, représentant deux masques sans bouche, superposés, mais dont les arcades prennent la forme de demi-cercles. Cette similitude, qui rapprocherait roue solaire et masque sans bouche (doc 41), aurait pu être volontaire et s'intégrer dans le mental du créateur.

Si nous avons pu constater, le peu de soin apporté à la fabrication de la plupart des poteries, ainsi que la possibilité de leur réalisation, par des individus non spécialisés, il n'en est certainement pas de même pour les décors. Ici, masques sans bouche, formes bifides et, particulièrement signes alphabétiformes, ne pouvaient être le fait que de gens avertis, possédant la connaissance et officiant, soit pour répondre à une commande, soit pour

satisfaire à la pratique d'un culte. Il faudrait donc concevoir l'organisation du groupe, où quelques initiés étaient seuls capables de préparer les éléments nécessaires au rituel, à destination des morts ou des divinités.

Malgré la diversité des formes et des dimensions, voire des décors, nous nous trouvons, à Glozel, en présence de deux types de poteries :

Les urnes (doc 42-43) : Ce sont les plus grandes. Elles se caractérisent par des ouvertures sommitales circulaires, de petits diamètres et une abondance de décors. Elles pouvaient être posées à même le sol, ou sur des supports en argile cuite, mis au jour, avec les poteries, au cours des fouilles.

Les vases (doc 44-45) : Ils sont plus petits, plus bas surtout et peuvent être munis de pieds ou de becs verseurs. Leurs ouvertures sont les plus larges. Le plus souvent leurs parois sont unies, mais quelques-unes ne sont pas pour autant démunies de décors.

Datations

Parmi les trente objets en argile cuite, choisis au hasard dans le musée et analysés par TL, une dizaine concerne des urnes, des vases ou des lampes. La difficulté reste, pour repérer les poteries analysées, d'obtenir la correspondance des références des laboratoires de Riso, d'Oslo, d'Édimbourg ou de Fontenay-aux-Roses, avec les références du musée de Glozel.

Néanmoins, les analyses permettent de situer, avec une marge d'erreur n'excédant pas une centaine d'années, la fabrication de l'urne la plus ancienne, vers 270 av. J.C. et pour la plus récente, à 250 ap.

Par ailleurs, si l'on retient les résultats des analyses TL, réalisées sur l'ensemble des objets en argile cuite, la fabrication s'étale alors dans une fourchette chronologique, allant de 700 av. J.C. à 270 ap. C'est pourquoi, Mc Kerrel, dont le laboratoire a participé au programme d'analyses, peut affirmer : « A partir des preuves de la datation par TL, les céramiques ont été réalisées il y a 2000 ans. »

Utilisations

Les urnes et les vases ont, sans aucun doute, été utilisés pour servir à des rites funéraires, ou pour le moins, à des dépôts votifs. La découverte, à l'intérieur des tombes, de neuf urnes ou vases l'attestent, d'autant qu'ils étaient disposés avec soin, en trois points de la sépulture : au pied, au milieu, à la tête. Les deux urnes, placées à la tête dans les tombes 1 et 2, étaient décorées d'un masque sans bouche et déposées près d'un fragment de boîte crânienne. Deux autres urnes à masque sans bouche étaient, dans la tombe 1, placées, l'une au milieu, l'autre au pied. Deux petites urnes à cupules étaient placées, l'une dans la tombe 1 au milieu, l'autre dans la tombe 2 à la tête. La dernière, sans décor, déposée au milieu de la tombe 2, était une urne cinéraire. Elle contenait deux poinçons en os et des cendres de couleur noire, où étaient mêlés des débris d'os calcinés. L'analyse chimique a confirmé qu'il s'agissait de cendres animales et non végétales.

Les autres poteries n'ont pas donné lieu à des rapports de fouilles, aussi

précis que ceux des tombes. Elles ont été mises au jour dans le « Champ des morts », au niveau de la couche archéologique (n°2 de la commission internationale), par le Dr Morlet qui a été le principal découvreur, mais d'autres urnes ou vases ont été exhumés par MM. Espérandieu, Reinach, Loth, Södermann, ou encore Audollent. L'une des urnes à masque contenait un collier de vingt pièces, une autre, elle aussi décorée d'un masque contenant des cendres, mais d'autres colliers existent dans le musée et ils pourraient avoir été déposés, eux aussi, dans des urnes.

Interprétation

Disposons-nous, avec une telle documentation, d'éléments suffisants pour tenter une interprétation ?

Lors de l'étude concernant les sépultures, nous avons déjà observé l'existence du double procédé du traitement des cadavres, qui pouvait être l'inhumation ou l'incinération, et ceci dans une même sépulture.

Il est possible, qu'autour des tombes, l'on soit venu faire des dépôts votifs à l'intention du défunt. Dépôts que l'on pouvait mettre à même la terre ou dans une urne et que l'on enterraient, pour les mettre à l'abri d'une profanation ou d'un vol. Ces dépôts ont pu être aussi réalisés en l'honneur d'un dieu, en signe d'invocation. Il est évident que le décryptage des inscriptions tracées sur les urnes, voire sur les tablettes, serait riche d'enseignements.

Les vases, associés aux lampes trouvées dans les tombes, ont pu être à l'origine de rites d'inhumation ou d'incantation : certains vases pouvant recevoir des éléments solides, comme les urnes d'ailleurs, dépôts alimentaires pour le voyage du mort, ou à l'intention d'une divinité.

Les vases à bec, voire à pied, à défaut d'être des lampes, ont été réalisés pour servir à une cérémonie, au cours de laquelle on aurait pu verser un liquide purificateur ou fertilisateur, mais rites et intentions nous restent, pour l'instant, inconnus.

Au nom de quelle religion ? Probablement une religion liée au paganisme, puisque aucune trace de christianisation n'a été relevée et que, tenant compte des datations, la religion catholique n'avait pas encore gagné le centre de la France et ceci, malgré la découverte, sur le site, d'une croix en relief aux branches d'égale dimension, sur un petit vase de 9 cm de haut et de 7 cm de diamètre (mais qui a disparu aujourd'hui).

Pour quels dieux ? Que nous révèlent les masques sans bouche, les formes bifides, les représentations solaires ?

Les masques sans bouche nous introduisent dans le monde des morts et du silence. La vue seule semble avoir été conservée, pour peut-être guider le défunt, dans le voyage d'après la mort. La croyance en l'existence d'un au-delà ferait donc partie du schéma mental des hommes de Glazel.

Les formes bifides, interprétées comme « serpents bifides » pourraient nous mettre en relation avec un monde chthonien, un monde de l'ombre où les dieux de la terre sont tout puissants.

Les représentations solaires, dans un champ de sépultures exposé au nord, semblent inappropriées, à moins qu'elles ne soient celles d'un soleil finissant, qui obscurcit la terre, hypothèse que pourrait conforter le sens de rotation, de

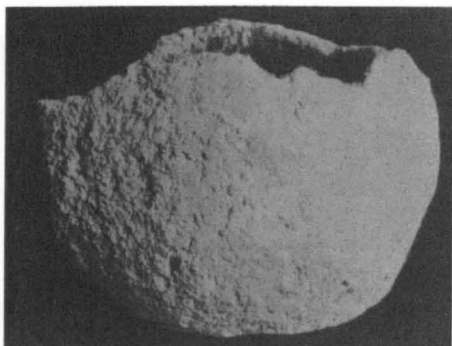
gauche à droite des rayons incurvés des soleils représentés.

La présence de l'incinération et du dépècement des cadavres, voire du bris des ossements du mort, peuvent faire penser à la négation du corps. Est-ce alors pour libérer l'esprit, mais le bûcher n'était-il pas utilisé pour éviter la réincarnation et, en même temps que le corps, faire disparaître l'âme ? Traité de la sorte, le défunt ne devait-il pas ne pas pouvoir revenir sur terre, perturber les vivants.

Arrivés au terme de cette étude, nous observons que les hommes de Glozel étaient capables d'expression esthétique, de transposition symbolique et de réflexion eschatologique. Toutefois les traces de leur passage ne sont pas faciles à interpréter, aussi posons nous plus de questions que nous n'apportons de réponses, mais ce travail, sur les urnes et les vases funéraires, ne se veut pas exhaustif, il se considère comme un premier pas, nécessaire en direction de recherches futures, autant que comme mise en valeur des collections du musée de Glozel, pour en faire découvrir la richesse, la diversité, en même temps que l'authenticité.



1. Couche archéologique, en dessous de la terre arable



4. Les poteries sont de facture grossière, cf Dr Morlet, Glozel I, fig 165.



2. Sépultures où sont découverts de nombreux objets



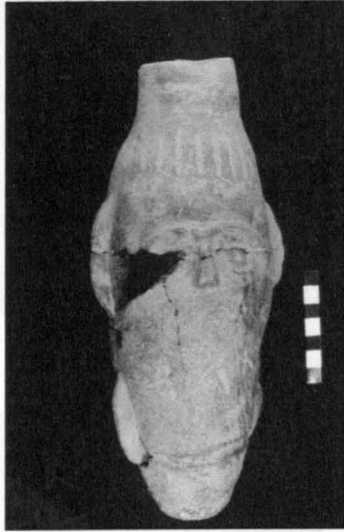
5. Méthode du Colombin « GF 1549 »



3. Le Dr Morlet et E. Fradin découvrent un « nid » où ont déposés des objets.



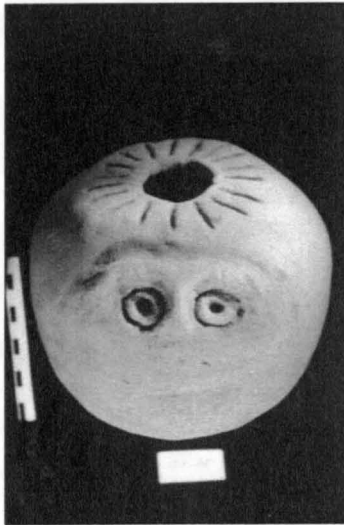
6. Construction par pétrissage de la pâte « GF 198 »



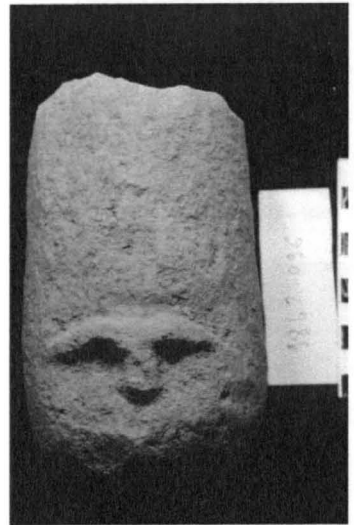
7. Quelques poteries ont un p \hat{a} te plus fine « GF 9 »



8. Poterie de forme ovoïde « GF 1008



9. Poterie de forme sphérique « GF 178 »



10. Poterie à bords droits «984-2-096»



11. Poterie à forme particulière « GF 1031 »



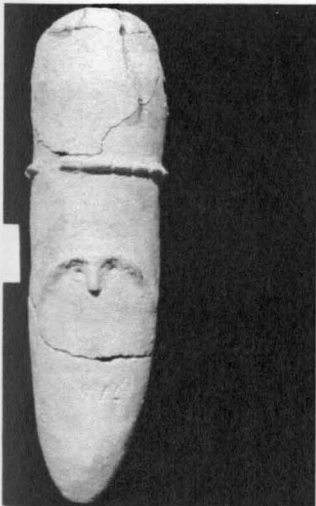
14. Poterie en forme du cul d'amphore «GF 882»



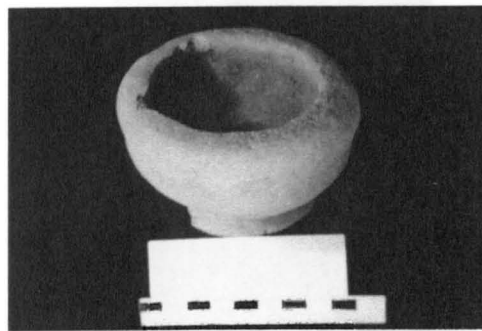
12. Poterie en forme de cloche inversée « GF 17 »



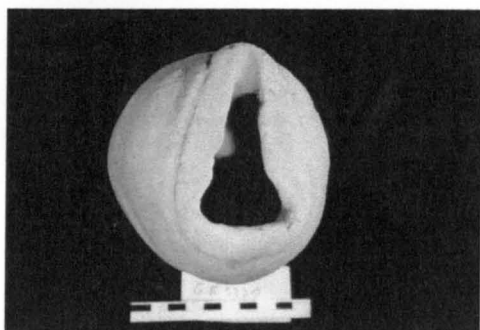
15. Poterie en forme d'écuelle, cf Dr Morlet, Glozel II, fig 28



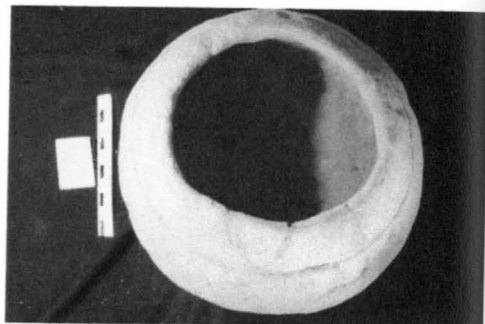
13. Poterie en forme d'amphore « GF 1d »



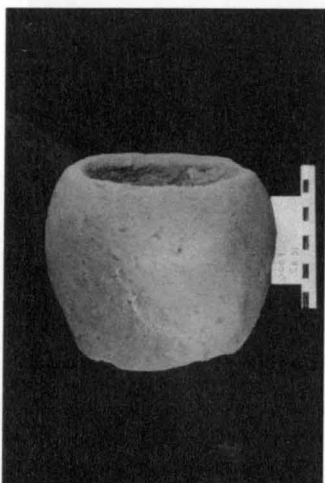
16. Vase à pied « GF 1a »



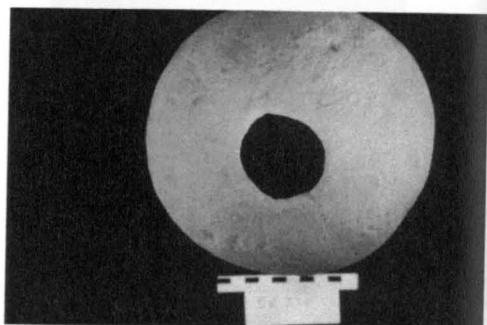
17. Vase à bec «GF 9230»



20. Vase à grande ouverture «GF 253»



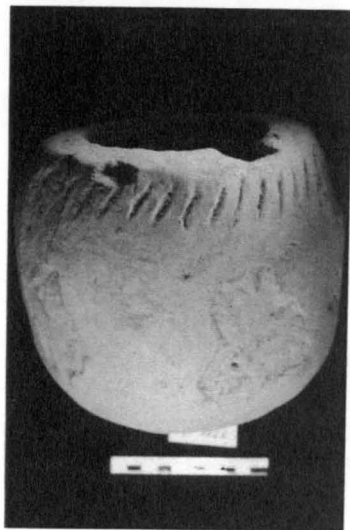
18. Poterie à fond plat «GF 31», découvert par F. Loth



21. Vase à petite ouverture «GF 256»



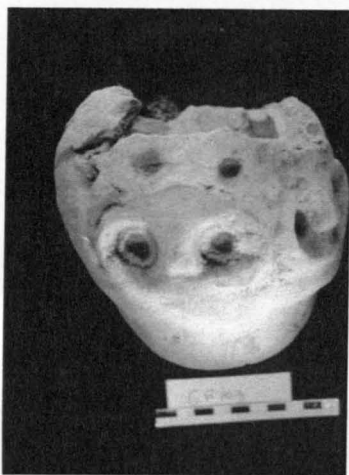
19. Poterie à fond arrondi « GF 30 »



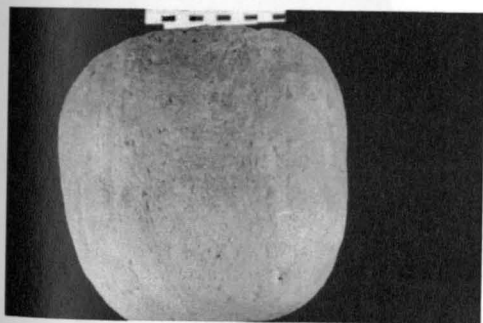
22. Poterie de dimension la plus courante « GF 2036 »



23. Poterie de type «petit menhir» «GF 12»



26. Poterie à 2 masques sans bouche «GF 109»



24. Poterie sans décor «GF 256»



27. Poterie à 4 masques sans bouche « GF 54 »



25. Poterie à masque sans bouche « 284-2-034 »



28. Le masque sans bouche
au regard perçant «GF 57»



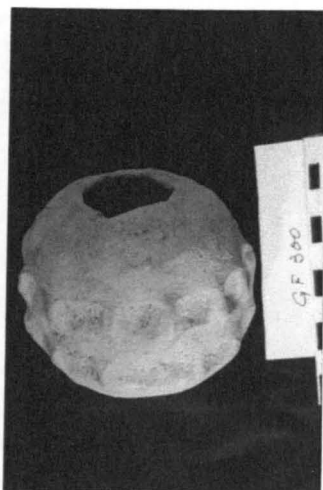
29. Poterie à décor incisé «984-2-186»



30. Décor incisé en association «GF 301»



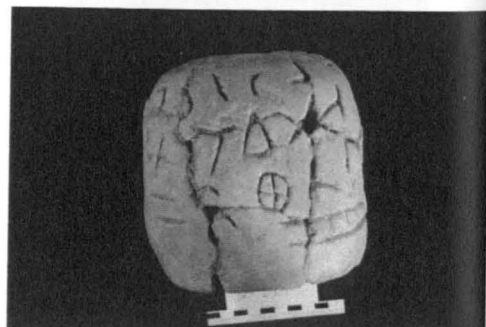
31. Décor à cupules «GF 319»



32. Décors à cupules «GF 300»



33. Décor ponctué «Gf 455»



34. Inscriptions comme décor «GF 251»



35. Inscriptions en association avec masque sans bouche, cf Dr Morlet Glozel I fig 202



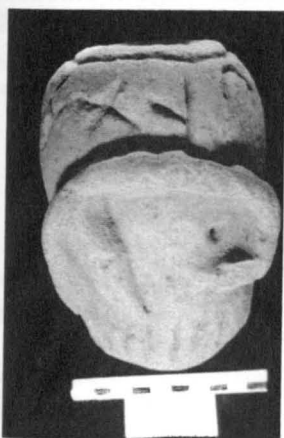
38. Forme bifide en association avec inscriptions et masque sans bouche « GF 782 »



36. Décor à forme bifide «GF 182»



39. Vase à décor solaire « GF 1112 »



37. Forme bifide en association avec inscriptions «984-2-0033»



40. Décor solaire en association avec incisions, « GF 112 »



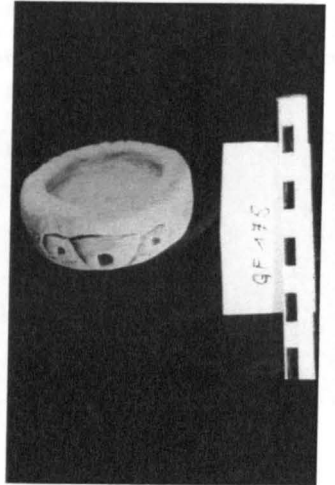
41. Décor intermédiaire ente masque sans bouche et forme solaire « 984-033 »



44. Type de vase, ici à 2 becs « GF 1059 »



42. Type d'urne allongée « GF 297 »



45. Type de vase de petite dimension « GF 175 »



43. Type d'urne allongée à décor multiple « GF 9 »

INSCRIPTIONS DE GLOZEL SUR URNES ET VASES FUNÉRAIRES: ESSAI DE DÉCHIFFREMENT

Hans-Rudolf HITZ

L'écriture de Glozel

Je commence ma présentation avec une introduction de l'écriture de Glozel, et je donne quelques précisions quant au texte du IIe colloque en 1999 à Vichy (Hitz, 1999).

L'alphabet primaire

D'après mes recherches épigraphiques, j'ai abouti à la conclusion qu'il existait à Glozel un alphabet primaire qui reposait principalement sur les alphabets celtiques lépontique et gaulois cisalpin, et qu'il possédait également une certaine parenté avec les textes gaulois transalpins. Il relève d'autres relations spécifiques avec l'écriture latine cursive, et il avait dû recevoir une influence de l'alphabet grec.

L'origine de l'alphabet primaire de Glozel pourrait être datée à environ 300 av. J.-C. (?), et cet alphabet précoce a dû être importé de la Cisalpine. Il contient probablement environ 17 (?) 'signes alphabétiques' (Fig. Ia').

Comme voyelles, on retrouve /a/, /e/, /i/, /o/, /u/. Une explication spécifique est donnée pour les lettres /e/ et /a/, dont l'origine est incertaine (Hitz, 1999).

Quant aux consonnes, il y a les occlusives sourdes /p/, /t/, /k/ et les sonores /b/, /d/, /g/, mais la lettre /b/ est douteuse et manquait dans l'alphabet. Par ailleurs, on retrouve le signe <digamma> pour les fricatives /f/, /v/, /w/. Un cas spécial montre la lettre <t> qui est représentée soit comme une 'croix' soit comme un 'T majuscule'. A part, il y a des lettres pour les nasales /m/ et /n/ et pour les liquides /r/ et /l/ ainsi que pour la fricative /s/.

Le glozélique

Avec des innovations propres aux signes de Glozel et avec des incorporations de certaines lettres et signes des alphabets de l'Age du Fer (grec, latin et étrusque), il résulta à partir d'environ 200 av. J.-C. (?) un alphabet développé, le glozélique (Fig. Ia).

Cet alphabet consécutif a dû être créé à partir d'un intensif va-et-vient qui exista entre la Gaule transalpine et la Gaule cisalpine, ce qui conduisit à un échange de lettres en même temps qu'à un contact linguistique. Les nouveautés apparaissent surtout dans les inscriptions sur tablettes de terre cuite.

Une extension de l'alphabet se manifeste par l'utilisation de probablement 26 (?) 'signes alphabétiques' (Fig. Ia), et l'écriture est augmentée par l'usage d'environ 40 à 50 'variations de signes', qui représentent des 'ligatures' et des 'consonnes géminées' (Fig. Ib).

C'est ainsi que l'écriture de Glozel possède à peu près 80 symboles, nombre qui n'est pas loin des 111 signes mentionnés dans le syllabaire par Morlet (1955, p. 31/32).

Comme **voyelles**, on retrouve /a/, /e/, /i/, /o/, /u/ avec des variations. Les **diphthongues** sont représentées comme /ae/, /ei/, /ou/. Un symbole est aléatoire et ressemble à la lettre <j> de l'alphabet runique; mais il est représenté également sous une forme semblable dans l'alphabet vénète (Lejeune, 1974); il s'agit vraisemblablement de la **semi-voyelle** /i/ consonantique.

Quant aux **consonnes**, la variabilité des formes est augmentée par rapport à l'alphabet primaire.

On rencontre les occlusives sourdes /p/, /t/, /k/ et les sonores /b/, /d/, /g/; et la lettre /b/ est douteuse et manquât dans l'alphabet. Quant au signe <digamma>, il n'existe que dans l'alphabet 'lépontique' (de Golasecca), et il manque dans l'alphabet lépontique (de Lugano), vraisemblablement à partir de 300 av. J.-C. (?). Il reste incertain, jusqu'à quelle époque ce signe était utilisé à Glozel (cf. Fig. Ia).

Comme signes nouveaux, on retrouve les occlusives aspirées /t^h/, /p^h/ et /k^h/, dont l'origine est probablement l'alphabet grec.

Il y a un signe sous forme d'une 'échelle' qui montre une grande similitude avec la lettre phénicienne cheth <ch> représentant en sémitique les fricatives [ç] et [χ] – comme en allemand 'ich' et 'ach' – il en est peut-être de même à Glozel. Dans la langue grecque, la lettre cheth était utilisée dans quelques régions comme [h] (h)êta, et dans d'autres parts elle devenait êta pour marquer une ê longue [ê:].

A Glozel on rencontre le signe <(h)êta> comme [h], et il y a aussi un signe pour le <demi h>, mais ils sont rares. J'explique les deux symboles comme [h], quoique [h] manquât probablement dans le vieux celtique (Holder, 1896, I, p. 2047), et il n'était utilisé que pour les mots empruntés, par exemple Helvetii et Haedui. Mais le problème des lettres <(h)êta> et <demi h> reste ouvert, et il est difficile à expliquer (cf. Jensen, 1958, p. 435, Vennemann, 1994c).

Spécifiquement, on rencontre aussi un signe pour <q> – plutôt pour /k/ que pour /kw/, dont l'origine est l'alphabet grec ou étrusque. Il y a une grande variabilité des formes pour les signes des nasales /m/ et /n/, des liquides /r/ et /l/ ainsi que de la fricative /s/; et il existe peut-être un symbole pour le sibilant /Σ/.

Des innovations propres à l'alphabet de Glozel représentent les signes <z> pour [ts] et <x> pour [ks]. J'ai eu l'idée que le signe <z> est contenu dans l'idionyme *Zatopk /Tsatopk* en comparaison avec le nom lépontique *Setupk* (Fig. 18). Pour le symbole <x> j'ai pensé au signe du 'swastika', parce que le signe de la 'croix' était déjà utilisé pour la lettre /t/.

	Celtique ?
	'Glozélique' → (France) 300 av. J.C. ?
	'Alphabet primaire'
a	λ Λ
b	β ?
c (g/k))
d	∇
e	=
f/v/w	ƒ ʀ
z	
ch, h	
th	
i	l \
k	<
l	J L
m	w M
n	v N
o	o
p	Γ
š	
q	
r	R ρ
s	ʒ ʒ
t	X T
u	v Y
j	
ph	
kh	
ks/x	

Fig. 1a' 'L'alphabet primaire' de Glozel' (Hitz, 1999)

Glozélique				
→				
Tablettes	Pierres	Anneaux et Vases	Os	
Ligatures				
ai	⌘			
an	⌘⌘			
av	⌘ ⌘			
ax	⌘			
et	⌘			
ic	⌘ ⌘ ⌘			
ie	⌘			
it	⌘	⌘		
ot	⊗	⊗	⊗	
ul	⌘ ?			
un	⌘		ua	⌘
ug		⌘		
ur				⌘
ut	⌘ ⌘			
ci	⌘ ⌘ ⌘		⌘ ⌘	
ka	⌘			
kl	⌘ ?			
lu	⌘			
ma		⌘	⌘	
mn		⌘		
mu	⌘		⌘	
mi		⌘		
na	⌘			
ni	⌘	⌘ ?		
nl	⌘			
nm		⌘		
no	⌘			
nu	⌘ ⌘		⌘	
pi	⌘ ⌘ ⌘			
pt	⌘			
te	⌘			
ti	⌘ ⌘		⌘	
to	⊗	⊗	⊗	
vi	⌘ ⌘			
Consonnes geminées				
cc	⌘ ?			
ll	⌘ ⌘			
mm	⌘			
nn		⌘		

Fig. 1b L'écriture de Glozel: Ligatures et Consonnes geminées (Hitz, 1999)

Les **ligatures** dans l'écriture de Glozel représentent – avec quelques exceptions – des innovations propres, par exemple la forme d'un 'symbole solaire' pour <ot> ou <to>, dérivé de o plus t – ou bien en sens inverse – t plus o (cf. Labarrère-Delorme, 1999, p. 60). Il y en a des formes sans doute équivoques, c'est-à-dire les ligatures <un> et <na>, mais on trouve le bon sens dans le contenu du texte.

Mais j'ai abouti à la conclusion, que les ligatures forment vraisemblablement une **clé** essentielle pour la compréhension des textes de Glozel.

Quant aux **consonnes géminées** dans l'écriture de Glozel, le problème n'est pas encore résolu.

Essai de déchiffrement des textes

Contenu

Les textes sur **urnes et vases funéraires** ne contiennent souvent qu'un seul ou bien que deux à quatre mots exprimant une **dédicace** ou à une personne noble ou à une divinité – et il y a également une **offrande**. Par ailleurs, on retrouve deux inscriptions plus longues où on rencontre une **dédicace** dans l'un et peut-être un **événement fatal** dans l'autre texte, mais cela est aléatoire.

Inscriptions sur urnes

1. Inscription sur une urne (Fig. 1, GLO-52.8) contenant une **dédicace**. On trouve le nom *Ataev*, dérivé d'*Ata*, qui est un nom propre, ou apparenté à *atta* en gaulois 'père'. On a l'apparition du symbole <digamma> /v/f/w/ dans un suffixe, et ce signe indique peut-être une époque d'épigraphie ancienne.

ΑΤΑΕΒ

ataev

Ataev

Ataev

Ataev

(en l'honneur d') *Ataev*

On constate, que le <digamma> n'existe que dans l'alphabet 'lépontique' (de Golasecca), et il manque dans l'alphabet lépontique (de Lugano), vraisemblablement à partir de 300 av. J.-C. (?). Mais on retrouve la désinence -*aev* aussi dans un fragment 'lépontique' de Prestino, Italie, daté du Ve siècle av. J.-C. (de Marinis, 2000, vol. 2, p. 209). Il reste incertain, jusqu'à quelle époque le <digamma> était utilisé à Glozel.

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 1	<i>Ataev</i>	<i>Ataev (?)</i>	Ata	
			-ev	Holder, 1896, I, p. 1484
			-aev	de Marinis, 2000, p. 209
			atta 'père'	Stokes, 1894, p. 9

Tab. 1 Idionyme dans la fig. 1

2. Inscription sur une urne (Fig. 2, GLO-52.5) contenant une *dédicace*. On rencontre le nom *Datti* – avec une ligature dans <ti> – probablement au génitif de *Datto* (?), apparenté au nom *Datto-vir* qui existe dans la littérature.

ΑΧΤΙ

datti

Datti

Datti

de *Datto*

(en l'honneur de) *Datto*

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 2	<i>Datti</i>	<i>Datti (?)</i>	<i>Datto-vir</i>	Holder, 1896, I, p. 1244

Tab. 2 Idionyme dans la fig. 2

3. Inscription sur une urne (Fig. 3, GLO-52.2) contenant une *dédicace*. Il y a le nom *Agen*. On trouve *Agenais* dans la littérature.

ΑΙΗΗ

agen

Agen

Agen

Agen

(en l'honneur d') *Agen*

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 3	<i>Agen</i>	<i>Agen (?)</i>	<i>Agenais</i>	Holder, 1896, I, p. 57

Tab. 3 Idionyme dans la fig. 3

4. Inscription sur une urne (Fig. 4, GLO-?, Liris et al., 1994, p. 35). Il s'agit d'une pièce mutilée contenant peut-être un alphabétaire avec les lettres /e/, /a/, /d/, /v/, /h/ et /l/. Mais la séquence de cet alphabétaire devrait être atypique.

En ce qui concerne le signe /v/, il représente de nouveau le <digamma>, figuré sous cette forme dans l'alphabet grec. Quant au symbol /h/, il s'agit probablement de la forme < demi h >.

Cet objet manque dans la publication 'Glozel - Corpus des inscriptions' (Morlet, 1978), mais on le retrouve dans 'Glozel - les graveurs du silence' (Liris, et al., 1994, p. 35).

= ^ Δ □ H L

e a d v h l

alphabétaire e a d v h l

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 4	e, a, d, v, h, l	alphabétaire (?)		Hitz, 2000

Tab. 4 Lettres glozéliques dans la fig. 4

5. Inscription sur une urne (Fig. 5-1, GLO-52.1), gravée autour du bord d'un dessin 'surréaliste', contient une *dédicace* à une personne noble *Tuca* - ou à une divinité *Tu(n)ca* (?) qui pourrait représenter une déesse du 'destin' (?) - comparable au mot gaulois *tonketa* 'destin' et au grec *tyche* 'destin'. Mais on ne sait rien de ce nom *Tuca/Tu(n)ca*. Dans la littérature on trouve le nom *Tucca*.

Dans cette inscription, on peut lire *Tuca anuan* - 'Tuca (est) le nom' - où on retrouve le terme gaulois *anuan* 'nom' - avec une ligature dans <ua>.

Par ailleurs, dans une inscription gauloise le terme *anuan* apparaît dans le texte magique de *Larzac*, Aveyron (Fig. 5-2) comme *anuana* au *pluriel* indiquant les 'noms' (des sorcières), (Lambert, 1994, p. 160). Jusqu'ici, on n'a jamais retrouvé le mot *anuan* au *singulier* dans une inscription gauloise ce qui est vraiment le cas maintenant à Glozel.

D'après cet exemple, on pourrait suggérer que le **lexique** de Glozel représente une 'forme locale' du **gaulois**.

X Y C ^ A H W Y

tucaanuan

Tuca anuan

Tuca anuan
Tuca nom
Tuca (est le) nom

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 5	<i>Tuca</i>	<i>Tu(n)ca (?)</i>	?Tucca	Holder, 1896, II, p. 1975
			tonketa 'destin'	Holder, 1896, II, p. 1985
	<i>anuan</i>	<i>anuan (?)</i>	anuana (pl.) 'nom'	Lambert, 1994, p. 160
			ainm 'nom' (v.irl.)	Lambert, 1994, p. 167

Tab. 5 Idionymes et mots celtiques dans la fig. 5

6. Inscription sur une urne (Fig. 6, GLO-53.3) contenant probablement une *dédicace divine*. Le mot **L(u)g** - avec l'omission du signe de la voyelle <u> (omission des voyelles, cf. Annexe) - devrait représenter le dieu celtique **Lug**. Est-ce qu'on peut vraisemblablement conclure que le site de Glozel est en partie au moins religieux?

Le mot **d(a)na** - avec l'omission du signe de la voyelle <a> - est à comparer avec v.irl. **dan** 'don', et **iate** - pour **ia(n)te** - devrait être apparenté avec gaul. **iantu** 'jaloux' et avec v.irl. **ét** 'zèle', 'se modeler sur quelqu'un'.

Par ailleurs, le dieu **Lug** a plusieurs surnoms, et il est bien connu comme **danach** 'celui qui est doué', où nous rencontrons exactement ce mot **dan** 'don' de Glozel - avec un suffixe **-ach** 'doué' (Birkhan, 1997, p. 603).

En plus, le mythe de la bataille de Mag Tured raconte que le dieu **Lug** se fait annoncer à Tara, Irlande, se donnant successivement pour un charpentier, un forgeron, un soldat, un harpiste, un poète, un sorcier, un médecin, un aubergiste et un bronzier (de Vries, 1962, p. 60).

LCI ▷ HΛ
IΛ X =

*lgidna /
iate /*

*Lgi dna
iate*

L(u)gi **d(a)na** **iate**
de Lug don jaloux

Se modeler (être jaloux) sur le(s) **don(s)** (du dieu) **Lug**

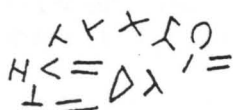
	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 6	<i>Lgi</i>	<i>Lugi (?)</i>	Lug (dieu celtique)	Holder, 1896, II p. 308
	<i>dna</i>	<i>dana (?)</i>	dan 'don'	Holder, 1896, I, p. 1224
			Lug (il) danach 'doué'	Birkhan, 1997, p. 603
	<i>iate</i>	<i>iante (?)</i>	iantu 'jaloux'	Lambert, 1994, p. 32
			ét 'zèle'	Holder, 1896, II, p. 8

Tab. 6 Idionymes et mots celtiques dans la fig. 6

7. Inscription sur une urne (Fig. 7, GLO-52.3). Il s'agit probablement d'une *dédicace*. On retrouve en tête de phrase (ordre des mots, cf. Annexe) le verbe *av(o)t* – avec l'omission du signe de la voyelle <o> – qui devrait représenter le verbe gaulois *av(v)ot* 'a fait'.

Comme idionymes, on trouve *N(i)ke* – avec l'omission du signe de la voyelle <i> – et *Teda*. Le mot *Voie* – écrit avec <digamma> – devrait signifier le nom de la tribu des Boïens (Boïi), parce que le glozélique n'a pas de lettre b.

On rencontre la lettre /v/f/w/ - sous forme spécifique de <digamma> - qui est différente de la lettre /v/ dans *av(o)t* (cf. Birkhan, 1999, p. 414); et ce symbole <digamma> indique peut-être une époque d'épigraphie ancienne (cf. Fig. 1).



<i>avvoie /</i>	<i>avt Voie</i>
<i>nke /</i>	<i>Nke</i>
<i>teda /</i>	<i>Teda</i>

<i>av(o)t</i>	<i>Voie</i>	<i>N(i)ke</i>	<i>Teda</i>
a fait	Boïen	Nike	Teda
Le Boïen Nikos (l') a fait (pour) Teda			

Les **Boïens (Boïi)** – immigrés de la Cisalpine - formèrent une tribu gauloise au Nord de Glozel, et ils étaient les voisins des **Bituriges Cubi** (cf. Fig. 14-1).

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 7	<i>avt</i>	<i>avot (?)</i>	<i>av(v)ot</i> 'a fait'	Lambert, 1994, p. 118
	<i>Voie</i>	<i>Boie (?)</i>	Boïen	Holder, 1896, I, p. 463
	<i>Nke</i>	<i>Nike (?)</i>	Nicus	Holder, 1896, II, p. 746
	<i>Teda</i>	<i>Teda (?)</i>	Teda	Holder, 1896, II, p. 1786

Tab. 7 Idionymes et mots celtiques dans la fig. 7

Par ailleurs, j'aimerais attirer l'attention sur le livre du Prof. H. Birkhan de Vienne (Autriche), '*Celtes – images de leur culture*' (1999, p. 233), où est publiée cette inscription de Glozel.

Le Prof. Birkhan déclare que le texte glozélique *avot Voie Nike Teda* devrait être en gaulois *Boios Nikos avot Tedai* – avec la même traduction.

C'est donc un autre exemple que le **lexique** de Glozel semble être une forme locale du **gaulois**.

8. Inscription sur une urne (Fig. 8, GLO-53.1). Il s'agit probablement d'une *dédicace*.

On retrouve le nom *Setun* apparenté à *Setu* de Glozel et à *Setu-pokios* dans le texte de Briona, Italie (cf. Fig. 18). Le nom *K(u)n* – avec l'omission du signe de la voyelle <u> - devrait contenir le mot celtique *cun-* 'chien', 'protecteur'.

Le mot *zu-cadi* apparenté à *su-*, en celtique 'très', et *c(a)di* – avec l'omission du signe de la voyelle <a> - de *caid* en celtique 'saint', alors *zu-cadi* = 'très saint' (?). Et il y a le mot *kaia* (au locatif ?) = *cae* en celtique 'enclos', 'maison'.

Par ailleurs, on retrouve l'idionyme *Urku* (?), peut-être apparenté au nom *Urc* de Glozel (GLO-65.4). Le nom *Epimuce* - avec une ligature dans <mu> - est vraisemblablement une combinaison entre *Epius* et *Muc...* mais la forme *Epimuce* est difficile à expliquer. En plus, il y a le nom *S(a)psikat* apparenté probablement à *Sapsuta* dans l'inscription lépontique d'Ornavasso, Italie.

Comme verbes, on a *d(e)phta* - avec l'omission du signe de la voyelle <e> - à comparer à *dephitigim* en v.irl. 'lutter', et il y a *eu* 'a dédié' (?), 'a consacré' (?), (le verbe gaulois *eu*, cf. Annexe).

Mais le déchiffrement du texte reste incertain, surtout à cause de la transcription.

Σ // X F H
 < H 4 V (Δ I C Λ
 1 A T R > K Δ O X Λ I I Π I W V) >
 = Y } Γ 5 I > λ X

setun /
knzucāika /
iaurkuāphtaepimuce /
euspsikat /

Setun
Kn zucāi kaia
Urku dphta Epimuce
eu Spsikat

Setun *K(u)n* *zu* *c(a)di* *kaia* *Urku* *d(e)phta*
 Setun Kun très saint enclos Urku a lutté
 Setun Kun (dans) le très saint enclos a lutté (?) avec Urkos (?)

Epimuce *eu* *S(a)psikat*
 Epimuce a dédié Sapsikat
 Epimuce (l') a dédié à Sapsikat

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 8	<i>Setun</i>	<i>Setun</i> (?)	Setu	Rhys, 1906, p. 63
	<i>Kn</i>	<i>Kun</i> (?)	cun- 'chien', 'protecteur'	Rhys, 1906, p. 250
	<i>zu</i>	<i>zu</i> (?)	su 'très'	Lambert, 1994, p. 107
	<i>cdi</i>	<i>cadi</i> (?)	caid 'saint'	Holder, 1896, I, p. 670
	<i>kaia</i>	<i>kaia</i> (?)	cae 'enclos', 'maison'	Holder, 1896, I, p. 684
	<i>Urku</i>	<i>Urcos</i> (?)	Urcico	Holder, 1896, III, p. 40
	<i>dphta</i>	<i>dephtha</i> (?)	dephitigim 'lutter' (v.irl.)	Thurneysen, 1909, p. 75

	<i>Epimuce</i>	<i>Epimuce (?)</i>	Epis	Holder, 1896, I, p. 1445
			Muce	
	<i>Spsikat</i>	<i>Sapsikat (?)</i>	Sapsuta	Rhys, 1906, p. 296
	<i>eu</i>	<i>eu (?)</i>	eu 'a dédié'	Meid, 1989, p. 13
			eu ? (ex voto ?)	Lejeune, 1988, p. 192

Tab. 8 Idionymes et mots celtiques dans la fig. 8

Inscriptions sur vases

9. Inscription sur un vase (Fig. 9-1, GLO-52.4) contenant une *offrande*. On trouve le nom *N(i)ckta* – avec l'omission du signe de la voyelle <i> – peut-être apparenté à Niccus.

Et il y a la forme incomplète d'un verbe *ope* ... comparable vraisemblablement au verbe *op(e)rt* 'a offert' ce qu'on trouve dans le texte sur une grande tablette de Glozel (GLO-69, Fig. 9-2).

Dans la littérature, on connaît *oberte* ou *(t)o-berte* en gaulois 'a offert' dans l'inscription gauloise de Lezoux, France (Rhys, 1906, p. 196, Fig. 9-3).

H) > X < O | =

ncktaope ...

Nckta ope ...

N(i)ckta *ope(rt)*
 Nickta a offert
 Nickta (l') a offert

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 9	<i>Nckta</i>	<i>Nickta (?)</i>	Niccus	Holder, 1896, II, p. 742
	<i>ope</i>	<i>opert (?)</i>	opert	'a offert' Hitz, 1999, fig. 25
			oberte/(t)o-berte	'a offert' Rhys, 1906, p. 196

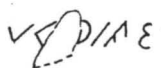
Tab. 9 Idionymes et mots celtiques dans la fig. 9

10. Inscription sur un vase (Fig. 10, GLO-53.5) contenant une *dédicace*. On retrouve le nom *D(a)chal* – avec l'omission du signe de la voyelle <a> – peut-être apparenté à *dago* (?) en gaulois 'bon'.

Il y a le mot *capte* à comparer à *captos* gaul. 'esclave', 'prisonnier'. Il existe une lettre mutilée dans le nom *Ukcivei* (?) – peut-être la lettre /c/. Dans ce nom, le signe <e> est atypique, et la lettre /i/ à gauche du texte devrait appartenir à ce nom. Dans la littérature, on rencontre *Uccius*, apparenté peut-être à *Ukcive*.

Et dans le nom *Ukcive*, il y a de nouveau la forme de <digamma> /v/f/w/ (cf. Fig. 1, Fig. 7), et cela devrait indiquer une époque d'épigraphie ancienne.

 *i dchalcapteuk.ive* *Dchal capte Ukcivei*



D(a)chal *capte* *Uk(c)ivei*
 Dachal esclave d'Ukcive
 Dachal (est) l'esclave d'Ukcive

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 10	<i>Dchal</i>	<i>Dachal (?)</i>	dago 'bon'	Holder, 1896, I, p. 1214
			-al (suffixe lépontique)	Holder, 1896, I, p. 73
	<i>capte</i>	<i>capte (?)</i>	captos 'esclave', 'prisonnier'	Holder, 1896, I, p. 761
	<i>Uk.ivei</i>	<i>Ukcivei (?)</i>	Uccius	Holder, 1896, III, p. 12

Tab. 10 Idionymes et mots celtiques dans la fig. 10

11. Inscription sur un vase (Fig. 11, GLO-53.2); il s'agit probablement d'une description *d'un événement fatal*.

On rencontre l'hydronyme *Sic(o)lui* (au locatif ?) – avec l'omission du signe de la voyelle <o> – qui devrait représenter le nom du fleuve gaulois *Sicola* (aujourd'hui La Sioule), affluent de l'Allier au Nord de Vichy près de Montigny.

Comme adjectif, il y a *d(u)p* gaul. *dub* 'noir', 'sombre' à comparer à gaul. *dubnis* 'profond'. Mais La Sioule est normalement peu profonde excepté en hiver et au printemps où il y a des crues (Serge Soupel, note personnelle). Est-ce peut-être la cause de la parenté du nom de rivière *Sic-ola* avec irl. *sic* 'gelée'?

Il y a *Ilmax H(e)c*, probablement un idionyme, et *H(e)c* est écrit avec le symbole < demi h >, ce qui est très spécifique. Dans *Ilmax*, on retrouve une ligature dans <ma>.

Comme verbe, on rencontre vraisemblablement *achatot* 'a vu' – avec une ligature dans <ot> – et apparenté peut-être à v.irl. *-accat* 'ont vu' (?).

Difficile à expliquer est le cas de l'idionyme *Tedua*, peut-être à l'accusatif (?). Le mot *recto/recito* – avec une ligature dans <ot> – signifie vraisemblablement *recto* en gaulois 'répandu'. En plus, il y a probablement le mot *ape* (au locatif ?) 'dans l'eau' en celtique *abu/abona*, et en skrt. *ape*.

A la fin, il y a vraisemblablement la signature du graveur *Ie*, peut-être le nom *Iedu* (?), suivi du verbe gaulois *av* pour *av(ot)* 'a fait' – avec l'omission de la désinence <ot> – mais cette forme *av* est bien connue dans la littérature (Lambert, 1994, p. 121).

La figuration d'une échelle horizontale devrait représenter ici une décoration.
Mais le déchiffrement du texte reste incertain, surtout à cause de la transcription.

Δ 7 S I C J X // L M V
 7 H) T Δ Y A A H X ⊕ R
 = G ⊕ H Γ J - I I A Y
 IIII

dpsichuiilma /
xhctduaachatotr /
ecfoapeieav /
 ('échelle')

dp Siclui Ilmax
Hc Tdua achatot
recto ape le av

d(u)p *Sic(o)lui* *Ilmax* *H(e)c* *Tedua* *achatot*
 noire Sicola Ilmax Hec Tedua a vu
 (Dans la) noire Sicola, Ilmax Hec a vu Tedua (?)

rec(i)to *ape* *Ie* *av(ot)*
 répandu eau Ie a fait
 répandu dans l'eau (?) Ie (l') a fait

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 11	<i>dp</i>	<i>dup (?)</i>	dub 'noir', 'sombre'	Holder, 1896, I, p. 1361
			dubnis 'profond'	Stokes, 1894, p. 153
	<i>Siclui</i>	<i>Sicolui (?)</i>	Sicola (nom de rivière)	Holder, 1896, III, p. 1538
	<i>Ilmax</i>	<i>Ilmax (?)</i>	Illiax	Holder, 1896, II, 32
	<i>Hc</i>	<i>Hec (?)</i>	Eccius'	Holder, 1896, I, p. 1404
	<i>Tdua</i>	<i>Tedua (?)</i>	Teda	Holder, 1896, II, p. 1786
	<i>achatot</i>	<i>achatot (?)</i>	accat 'ont vu'	Stokes, 1894, p. 6
	<i>recto</i>	<i>rec(i)to (?)</i>	recto 'répandu'	Holder, 1896, II, p. 1093
	<i>ape</i>	<i>ape (?)</i>	abu/abona 'rivière'	Stokes, 1894, p. 10
			ape 'eau' (skrt.)	Mayrhofer, 1978, p. 55
	<i>Ie</i>	<i>Ie (?)</i>	Iedu	Holder, 1896, II, p. 27
	<i>av</i>	<i>avot (?)</i>	av 'a fait'	Lambert, 1994, p. 121

Tab. 11 Idionymes et mots celtiques dans la fig. 11



HTKIF

Fig. 1 Inscription de Glozel (France)
(Morlet, 1978, p. 55)



ΔΛΧΤ

Fig. 2 Inscription de Glozel (France)
(Morlet, 1927, p. 10)



ΛΟΙΙΗ

Fig. 3 Inscription de Glozel (France)
(Morlet, 1927, p. 6)

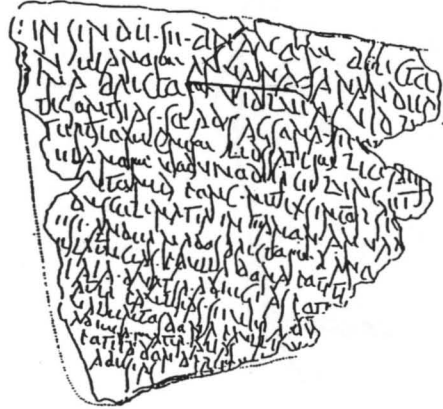


Fig. 4 Inscription de Glozel (France)
(Liris et al., 1994, p. 35)



XYOAKHWI

Fig. 5-1 *Tuca anûan*
Inscription de Glazel (France)
(Morlet, 1927, p. 7)



ANVANA

Fig. 5-2 *anuana* (ligne 2)
Texte magique de Larzac (France)
(Lambert, 1994, p. 160/161)

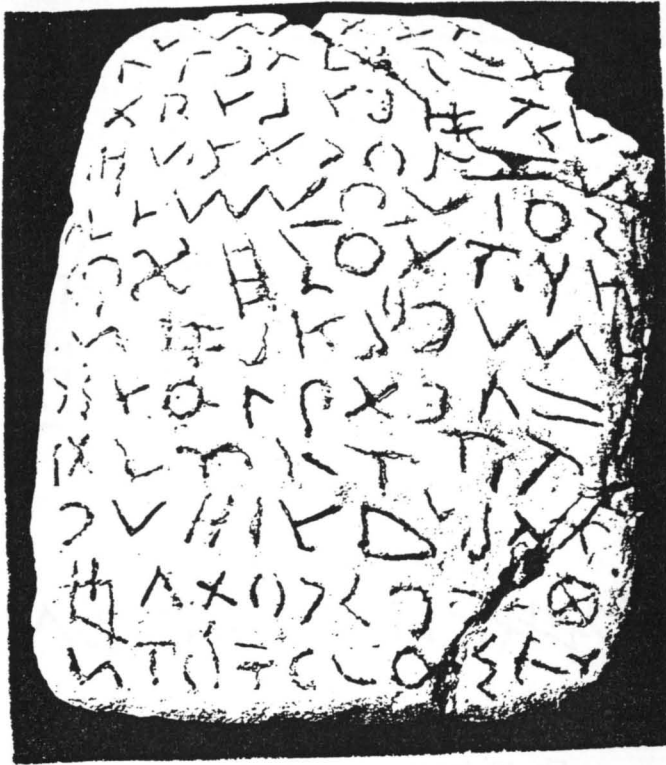


Σ // . X H
 < H ♀ V (D I C A
 / A H R > Y Δ O X A I I P I W W) <
 = . X . } G B } } X : —

Fig. 8 Inscription de Glozel (France)
(Morlet, 1927, p. 12)

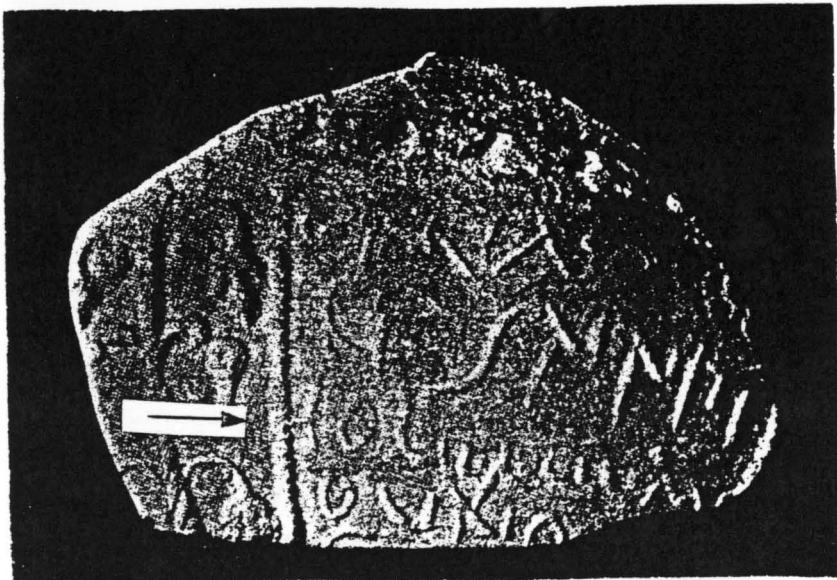
---H>>x<OΓ=---
o p e...

Fig. 9-1 Inscription de Glozel (France)
 (Morlet, 1978, p. 52)



O Γ P X
o p (e) r t

Fig. 9-2 Inscription de Glozel (France)
 (Morlet, 1978, p. 69)



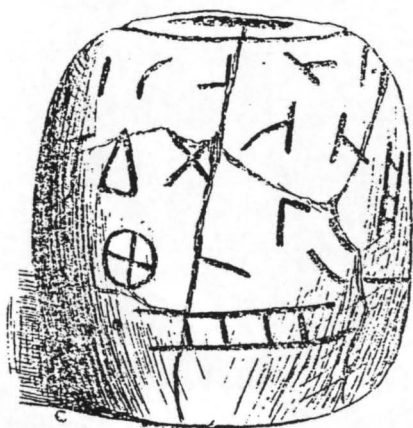
- (1) CALIA · VII ...
- (2) BIVSΛNITI
- (3) † OBIIRTII · M

Fig. 9-3

Inscription de Lezoux (France)
(Rhys, 1906, p. 196)



Fig. 10 Inscription de Glozel (France)
(Morlet, 1978, p. 53)



/S i c(o)l u i /
 Δ 7 5 < < | K / < M M
 X T) T Δ X 1 T H X X ⊕ R
 = C ⊕ T Γ - II F T
 . IIII .

Fig. 11 Inscription de Glozel (France)
 (Morlet, 1927, p. 15)

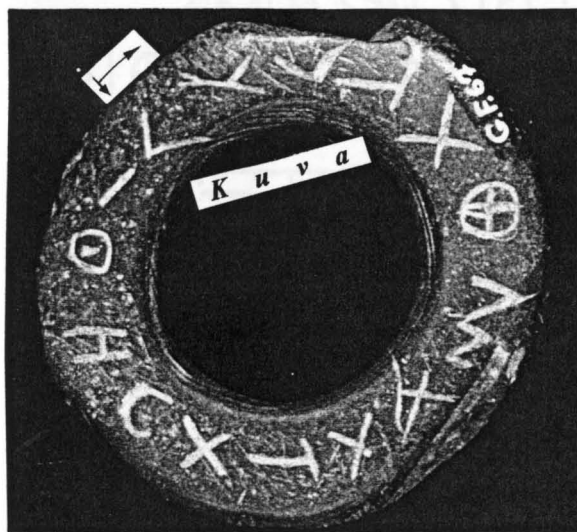
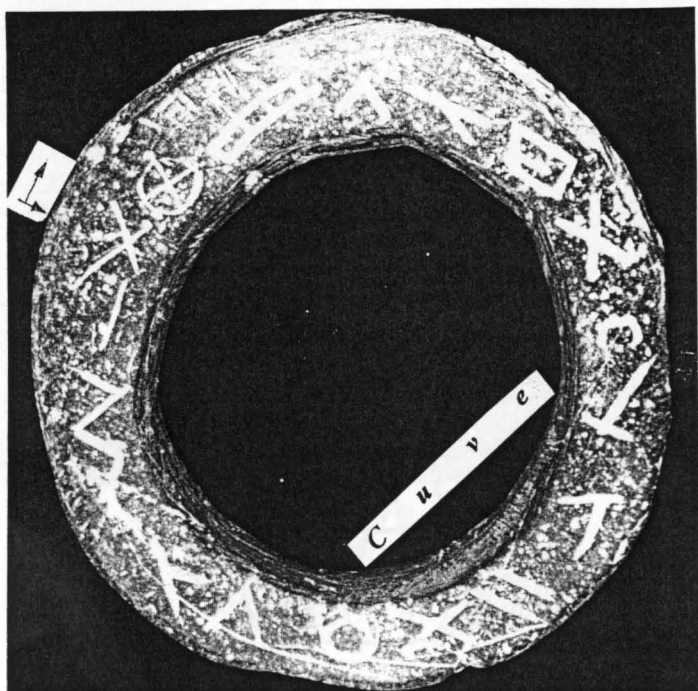


Fig. 12 Inscription de Glozel (France)
 (n'existe pas chez Morlet, 1978)
 (Photo Liris, 1994)

Fig. 13 Inscription de Glozel (France)
 (Morlet, 1978, p. 49)
 (Photo Liris, 1994)

Textes concernant une relation historique de Glozel ?

Inscriptions sur anneaux de schiste

A part ces textes sur urnes et vases funéraires je présente deux inscriptions sur **anneaux de schiste** qui expriment vraisemblablement une relation historique importante entre la **Gaule cisalpine** et **Glozel** à l'Age du Fer.

12. Inscription sur un grand anneau de schiste (Fig. 12, GLO-?, Liris, 1994, comme diapositive) contenant une *dédicace*.

On retrouve l'idionyme *Tote*, et *Cuve* devrait être le nom de la tribu des **Cubes** (Cubi), parce que le glozélique n'a pas de lettre b.

Comme verbe, il y a de nouveau *avot* gaul. 'a fait' (cf. Fig. 7, Fig. 11) - pour *Tovanos* (au datif en -ui). Et on retrouve des ligatures <ot> dans *Tote* et <nu> dans *Tovanui*.

Tote *avot* *Cuve* *Tovanui*
 Tote a fait Cube Tovanui
 Tote, le **Cube**, (l') a fait (pour) Tovanos

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 12	<i>Tote</i>	<i>Tote</i> (?)	Totus	Holder, 1896, II, p. 1896
	<i>av</i>	<i>avot</i> (?)	avot 'a fait'	Lambert, 1994, p. 118
	<i>Cuve</i>	<i>Cuve</i> (?)	Cubos (Cube)	Holder, 1896, I, p. 1180
	<i>Tovanui</i>	<i>Tovanui</i> (?)	Tovianus	Holder, 1896, II, p. 1900

Tab. 12 Idionymes et mots celtiques dans la fig. 12

13. Inscription sur un petit anneau de schiste (Fig. 13, GLO-49.5) contenant une *dédicace*.

Comme nom, il y a de nouveau *Tot(e)* - avec l'omission du signe de la voyelle <e> - et **Kuva** représente comme **Cuve** la tribu des **Cubes** (Cubi) - (*qui l'a fait*, ce qui manque ici) - pour *Antiautos*, avec le patronyme gaulois -*cnos* 'fils de' (au datif en -oi).

Dans ce texte, il y a une ligature <ot> dans *Tot(e)* et une autre <ti> dans *Antiautchnoi*.

< x v λ x ⊕
 ^ n x ^ f x j h o \

kuva tot antiautnoi

Kuva Tot Antiautnoi

Kuva *Tot(e)* ***Antiaut cnoi***
 Cube Tote Antiaut fils de
 Le **Cube** Tote - (*l'*) a fait - (pour) le fils d'Antiautos

	Texte de Inscription	Glozel Suggestion	Références épigraphiques	Auteur
Fig. 13	<i>Kuva</i>	<i>Kuva (?)</i>	Cubos (Cube)	Holder, 1896, I, p. 1180
	<i>Tot</i>	<i>Tote (?)</i>	Totus	Holder, 1896, II, p. 1896
	<i>Antiautnoi</i>	<i>Antiautnoi (?)</i>	Anti-	Holder, 1896, I, p. 160
			Autus (vénète) ou Auctus	Holder, 1896, I, p. 304
			-cnos 'fils de'	Holder, 1896, I, p. 1051

Tab. 13 Idonymes et mots celtiques dans la fig. 13

Et l'utilisation du patronyme gaulois *-cnos* - 'fils de' - montre de nouveau, que le **lexique** de Glozel semble être une forme locale du **gaulois**.

Relation historique ?

A partir du contenu des textes sur les deux anneaux de schiste de Glozel on peut lire deux fois le nom **Cuve Tote** et **Kuva Tote** (Fig. 12, Fig. 13).

On devrait pouvoir conclure que cet homme **Tote** était un **Cube** (Cubos) et vivait à Glozel où il pratiquait comme graveur les inscriptions des textes. Et les **Bituriges** qui habitaient dans le centre de la Gaule au Nord-Ouest de Glozel dans le Berry actuel portaient le surnom Cubi, alors **Bituriges Cubi**.

"Les Bituriges sont une tribu divisée en deux groups:

Bituriges Cubi au 'pays de Berry' dans le centre de la Gaule avec pour capitale Avaricum (aujourd'hui Bourges), et

Bituriges Vivisci dans le 'Bordelais' au Sud-Ouest de la Gaule avec pour capitale Burdigala (aujourd'hui Bordeaux)" (Holder, 1896, I, p. 434).

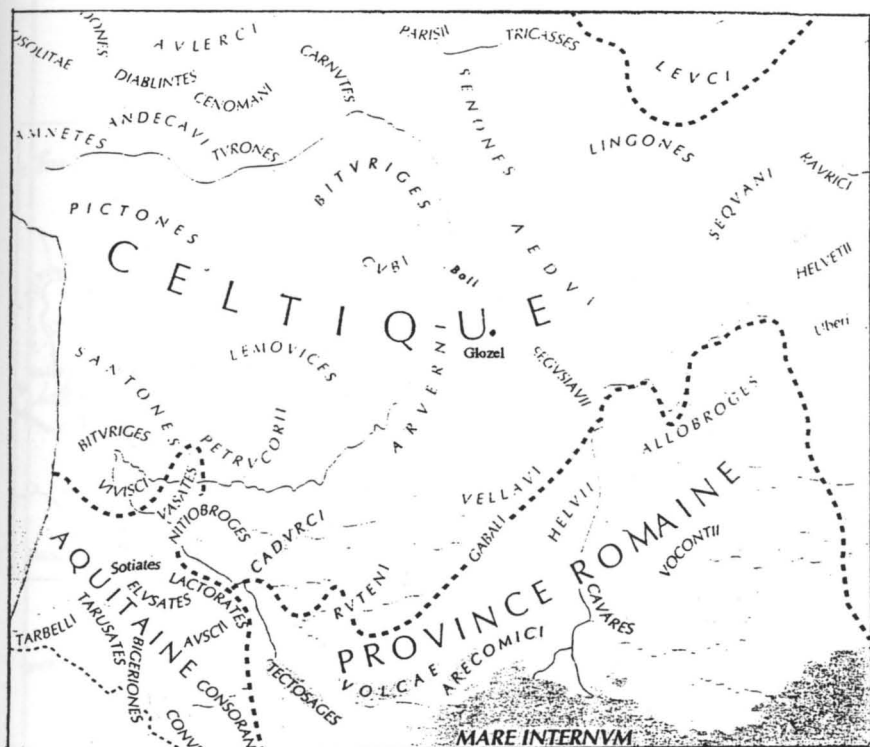


Fig. 14-1 Tribus celtiques en France (d'après C. de Beaulieu, 1998, p. 19)

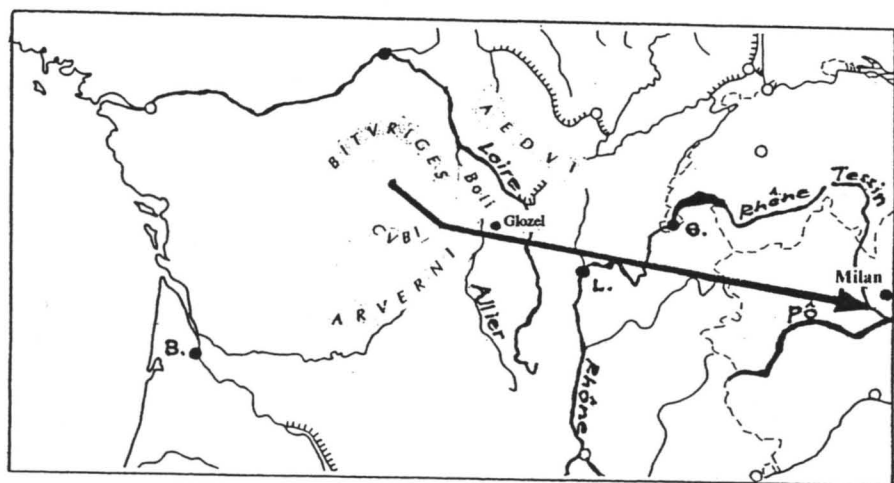


Fig. 14-2 L'expansion des Gaulois du centre de la Gaule vers la plaine du Pô (Hitz, 2000, schématique)

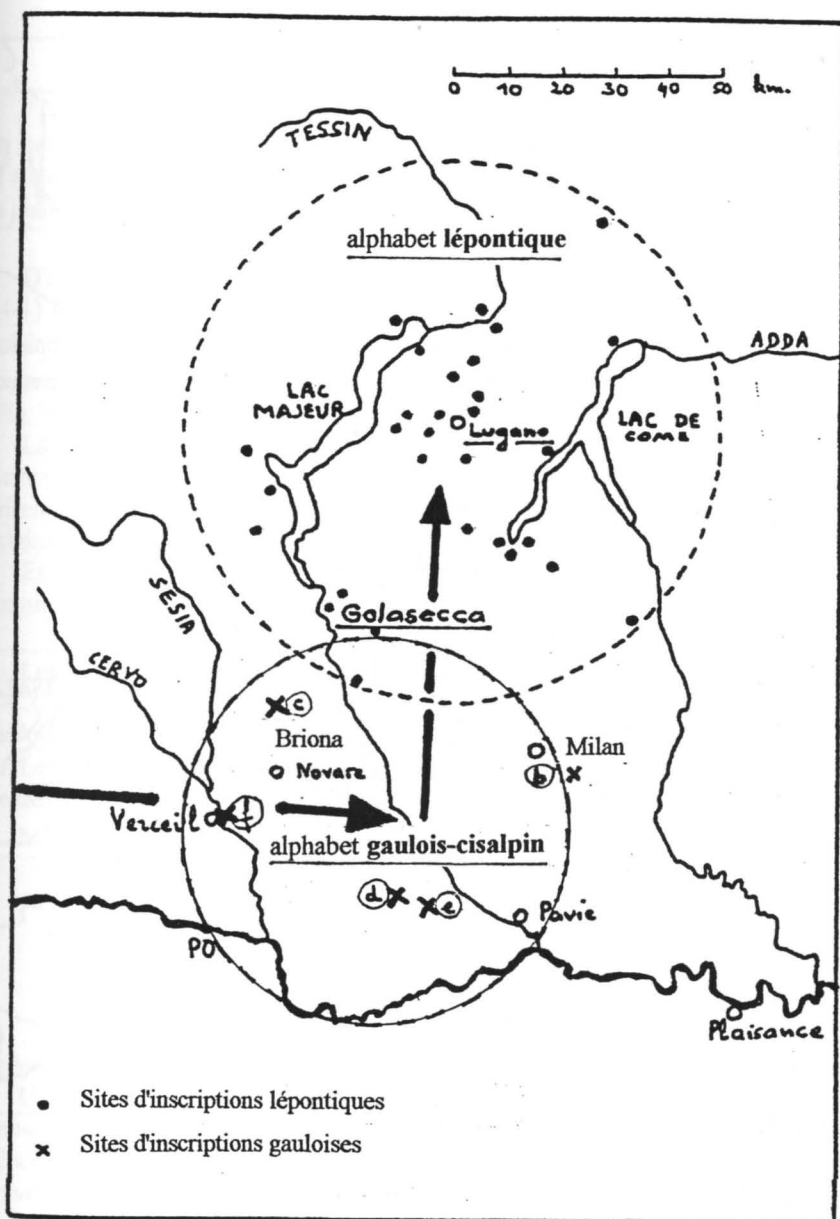


Fig. 15-1

Tribus celtiques dans la plaine du Pô (Italie):
 Sites d'inscriptions lépontiennes et gauloises
 (d'après Lejeune, 1971, planche I).

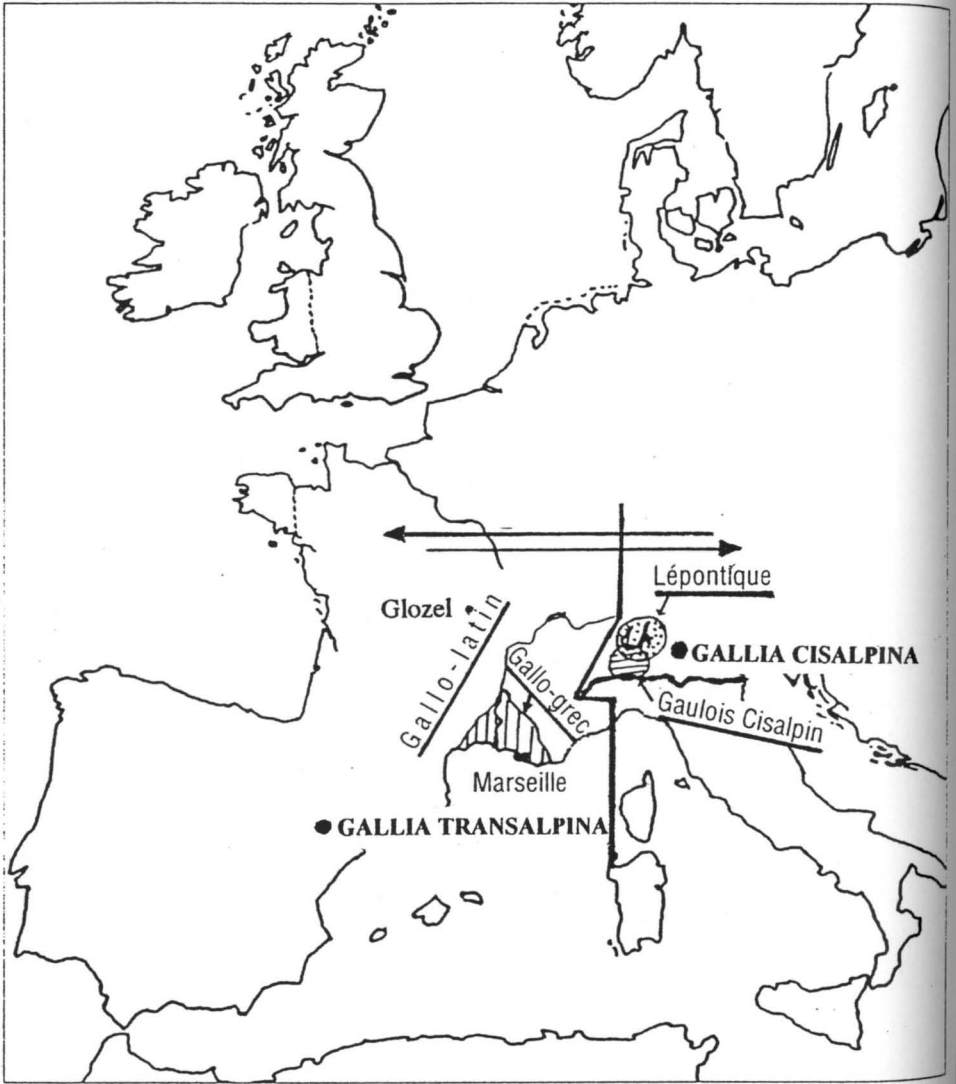


Fig. 15-2

Epigraphies celtiques dans la Celtique cisalpine
 et la Gaule transalpine
 (d'après Lambert, 1994, p. 15)

"Tite-Live mentionne que les premiers **Celtes** qui pénétrèrent la plaine du Pô en Italie étaient des **Bituriges**. Pendant des siècles cette tribu vécut au **centre** de la **Gaule**. L'expansion à travers les Alpes commença vers 400 av. J.-C. (?) quand la plaine du Pô était déjà densément peuplée" (Cunliffe, 1980, p. 133).

D'après Tite-Live, c'était vraisemblablement la tribu des **Bituriges Cubi** (Fig. 14-1) qui se déplaça - accompagnée d'un grand nombre d'éléments d'autres tribus voisines, notamment les Insubres (**Insubri**) détachés des Éduens (**Aedui**) qui se fixèrent dans le secteur de Milan - dans la plaine du Pô vers 400 av. J.-C. (?), (Fig. 14-2).

Là, ces **Gaulois** entrèrent en contact avec les **Lépointiens** - qui étaient des Celtes et parlaient le lépointique - langue celtique et apparentée au gaulois - et prirent connaissance de leur écriture, l'alphabet **lépointique** - qui avait pour origine un alphabet étrusque du Nord (Fig. 15-1).

Et les Gaulois empruntèrent l'alphabet lépointique et formèrent pour leur langue gauloise un alphabet **gaulois cisalpin** (Fig. 15-1).

Les tribus des **Gaulois** au **midi** de la **Gaule** empruntèrent à partir de 300 av. J.-C. (?) l'alphabet des Grecs de Massalia (Marseille), et ils écrivirent leurs textes gaulois dans l'écriture grecque (textes gallo-grecs), (Fig. 15-2).

Les textes **gaulois** du **centre** de la **Gaule** étaient inscrits dans l'écriture latine (textes gallo-latins), à partir de 200 av. J.-C. (?), (Fig. 15-2).

Mais il n'existait pas un alphabet **gaulois-transalpin**.

**"Un intensif va-et-vient entre
la Celtique cisalpine et la Gaule transalpine"**
(Kruta, 1976, p. 85)

Epigraphie

Un premier signe de ce va-et-vient entre la Celtique cisalpine et la Gaule transalpine devrait être indiqué par l'importation des deux alphabets celtiques (lépointique et gaulois cisalpin) en **Gaule** et donc à **Glozel** (Fig. 15-2). Là, les graveurs de Glozel créèrent avec d'autres scribes des environs **l'alphabet primaire**.

Et les graveurs de Glozel continuèrent à pratiquer 'l'art d'écrire', et ils entretenaient un échange d'idées intensif avec les scribes voisins. C'est ainsi que l'alphabet primaire de Glozel se développa dans une direction plus étroite, le **glozélique**, et on peut constater un développement dans **l'écriture** également par

l'usage des ligatures nouvelles, par exemple dans les deux inscriptions sur anneaux de schiste - et le Cube *Tote* participait à tout cela.

Par la suite, les graveurs de Glozel écrivirent probablement aussi les textes des sites voisins de **Chez-Guerrier** (Fig. 16-1), de **Puyravel** (Fig. 16-2), de **Moulin Piat** (Fig. 16-3) et d'autres.

En ce qui concerne la **Gaule**, on connaît une certaine quantité d'inscriptions qui présentent de grandes similitudes avec ces signes de Glozel très apparentés. Je pense spécifiquement aux textes de **Montcombroux** (Fig. 17-1), de **Montmarault** (Fig. 17-2), des souterrains de **Palissard** (Fig. 17-3) et de **Cluzel** (Fig. 17-4) dans l'Allier, ainsi qu'à l'inscription de **Carpentras** dans le Vaucluse (Fig. 17-5).

Enfin, d'une époque plus récente, quoique difficile à préciser, nous avons l'inscription de **Carpentras** (Fig. 17-5) au sujet laquelle Camille Jullian a écrit en 1900 ces lignes mémorables:

"Il est probable qu'en cherchant avec soin ... on constaterait l'existence même en **Gaule propre** sinon d'un alphabet complet du moins des caractères autres que ceux de **Grèce** et de **Rome** et apparentés ou empruntés aux alphabets **ibériques** ou **italiotes**" (Morlet, 1955, p. 57).

Idionymes

Un signe ultérieur de ce va-et-vient entre la Celtique cisalpine et la Gaule transalpine est représenté par l'apparition des idionymes semblables ou pratiquement identiques dans les 'deux Gaules', par exemple le nom lépontique **Setu-pokios** dans le texte de Briona, Italie, comparé avec **Setu** ou **Setun** de Glozel, ainsi que l'idionyme lépontique **Setupk** sur un vase de Milan, Italie, en comparaison avec **Zatopk** de Glozel (Tab. 14, Fig. 18). Quant au lexique, **-pokios** signifie en gaulois 'qui frappe', et **-pk** contient l'abréviation de ce terme.

Glozel	Lépontique/ Gaulois cisalpin
<i>Setu et Setun</i>	<i>Setu-pokios</i>
<i>Zatopk</i>	<i>Setupk</i>

Tab. 14 Idionymes semblables ou pratiquement identiques

Par ailleurs, on retrouve des idionymes supplémentaires entre la Cisalpine et Glozel avec des noms semblables ou pratiquement identiques (Tab. 15).



Fig. 16-1 Inscription de Chez-Guerrier, près de Glozel (France)
(Morlet, 1955 p. 36)



Fig. 16-2 Inscription de Puyravel, près de Glozel (France)
(Morlet, 1955 p. 36)

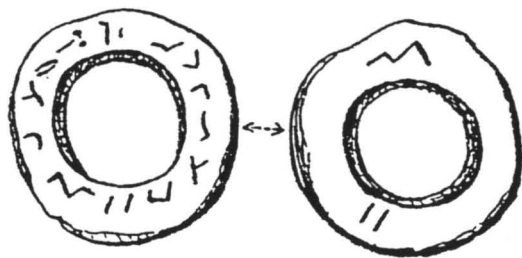


Fig. 16-3 Inscription de Moulin Piat, près de Glozel (France)
(Morlet, 1955 p. 36)



Fig. 17-1 Inscription de Montcombroux, Allier (France)
(Morlet, 1955, p. 53)



Fig. 17-2 Inscription de Montmarault, Allier (France)
(Morlet, 1955, p. 53)

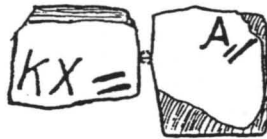


Fig. 17-3 Inscription de Palissard, Allier (France)
(Morlet, 1955, p. 53)



Fig. 17-4 Inscription de Cluzel, Allier (France)
(Morlet, 1955, p. 53)

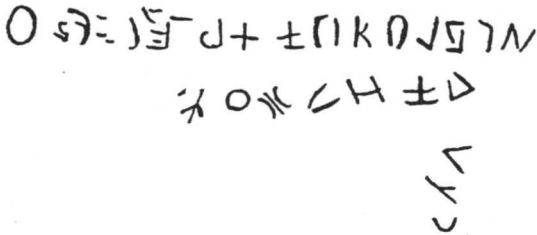


Fig. 17-5 Inscription de Carpentras, Vaucluse (France)
(Morlet, 1955, p. 56)

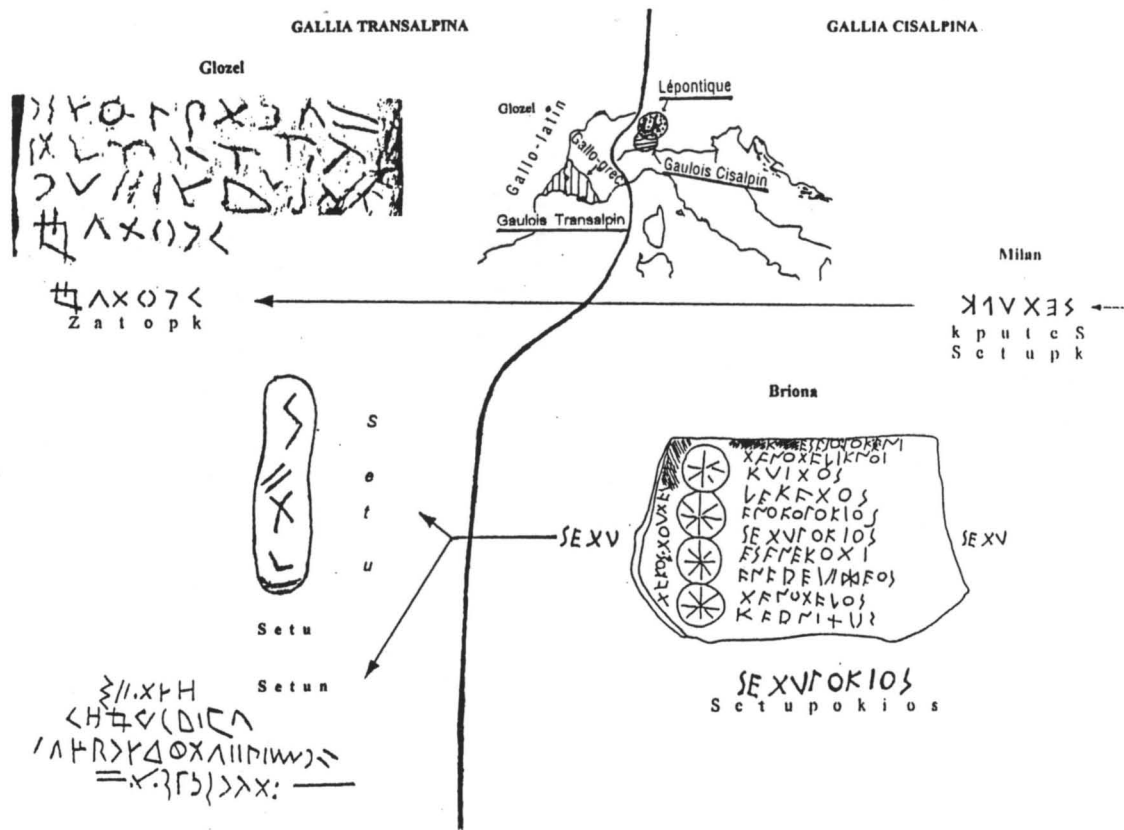


Fig. 18

Similarité des idionymes entre la Celtique cisalpine et Gloszel (Hitz, 2000)



Fig. 19

Inscription lépontique de Montmorot,
près de Lons-le-Saunier, Jura (France)
(de Marinis, 2000, Vol. 2, p. 153)

Glozel	Lépointique
<i>Ati</i>	<i>Atios</i>
<i>Tun</i>	<i>Tunal</i>
<i>Uenit</i>	<i>Uenia</i>
<i>Tepu</i>	<i>Atepu</i>

Tab. 15 Idionymes semblables ou pratiquement identiques

Un témoin redécouvert

Un fragment d'une inscription lépointique (Fig. 19) de **Montmorot** fut trouvé récemment dans le musée de Lons-le-Saunier, Dept. du Jura, France. Le texte contient le mot *Priš*, probablement un idionyme *Brixios* ou *Brixia* (en direction sinistrophe), et il est daté à environ 400 av. J.-C. (de Marinis, 2000, vol. 2, p. 153). Et Lons-le-Saunier se trouve justement sur la route entre la Celtique cisalpine et la Gaule transalpine.

De la persistance des influences linguistiques de l'Italie septentrionale sur les parleurs régionaux du centre de la France.

Par ailleurs, le problème de l'expansion des Bituriges Cubi notamment à partir du centre de la Gaule en direction du Nord de l'Italie vers la plaine du Pô sera évoqué dans l'exposé suivant par le Prof. Serge Soupel.

Résumé

Relations historiques

On peut constater que le nom de la tribu des **Boïens** (Boïi) est représenté dans une inscription de Glozel. En plus, le nom de la tribu des **Cubes** (Cubi) est mentionné dans deux textes de Glozel, et **Cubi** est un surnom des **Bituriges**.

Ces deux tribus gauloises – Boïens et Bituriges Cubi – étaient les voisins des habitants du secteur de Glozel, des '**Glozéliens**'.

Écriture/Alphabet

Les Gaulois cisalpins immigrés vers la plaine du Pô entrèrent en contact avec les **Lépointiens** – qui étaient des Celtes et parlaient le lépointique – langue celtique et apparentée au gaulois – et prirent connaissance de leur écriture, l'alphabet **lépointique** – qui avait pour origine un alphabet étrusque du Nord. Par la suite, les Gaulois formèrent pour leur langue gauloise un alphabet **gaulois cisalpin**, et

ils importèrent les deux alphabets celtiques en Gaule transalpine et à Glozel; et des scribes formèrent l'**alphabet primaire** de Glozel.

Avec des innovations propres aux signes de Glozel et avec des incorporations de certaines lettres et signes des alphabets de l'Age du Fer (grec, latin et étrusque), des scribes créèrent un alphabet plus étroit, le **glozélique**. Et l'écriture se développa par l'utilisation des ligatures.

Lexique

Dans une inscription de Glozel on peut retrouver un terme lexical exceptionnel. Il s'agit du mot gaulois *anuan* 'nom' figuré sur une urne avec un dessin 'surréaliste': *Tuca anuan* - 'Tuca est le nom'. On rencontre le terme *anuana* dans le texte magique de Larzac, France, au pluriel, qui indique les 'noms' (des sorcières).

Par ailleurs, l'utilisation du patronyme *-cnos* - en gaulois 'fils de' - dans le texte sur un anneau de schiste, montre un terme gaulois à Glozel.

Et il y a dans une inscription sur un vase de Glozel la forme incomplète d'un verbe *ope ...* signifiant le verbe *opert* 'a offert', ce qu'on rencontre comme *op(e)rt* sur une tablette de Glozel. En gaulois, on trouve *oberte* ou *(t)o-berte* 'a offert'.

En tout cas, il semble que le **lexique** de Glozel représente une forme locale du gaulois.

Idionymes

Un signe ultérieur de ce va-et-vient entre la Celtique cisalpine et la Gaule transalpine est représenté par l'apparition des idionymes lépontiques et gaulois cisalpins semblables ou pratiquement identiques: *Setu-pokios* de Briona, Italie, en comparaison avec *Setu* et *Setun* de Glozel, et *Setupk* de Milan, Italie, comparé avec *Zatopk* de Glozel.

Par ailleurs, il y a des idionymes lépontiques supplémentaires à comparer avec Glozel: *Atios* avec *Ati*, *Tunal* avec *Tun*, *Uenia* avec *Uenit* et *Atepu* avec *Tepu*.

Annexe

Le verbe gaulois *eu* (Fig. 8, GLO-53.1)

Quant au verbe gaulois *eu*, il pourrait représenter peut-être une abréviation du verbe gaulois *eu = (i)euru* (?), avec une signification proposée 'a offert' (Lambert, 1994, p. 69). Par ailleurs, pour l'expression d'une offrande, on utilisait le verbe

gaulois *oberte* ou *(t)o-berte* 'a offert', et à Glozel, il y avait *ope ...* et *op(e)rt*. Le verbe *eu* contient donc plutôt l'expression d'une dédicace avec la signification 'a dédié' (?) ou 'a consacré' (?)

On retrouve le verbe *eu* également dans les textes gaulois de Verceil, Italie, *eu* = *ieu* (?) 'a offert' (Meid, 1989, p. 13), et de Vieil-Evreux, France, avec une traduction extraordinaire *EV* = 'e(x) v(oto)', (Lejeune, 1988, p. 192).

Quant à Glozel, l'expression du verbe *eu* se retrouve évidemment dans une certaine quantité d'inscriptions: *eu* (Fig. 8, GLO-53.1), *eu* (GLO-66.1), *eu* (GLO-70) et *.eu* (GLO-71), et je suggère la signification 'a dédié' (?) ou 'a consacré' (?)

Mais le problème du verbe *eu* n'est pas encore résolu d'une manière satisfaisante.

Omission des signes des voyelles dans les inscriptions de Glozel

Comme démontré, 'l'omission d'une voyelle' est très répandue dans les textes de Glozel.

Il s'agit peut-être de l'apparition linguistique appelée '**synkopé**', avec la chute des voyelles non accentuées, qui sont courtes et d'une puissance phonétique peu importante.

Mais il y a aussi d'autres explications pour l'omission des voyelles dans les textes, par exemple '**l'écriture brève**' ('abbreviated writing') où la voyelle – surtout dans la première syllabe – n'est pas écrite, parce qu'elle est déjà contenue dans la prononciation – c'est-à-dire ... be, ce, de ... etc. Mais cet effet est rarement observé, sauf dans des textes grecs.

On pourrait penser – comme spéculation – aux systèmes d'épigraphie, où on n'écrit pratiquement jamais les voyelles, par exemple dans les **écritures sémitiques**. Mais cette explication me semble aléatoire pour les inscriptions de Glozel.

Le problème de 'l'omission d'une voyelle' dans les textes de Glozel est loin d'être résolu.

Syntaxe: Ordre des mots

L'irlandais ancien et moderne a le verbe en **tête de phrase**, de même en gallois.

Qu'en est-il du **gaulois**? On s'attendrait à trouver un ordre des mots assez libre, comme il est normal dans une langue où les fonctions syntaxiques sont marquées par les désinences. L'analyse des séquences aboutit aux conclusions suivantes: l'ordre verbe-sujet est beaucoup plus rare que sujet-verbe, ces deux éléments ayant tendance à se suivre dans cet ordre.

Quant aux inscriptions **glozéliques**, j'ai constaté que l'ordre sujet-verbe est souvent le cas normal, mais ils existent également quelques textes où on trouve le verbe en **tête de phrase**.

Corpus des inscriptions de Glozel

Pour chaque figure, j'ai introduit la référence bibliographique avec le numéro de la **page** (i.e. 52) ainsi que le numéro de la **figure** (i.e. 8), correspondant à la publication '*Glozel - Corpus des inscriptions*' (Dr. A. Morlet, 1978) - comme par exemple **GLO-52.8**.

La numérotation **GF-** des figures de Glozel veut dire '*Glozel/Fradin*' - mais le terme n'est pas expliqué dans aucune publication.

Il faudrait donc créer un '*Corpus des inscriptions de Glozel*' (**CIG-**), contenant des belles photographies de toutes les pièces qui existent partout dans les musées.

Abréviations

celt.	Celtique	irl.	Irlandais
gallo-rom.	Gallo-Romain	v.irl.	Vieil-Irlandais
gaul.	Gaulois	lép.	Lépontique
gloz.	Glozélique	skrt.	Sanskrit

Bibliographie

Age du Fer/Epoque Gallo-romaine

Aigner-Foresti, L. (1988): *Zeugnisse etruskischer Kultur im Nordwesten Italiens und in Südfrankreich*. Wien. --- **Birkhan, H.** (1997): *Kelten*. Wien. --- **Birkhan, H.** (1999): *Kelten - Bilder ihrer Kultur*. Wien. --- **Colbert de Beaulieu, J.-P., et B. Fischer** (1998): *Recueil des Inscriptions gauloises (R.I.G.): Les Légendes monétaires*. Vol. IV. Paris. --- **Coulon, G.** (1996): *Argentomagus - Du site gaulois à la ville gallo-romaine*. Paris. --- **Cunliffe, B.** (1980): *Die Kelten und ihre Geschichte*. Bergisch Gladbach. --- **de Marinis, R.C. et S. Biaggio Simona** (2000): *I Leponti - tra mito e realtà*. Katalog, Vol. 1 et 2. Locarno. --- **de Vries, J.** (1962): *La religion des Celtes*. Stuttgart. --- **Dinter, B.** (1894): *C. Iuli Caesaris Belli Gallici Libri VII*. Leipzig. --- **Frei, B., R. Frei-Stolba, O. Menghin, J. Rageth, und E. Risch** (1984): *Das Räterproblem in geschichtlicher, sprachlicher und archäologischer Sicht*. Chur. --- **Heinz, S.** (1999): *The owl - A symbolic figure from the dawn of Celtic Culture to modern days Wales. A Welsh tradition and its cultural context*. EAZ, Heft 3, p. 337. Berlin. --- **Holder, A.**

(1896/1961): *Alt-Keltischer Sprachschatz*. I-III. Leipzig. Neudruck: Graz. --- **Hubert, H.** (1932): *Les Celtes et l'expansion celtique*. Paris. --- **Jensen, H.** (1958): *Die Schrift*. Berlin. --- **Krahe, H.** (1962): *Die Struktur der alteuropäischen Hydronymie*. Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Nr. 5. Wiesbaden. --- **Kruta, V.** (1976): *Les Celtes*. Paris. --- **Lambert, P.-Y.** (1994): *La Langue Gauloise*. Paris. --- **Lejeune, M.** (1971): *Lepontica*. Paris. --- **Lejeune, M.** (1974): *Manuel de la langue Vénète*. Heidelberg. --- **Lejeune, M.** (1985): *Recueil des Inscriptions gauloises (R.I.G): I. Textes Gallo-grecs*. Vol. I. Paris. --- **Lejeune, M.** (1988): *Recueil des Inscriptions gauloises (R.I.G): II. 1. Textes Gallo-étrusques - Textes Gallo-latins sur pierre*. Vol. II. Paris. --- **MacCulloch, J.A.** (1911/1992): *The Religion of the ancient Celts*. London. Reprint. --- **Maier, B.** (1994): *Lexikon der keltischen Religion und Kultur*. Stuttgart. --- **Mayrhofer, M.** (1978): *Sanskrit-Grammatik*. Berlin/New York. --- **Meid, W.** (1968): *Indogermanisch und Keltisch*. Innsbruck. --- **Meid, W.** (1989): *Zur Lesung und Deutung gallischer Inschriften*. Innsbruck. --- **Meid, W.** (1994a): *Gaulish Inscriptions*. Budapest. --- **Meid, W.** (1994b): *Celtiberian Inscriptions*. Budapest. --- **Menge, H.** (1951): *Langenscheidts Taschenwörterbuch - Griechisch-Deutsch*. Berlin. --- **Morandi, A.** (1982): *Epigrafia Italica*. Roma. --- **Moreau, J.** (1958): *Die Kelten*. Essen. --- **Morgenroth, W.** (1979): *Lehrbuch des Sanskrit*. Leipzig. --- **Petschenig, M.** (1936): *Der kleine Stowasser - Lateinisch-deutsches Schulwörterbuch*. Berlin/Leipzig. --- **Pfiffig, A.J.** (1998): *Die Etruskische Sprache*. Wiesbaden. --- **Pokorny, J.** (1969): *Altirische Grammatik*. Berlin. --- **Rhys, J.** (1906/1913/1977): *Celtic inscriptions*. British Academy. Reprint: Bad Honnef am Rhein. --- **Rix, H.** (1998): *Rätisch und Etruskisch*. Innsbruck. --- **Speidel, M. A.** (1996): *Die römischen Schreibräfen von Vindonissa*. Brugg. --- **Stokes, W. und A. Bezzenger** (1894/1979): *Wortschatz der Keltischen Spracheinheit*. Göttingen. Neudruck. --- **Strachan, J.** (1949/1988): *Old-Irish Paradigms*. Dublin. Reprint. --- **Stüber, K.** (1997): *Urindogermanisch *h₁nom-n 'Name', *h₂ong-n 'Salbe' und der Ablaut der neutralen n-Stämme*. Die Schrift 39/1. Wien. --- **Thurneysen, R.** (1909): *Handbuch des Alt-Irischen*. I. Grammatik. Heidelberg. --- **Thurneysen, R.** (1946/1998): *A Grammar of Old Irish*. Reprint. Dublin. --- **Wachter, R.** (1998): *Italien, Alphabetinschriften*. In: *Der 'Neue Pauly'*, Bd. 5. --- **Ziegler, S.** (1994): *Die Sprache der altirischen Ogam-Inschriften*. Göttingen.

Glozel

Buchanan, D. (1981): *A preliminary decipherment of the Glozel inscriptions*. The Epigraphic Society - Occasional Publications, Vol. 9, Part 2, San Diego, CA (USA). --- **Bürgin, L.** (1998): *Geheimakte Archäologie*. München. --- **Crawford, T.D.** (1977): *Nouvelles études sur Glozel*. R.A.C.F. no. 63-64, Vichy. --- **Daugas, J.P., J.P. Demoule, J. Guilaine, D. Miaillier, P. Pétrequin, et J.C. Poursat** (1994): *Résumé des recherches de terrain et de laboratoire effectuées à Glozel, entre 1983 et 1990, sous l'égide du ministère de la culture*. Clermont-Ferrand. --- **Germain, R., E. Fradin, A.-M. Juaneda-**

Calvier, et M. Latour (1995): Ed., *Spécial Glozel*, Clermont-Ferrand. --- Germain, R., M. Piboule, M. Latour, M. Labarrère-Delorme, G. Tixier, A.-M. Juaneda-Calvier, et M. Franc (1997): *Sépultures et mobiliers funéraires du Néolithique au Moyen-Age. - Glozel, étude comparative*. Actes du (Ier) colloque, 1996. Vichy. --- Germain, R. (2000): *Nouveaux résultats des analyses scientifiques de Glozel*. Actes du IIe colloque international, 1999. Vichy. --- Gorce, M. (1974): *Les pré-écritures et l'évolution des civilisations*. Paris. --- *Histoire et archéologie* (1983): *Glozel - L'affaire Dreyfus de l'archéologie*. Dijon. --- Hitz, H.-R. (1997): *Les inscriptions de Glozel - Essai de déchiffrement de l'écriture*. I. Tablettes de terre cuite. Ettingen. --- Hitz, H.-R. (1998): *Les inscriptions de Glozel - Essai de déchiffrement de l'écriture*. II. Grands galets (pierres), Pots-à-masques en argile et Os. Ettingen. --- Hitz, H.-R. (1999a): *Eine Analyse der Glozel-Schrift und deren Lexik*. Ettingen. --- Hitz, H.-R. (1999b): *Une analyse de l'écriture et du lexique de Glozel. - Nouveaux résultats des analyses scientifiques de Glozel*. Dans: Actes du IIe colloque international, Octobre 1999. Vichy. --- Hitz, H.-R. (2001): *Sind die Inschriften von Glozel altkeltisch ?* Vorgetragen an der Universität Wien, Fach Keltologie (Prof. H. Birkhan). München. --- Isserlin, B.S.I. (1976): *Notes sur les inscriptions de Glozel*. R.A.C.F. no. 57-58. Vichy. --- Labarrère-Delorme, M. (1999): *Écritures néolithiques - L'os de Glozel*. Cessy. --- Liris, R., C. Biaggi, N. Simms, G. Ventouillac, et J. Grivel (1994): *Glozel - Les graveurs du silence*. Orcines. --- McKerrell, H., V. Mejdahl, H. François, et G. Portal (1974): *Thermoluminescence and Glozel*. *Antiquity* Vol. 48, p. 265. --- McKerrell, H., V. Mejdahl, H. François, et G. Portal (1976): *Datation par thermoluminescence de ceramique de Glozel*. R.A.C.F. no. 57-58. Vichy. --- McKerrell, H. (1999): *La datation des céramiques de Glozel par thermoluminescence. - Nouveaux résultats des analyses scientifiques de Glozel*. Dans: Actes du IIe colloque international, Octobre 1999. Vichy. --- Morlet, A., et E. Fradin (1925-1928): *Nouvelle station néolithique*. no. 1-5. Vichy. --- Morlet, A. (1927): *Les Vases inscrits de Glozel*. Paris. --- Morlet, A. (1955): *Origines de l'écriture*. Montpellier. --- Morlet, A. (1978): *Glozel - Corpus des Inscriptions*. Roanne. --- Torchet, N., P. Ferryn, et J. Gossart (1978). *L'affaire de Glozel*. Marsat. --- Zimmermann, D. W. (1976): *Mesures de la thermoluminescence de grains de zircon extraits de deux prélèvements de Glozel*. R.A.C.F. no. 57-58. Vichy.

Dr. Hans-Rudolf Hitz
 Guntengarten 23
 CH-4107 Ettingen
 hitz@datacomm.ch

DE LA PERSISTANCE DES INFLUENCES LINGUISTIQUES DE L'ITALIE SEPTENTRIONALE SUR LES PARLERS RÉGIONAUX DU CENTRE DE LA FRANCE

«Les relations de l'Auvergne avec l'Italie ont été multiformes et suivies.» Pierre Bonnaud, *Grammaire générale de l'auvergnat* (164).

Serge SOUPEL

Le raisonnement que j'entends tenir ici est simple. L'influence (linguistique) exercé par les peuples de la plaine du Pô sur ceux de la Gaule centrale (donc sur les gens de Glozel) après la conquête romaine de ce secteur n'aurait probablement pas été ce qu'elle fut si des liens antérieurs (linguistiques et culturels notamment) très forts n'avaient pas existé. Il y avait en effet à l'époque où les inscriptions de Glozel ont été gravées une forte influence de la Gaule cisalpine sur la transalpine. Hans-Rudolf Hitz met cela parfaitement en évidence. Pour ajouter au crédit de ses démonstrations, et leur donner comme une note infrapaginale, je souhaite m'étendre sur l'existence de ce courant est-ouest longtemps après la conquête romaine de la Gaule transalpine. Les observations de Hans-Rudolf Hitz lui permettent en effet, grâce à une lecture comparative, d'établir que l'écriture spécifique de Glozel remonte à l'âge du Fer. Cette écriture est empruntée (avant modifications locales dues à des scribes du pays, voire à des scribes venus de chez les Bituriges proches voisins, dont Camille Jullian, reprenant Tite-Live, souligne l'importance lors des migrations vers la plaine du Pô : celles dont il s'agit ici remontent vraisemblablement au IV^e siècle avant J.-C.)¹, à un système graphique d'inspiration étrusque qui eut cours d'abord chez les Lépointiens centrés sur le lac de Lugano (qui se situe sur la même latitude que Glozel), puis ailleurs en Gaule cisalpine, surtout dans la région des lacs Majeur et de Côme. On pensera aussi à Golasecca, et à sa brillante civilisation à l'âge du Bronze : Golasecca, sorte d'anagramme de Glozel, au sud du lac Majeur.

On lira ainsi avec profit Venceslas Kruta et Valerio M. Manfredi, qui parlent longuement du peuplement celtique de l'Italie septentrionale, de la douceur relative du climat alpestre facilitant les allées et venues à travers la montagne pendant le demi-millénaire précédant la naissance du Christ² ; ils insistent sur l'histoire du peuple celte de Golasecca (aux VI^e et Ve siècles avant J.-C.) avant l'arrivée des Transalpins au IV^e (52). Ils évoquent la présence d'Insubres déjà installés, avant l'arrivée avec Bélovèse des Insubres transalpins dans la région de ce qui allait devenir Milan (53). Et ils plaident sans le savoir en faveur de la thèse de Hans-Rudolf Hitz quant à l'influence cisalpine sur l'écriture glozélienne : « La comunanza di tiponimi (come Mediolan[i]um) e di etnici (come Insubri) [...] fra celti transalpini e cisalpini fa pensare a rapporti culturali mai interrotti e inoltre la comunanza di

linguaggio, di religione e, sostanzialmente, di usi e costumi dovette favorire grandemente la messa in opera di progetti comuni» (56).

Ce que Hans-Rudolf Hitz nous rappelle des allées et venues des peuples celtophones parents, entre les deux côtés des Alpes (à une époque où le climat était vraisemblablement propre à permettre les voyages en toutes saisons, comme disent Kruta et Manfredi), peut être considéré comme une annonce des va-et-vient entre ces deux zones durant les décennies, voire les siècles, postérieurs à la conquête romaine de la Gaule transalpine. Les va-et-vient postérieurs imitent les antérieurs, suivant un réseau de communication Est-Ouest par les grands cols alpestres depuis longtemps établi. Ces réseaux Est-Ouest qui ont survécu, pour certains jusqu'à nos jours, en Gaule transalpine (s'y superposèrent les réseaux Nord-Sud en direction du Bassin parisien surtout, créés par les Francs). Les liens ont ainsi persisté entre les peuples de la diaspora gauloise, grande voyageuse selon des tracés géographiques Est-Ouest-Est, qui avait conservé la «mémoire» d'origines communes, et des cousinages.

Privé de documentation linguistico-historique proprement dite concernant l'époque où les inscriptions de Glozel influencées par la Cisalpine se sont faites, je vais donc, pour étayer les démonstrations de Hans-Rudolf Hitz, entreprendre une ébauche de démonstration de l'existence de ces liens de parenté voyageuse fondée sur l'observation d'influences postérieures fortes parties de l'Est pour aller vers l'Ouest. La géographie ne changeant pas, les canaux de pénétration linguistique (orale et écrite) après la conquête romaine sont manifestement identiques à ceux de l'âge du Fer : les parentés, les voies de communication, et la longue tradition ont servi l'expansion de la romanité culturelle et linguistique comme elles avaient servi auparavant la pénétration d'une graphie orientale à Glozel (et ailleurs). La romanité n'aurait à l'évidence pas aussi bien réussi sa pénétration si ces canaux naturels n'avaient pas préexisté, et si elle avait dû compter sur les seules remontées depuis le Midi. Pour reprendre Kruta et Manfredi : «La fine del conflitto che oppone nel III secolo i Celti d'Italia a Roma aprì un periodo di relazioni dalle conseguenze importanti sia per i Cisalpini che per i loro cugini transalpini. Infatti, l'assimilazione dei Transpadani preparava in prospettiva la conquista della Gallia, grazie alla potenza economica rappresentata dalla pianura del Po [...] Riserva di derrate e di uomini, la Cisalpina costituiva una base ideale per la conquista economica e militare del mondo transalpino» (194).

Pour établir la réalité et la pérennité des influences (je pourrais presque parler aussi des ressemblances, si j'en juge par l'opinion que le grand poète clermontois Jacques Delille, protégé de Voltaire et traducteur de Milton, se faisait de la campagne de Mantoue où il voyait une réplique de la grande Limagne qui est à la porte de Glozel), je me fonderai sur les travaux du professeur Pierre Bonnaud, géo-historien de l'Université de Clermont-Ferrand, savant de très grand renom qui poursuit depuis des lustres ses travaux sur la langue auvergnate (auteur d'une grammaire très complète de l'auvergnat où sont examinées les variantes régionales et les substrats

historiques, il a notamment publié récemment un grand dictionnaire français auvergnat³ ; sur la langue auvergnate et sur la «Médioromanie» dans son ensemble, vaste zone centrale de la France correspondant d'assez près à la Gaule dite celtique que conquiert César. Bien entendu, Pierre Bonnaud apporte de l'eau au moulin de Hans-Rudolf Hitz, mais je constate que Hitz en fournit aussi à celui de Bonnaud qui sera heureux de découvrir dans les exportations cisalpines vers Glozel touchant à l'alphabet, la confirmation des apports linguistiques et culturels postérieurs dont il parle, de l'Est à l'Ouest des Alpes. Je dis culturels, et je pourrais ajouter «agricoles» tant la polyculture de la Limagne ressemble (ou ressemblait il y a encore quelques années) à celle de la plaine du Pô («laboratorio di una agricoltura prospera» selon Kruta et Manfredi [194] qui l'avait inspirée (confirmation des remarques de Jacques Delille).

Pierre Bonnaud, en s'appuyant sur des constatations linguistiques dont il va être question, démontre de façon tout à fait satisfaisante que les idiomes régionaux (néo-latins) du centre de la France actuelle (donc la variété dialectale arverno-bourbonnaise de Glozel elle-même, et des régions circumvoisines où il faut absolument inclure le Berry d'où venait certains scribes de Glozel, bituriges cubes, ainsi que le montre Hans-Rudolf Hitz) sont héritiers du latin parlé jadis non point tant au Sud de l'Italie (l'Italie centrale/méridionale a porté ses efforts avant tout sur la romanisation de la Provincia Romana acquise près de cent ans avant la conquête totale de la Celtique) qu'au Nord de l'Italie ; c'est-à-dire de la plaine du Pô : *grosso modo* l'endroit qui avait exporté son ancien alphabet à Glozel.

À propos de la Provincia Romana, permettez-moi de remarquer la prudence des vainqueurs romains de Bituit en 121 avant J.-C.⁴, environ soixante-dix ans avant Alésia et une centaine d'années après la prise de Milan en 222 avant J.-C. Bituit était roi des Arvernes (et des Allobroges, c'est à dire du Dauphiné actuel, prétend-on aussi) ; il régnait en tout cas sur le territoire de Glozel. Les Romains victorieux avaient alors mené leur politique d'annexion très intelligemment puisqu'ils avaient réussi à ménager la présence d'un coin médian enfoncé en pays celtique (le pays alpin des Allobroges) comme prolongement vers le nord de leur Provincia. Cela était tout à fait propre à priver de leurs contacts géographiques et alliances anciens les deux Gaule plus ou moins menaçantes (la conquise, celle surtout des Insubres de Milan, ceux qui avaient entre autres choses permis le transfert à Glozel de l'alphabet cisalpin de type lépontien dont parle Hans-Rudolf Hitz, au Nord de la péninsule, et l'indépendante en transalpine, largement placée sous l'autorité arverne, dans le pays où se trouvait Glozel). Les contacts et alliances remontaient au moins au IV^e siècle avant J.-C., à l'époque où le roi des Bituriges, Ambicat, avait envoyé son neveu Belovèse et une vaste suite composée d'éléments tirés de toutes les cités proches à la conquête de la plaine du Pô où vivaient les Étrusques, comme le soulignent Kruta et Manfredi.

Dans sa thèse, *Terres et langages, peuples et régions*, Pierre Bonnaud explique : «La latinité particulière de cette région (centrale de la France, où se trouve Glozel) doit être à l'origine de particularités communes de nos jours encore, entre la région médiatoromane française et la Médiatoromanie orientale, Italie du Nord et Rhétoromanie [...] Tout indique dans l'histoire des dialectes et du peuplement que cette influence de la cisalpine et de Vienne [relais cisalpin en terre allobroge] s'est largement étalée sur le Nord du Massif Central et même de l'Aquitaine garonnaise septentrionale.»⁵ Pour Pierre Bonnaud, en effet, le concept d'une «Médiatoromanie» (où Glozel a pu jouer un rôle religieux considérable au cours de la protohistoire) regroupant les régions centrales du pays (de la Suisse jusqu'à l'Atlantique) avec pour compagne une vaste section hors de France vers l'Est, est des plus important.

Dans la revue auvergnate bilingue qu'il dirige, *Bizà Neirà*, Pierre Bonnaud évoque ainsi l'avancée du latin en Gaule orientale et centrale où il mit près de dix siècles à supplanter entièrement et partout la langue antérieure. Le latin est arrivé «par les cols des Alpes et à partir de la *Gaule cisalpine*. Or, la Gaule cisalpine avait été romanisée antérieurement, mais le latin y était parlé avec un autre accent, d'autres mots parfois, ce que montrent bien les zones romanisées d'accueil. Nous sommes un peu les légataires de Milan, ce centre rayonnant fondé par les Insubres *venus de la Gaule Celtique*.»⁶ Bonnaud souligne au reste le grand rôle joué par ce qu'il nomme «la transversale bourbonnaise» : c'est-à-dire la voie (une parmi d'autres) allant de l'Est à l'Ouest, je n'insiste pas sur le poids évident dans les apports de la cisalpine en direction de Glozel de cette transversale, réutilisation romaine d'un parcours multi-séculaire, et sans doute pré-celtique, dont il sera de nouveau question.

C'est dans l'étude des phénomènes linguistiques pointus que Pierre Bonnaud excelle et fournit les arguments les plus convaincants. On apprend beaucoup en lisant sa *grammaire générale de l'auvergnat à l'usage des arvernaisants* : on y découvre des notations utiles quant aux particularismes de l'arverno-bourbonnais (la variété septentrionale de l'auvergnat, langue naturelle des habitants de la Montagne bourbonnaise), encore sans doute un peu parlé à la fin du XX^e siècle. Voici par exemple un parallèle fort : «dans le Nord de la Basse Auvergne se rencontre un mot très intéressant : **basseï** : très, extrêmement, que l'on peut rapprocher de l'italien **assai**, du piémontais **assè**, plus que du français **assez**, compte tenu du sens : c'est certainement un des traits italiques qui ont suivi notamment l'ancien itinéraire (Est-Ouest) de bordure nord du Massif Central» (83). Plus loin, Bonnaud s'étend sur l'existence d'un prétérit en -t- en Auvergne du Nord, qui «n'est pas une bizarrerie isolée, mais appartient à un type italique, esquissé en italien [...] et pleinement développé en romanche-ladin» (133). Il y a des remarques semblables concernant le subjonctif imparfait, proche des formes «rhétoromanes» à l'est du domaine dit «médiatoroman» et Bonnaud insiste encore sur le fait que le subjonctif imparfait peut remplacer le conditionnel en auvergnat comme en lombard (169). Quant au double infinitif de certains verbes (en -e en -ï : comme **tene et tenï** pour **tenir**) il ressemble à ce qui

s'entend en piémontais. Au chapitre des participes passés, comme à celui des accentuations de la conjugaison, la liste est longue des échos et des correspondances. C'est à propos de l'imparfait qui a une seule forme usitée en arverno-bourbonnais : ce en quoi l'arverno-bourbonnais diffère de l'auvergnat parlé légèrement plus au sud, où l'imparfait à deux formes, que Bonnaud apporte les éclairages les plus parlants quant aux contacts continus entre la cisalpine et la transalpine. Il observe une régularisation des formes de la conjugaison en **-ave** dans le «bastion le plus typique, la région gannatoise avec variante en **-ève** «en pays montluçonnais» (158). Cette simplification qui s'est faite également au delà des Alpes, serait ainsi à prendre en compte pour la démonstration présente, même si la simplification était «le résultat d'une évolution autochtone» (159). Selon Bonnaud, «quand on se rappelle le nombre de faits qui rapprochent l'arverno-bourbonnais des groupes rhétique et italique, on se dit qu'il doit y avoir quelque chose de plus et que les systèmes de relations ont dû prolonger de façon médiate mais efficace les rapports du temps de la romanisation et influencer les choix des formes unifiées par imprégnation, en dehors de la conscience de ceux qui parlaient» (159).

L'imprégnation dont il est fait état est une longue affaire, certainement. Je ne doute pas qu'elle ait des origines très anciennes, et qu'elle remonte, notamment à l'époque où les Cisalpins, venus près du Pô sur ordre du roi des Bituriges, élèves des Lépointiens celtes, comme de leurs parents et descendants, comme ils étaient élèves des Étrusques, envoyèrent leur alphabet aux cousins demeurés dans la vieille patrie. Si Pierre Bonnaud mentionne la question de la conscience endormie, celle que l'on peut ne pas avoir de certains phénomènes, il est grand temps de réveiller cette conscience-là.

Mon propos était donc de montrer à travers l'évocation de la romanisation par la cisalpine (aboutissant à la langue naturelle du pays) du centre de la future France (donc de Glozel) la pérennité probable des contacts entre les deux zones. L'existence des voies anciennes menant de l'Est jusqu'au Sud du Bourbonnais actuel qui a facilité l'imprégnation linguistique d'après la conquête romaine n'a sans aucun doute fait que reprendre des phénomènes de contact et d'importation culturelle qui se lisent déjà dans les inscriptions sur lesquelles travaille avec un grand succès Hans-Rudolf Hitz.

Il s'agit, en insistant sur le côté *persistant des rapports et des mouvements d'Est en Ouest* (dont le dernier grand avatar sera l'émigration avortée des Helvètes vers l'Atlantique), de valider, si la chose est encore le moins du monde douteuse, la thèse d'une celtophonie glozélienne écrivant à l'âge du Fer selon des procédés venus du nord de la plaine du Pô puis adaptés/modifiés sur place. La voie était à l'évidence tracée par les anciens celtophones d'Italie, sans quoi les descendants de ces peuples une fois romanisés n'eussent pas été si naturellement, après la conquête, le vecteur principal (et Rome n'eut sans doute pas à les contraindre beaucoup) de la romanisation du centre de la Celtique, voire même de la Celtique tout entière,

comme leurs pères avaient été le vecteur de la première alphabétisation de Glozel et autres lieux (lieux dont ils étaient au reste eux-mêmes originaires).

NOTES

1. voir Camille Jullian, *Histoire de la Gaule* ; 1920-26 (Paris : Hachette, 1993) 1. 123-26.
2. Venceslas Kruta et Valerio M. Manfredi, *I Celti in Italia: storia di un popolo* (Milano : Mondadori, 1999) 51.
3. Pierre Bonnaud, *Grammaire générale de l'auvergnat à l'usage des arvernisans* (Chamalières: Cercle Terre d'Auvergne, s.d.) ; Pierre Bonnaud, *Nouveau dictionnaire général français auvergnat* (Nonette : Créer, 1999).
4. Voir Orose, *Histoire (contre les païens)* 5.14. 1-4.
5. Pierre Bonnaud, *Terres et langages, peuples et régions* ; 2 tomes (Clermont-Ferrand : Auvernhà Tarà d'Oc, 1981) 1. 237.
6. Pierre Bonnaud, «Le concept de Médioromanie : synthèse de l'originalité de la France médiane», *Bizà Neirà* 51 (1986) : 19.

NOUVELLE INTERPRÉTATION DES ETUDES PALYNOLOGIQUES A GLOZEL

Robert GERARD

Introduction

En 1983, le Ministère de la Culture autorisa des sondages à Glozel, pour déterminer l'existence possible d'objets archéologiques enfouis, demeurés en place, pour les identifier et dater les dépôts sédimentaires environnants. Les sondages à l'intérieur du « Champ des Morts » et dans les secteurs adjacents furent réalisés en cinq endroits. L'ensemble des découvertes de ces sondages fut publié dans un résumé (Daugas JP et al.), douze ans après les fouilles. L'objectif affiché de ce résumé était de révéler rapidement les principaux résultats, avant la publication de l'ensemble du travail. Ce résumé inclut les résultats de 1983 pour les recherches archéologiques (rapport sur des sondages effectués au nom de l'État sur le site de Glozel, Ferrières-sur-Sichon), la sédimentologie (Etude sédimentologique du champ des Morts à Glozel) et la palynologie (Analyse palynologique de Glozel).

Ces rapports, achevés en 1984, n'ont jamais été publiés.

Cet article concerne, en premier lieu, les résultats des études palynologiques du rapport de 1983. Selon le résumé, les espèces de pollens associés à la couche archéologique à Glozel, excluent un environnement qui correspond à une civilisation néolithique. En revanche, la datation indique un complexe forestier plus récent semblable à celui de la période subatlantique qui commença il y a environ 2600 ans et continue jusqu'à nos jours. Alors que le résumé indique que l'étude de 1983 des pollens détermina l'âge des sédiments de Glozel, le rapport de palynologie ne l'affirme pas. J'ai trouvé des raisons pour croire que les datations palynologiques de 1983 ont été mal interprétées et qu'en conséquence elles ne peuvent donner lieu à des conclusions valables.

Mes recherches, qui proposent une interprétation alternative, sont présentées ci-après.

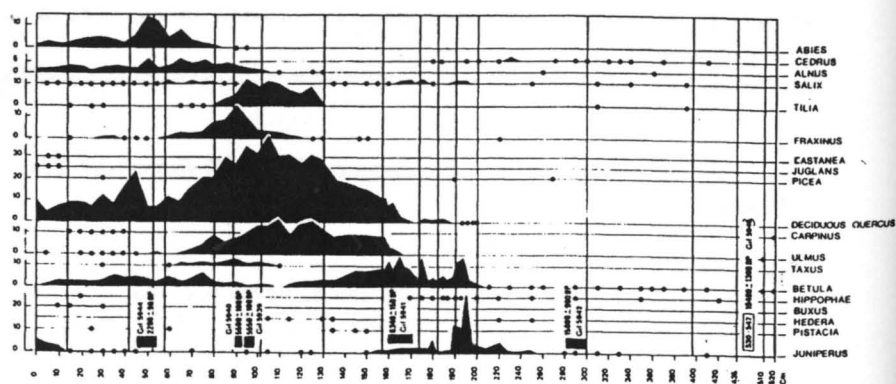
Les traductions ont été réalisées par Jacques THIERRY, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale.

L'analyse des pollens :

Les principes de l'analyse des pollens furent développés par des savants scandinaves dans les premières décades du XXe siècle comme une méthodologie d'analyse du changement climatique de la végétation quaternaire (Faegri et Iversen, 1950). Généralement les meilleurs endroits d'échantillonnage sont (dans l'ordre des préférences) les fonds de lacs, les marais et les sols humides. La qualité de préservation des pollens est due à leur couverture extérieure résineuse (exine). On peut les chauffer jusqu'à presque 300° C et les traiter avec des acides et des bases concentrés avec peu d'effet sur l'exine.

Cependant, cette couche protectrice est vite désagrégée par les conditions d'oxydation. Le pollen se répand de plusieurs façons mais les plus importantes, pour les études analytiques, sont celles des espèces pollinisées par le vent qui se produisent en grand nombre et se répandent largement comme « des pluies de pollens ». Le profil typique, pour l'analyse des pollens nécessite le prélèvement d'échantillons, à partir de couches intactes, selon des intervalles verticaux rapprochés (de 5 à 10 cm). L'examen microscopique d'échantillons préparés à partir de chaque niveau est réalisé, et un comptage de plusieurs centaines de grains de pollens, identifiés comme genres (ou espèces quand c'est le cas), est répertorié à la relative fréquence des différentes espèces de pollens à chaque niveau est comparable. La pluie de pollen conservée dans un échantillon comprenant 50 % de pin, 40 % de bouleau et 10 % de chêne, est une bonne preuve de l'existence d'une forêt comprenant de tels arbres dans des proportions similaires.

Les résultats sont présentés dans un diagramme dans lequel les variations dans les pourcentages des espèces sont placées en regard de la profondeur de l'échantillon, donnant ainsi l'expression quantitative des changements dans la couverture végétale, selon les conditions des variations climatiques. Le schéma n°1 est un diagramme des pollens des sédiments du lac du Bouchet montrant 19 000 années d'histoire forestière dans une région proche de Glozel (Bonifay et al 1987). Ce graphique présentant l'abondance de différentes espèces d'arbres échantillonnés à des intervalles de profondeurs proches (5 cm), constitue un enregistrement du changement de la composition de la forêt avec le temps.



SET OF POLLEN DIAGRAMS, LAC DU BOUCHET, 1982

Figure 1

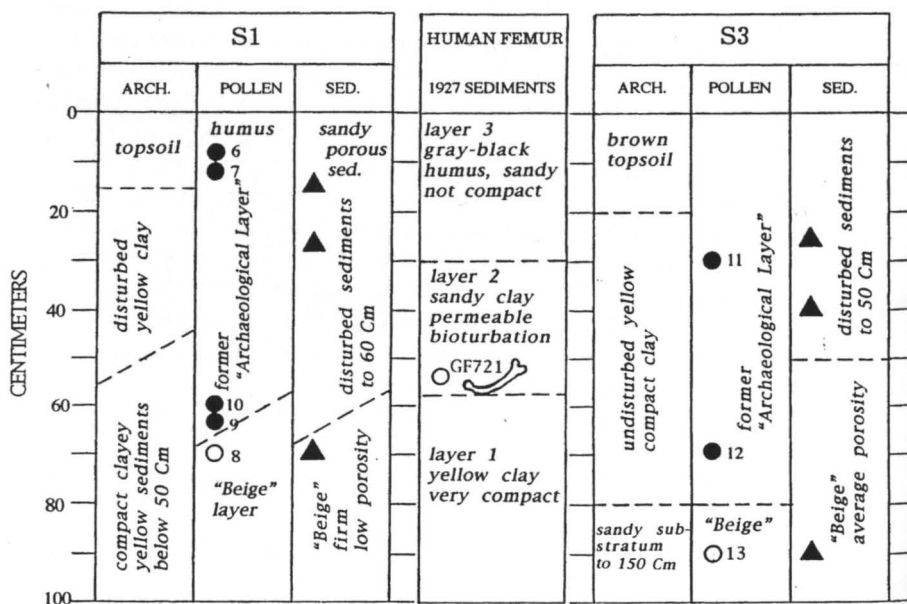
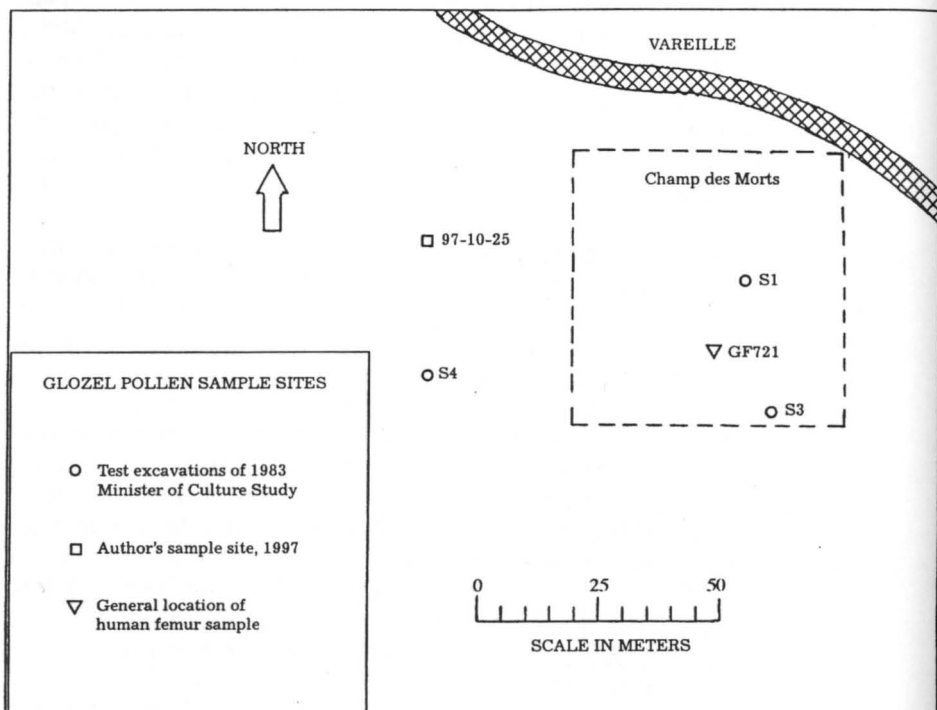
Les problèmes de l'étude de 1983

1) Il y eut trop peu d'échantillons récoltés sur chaque site en 1983 pour construire des diagrammes de pollens conventionnels. Au lieu des séries typiques de 10 ou 20 échantillons par mètre, seulement 2 à 4 échantillons de la couche supérieure (0,70 m) de sédiments furent analysés pour l'étude des pollens, à partir des trois sites de Glozel, décrits dans le rapport de palynologie. Un échantillonnage aussi restreint ne peut être vu que comme une « reconnaissance » et non pas comme une analyse de pollen conventionnelle.

2) Mais même considéré comme une reconnaissance, le plan d'échantillonnage est contestable. Les savants responsables des études de 1983 étaient tout à fait conscient du fait, que la couche supérieure d'un mètre de sédiments, dans le « Champ des Morts » avait été complètement retournée par les intenses fouilles du Docteur Morlet et d'autres, dans la période 1927 à 1940. On est par conséquent étonné par un projet qui consiste à appliquer la technique de l'analyse des pollens sur un site dans lequel la stratigraphie a été si complètement bouleversée. Les auteurs des rapports scientifiques décrivent, de façon répétitive, la caractéristique des sédiments du « Champ des Morts » comme étant extrêmement perturbée, montrant un désordre total des couches, engendré par les premières fouilles, et notent que la stratigraphie d'origine ne pouvait plus être étudiée. De telles remarques apparaissent à dix-huit reprises dans les trois rapports, mais à aucun endroit il n'est fait mention, dans ces études, qu'une telle perturbation puisse rendre caduques leurs conclusions.

3) Les couches sédimentaires du « Champ des Morts » furent très bien décrites par des géologues, dans les années 1920 (Dépéret, 1970). L'argile sableuse de la couche archéologique qu'ils identifièrent serait considérée par la plupart des palynologues comme un dépôt très invraisemblable pour retenir et conserver des pollens d'une période plus ancienne. En tenant compte du type de sédiment et de son caractère altéré, je considérerais comme possible la non conservation de pollen dans la couche archéologique originelle du « Champ des Morts » et, que le pollen observé dans ces sédiments, dans l'étude de 1983, avait été introduit à partir de la couche de surface résultant des nombreuses fouilles. Cette théorie est, en fait, étayée par des considérations, dans le rapport palynologique lui-même. Les auteurs ont observé que la conservation du pollen dans le tapis végétal de surface était bonne mais que dans l'humus en dessous, la corrosion était rapide et significative. Dans la couche archéologique, tous les pollens étaient endommagés et corrodés et, contrairement à toute attente, il n'y avait pas de différence significative du degré de corrosion des grains de pollens, du sommet au fond de la couche. Au lieu de voir cela comme une preuve de contamination, ils conclurent que les pollens découverts dans la couche archéologique étaient in situ et ne provenaient probablement pas de la surface.

4) Il y a d'importants désaccords dans les rapports scientifiques. Par exemple, la même couche sédimentaire est parfois montrée avec une épaisseur différente, dans le rapport archéologique et dans le rapport sédimentaire. Ainsi les profondeurs des échantillons prélevés pour les analyses, des pollens et de sédiments, bien que donnés comme identiques dans toute l'étude, sont souvent présentées à des profondeurs différentes dans les rapports séparés.



POLLEN SAMPLE SECTIONS, CHAMP DES MORTS

● - POLLEN

○ - NO POLLEN

Figure 3

Les localisations des échantillons de pollen à Glozel

La figure 2 est un diagramme schématique du « Champ des Morts » montrant les localisations de tous les sites de Glozel, à partir desquels la datation des pollens a été répertoriés. La figure n°3 montre des sections verticales des deux sites de 1983 (S1 et S3) dans le « Champ des Morts », avec des notations descriptives des rapports sur l'archéologie (ARCH), palynologie (POLLEN), et sédimentologie (SED). Une troisième section symbolise un site (GF 721), dans un endroit non précisé à l'intérieur du « Champ des Morts » où un fémur humain fut découvert dans la couche archéologique par le Dr Morlet, probablement dans les années 1930. La figure 4 est une photographie de cet objet prise en 1999, le montrant plein des sédiments originels du « Champ des Morts », dans lequel il fut découvert. Le Dr H. McKerrel suggéra que les sédiments dans le fémur devraient être examinés pour détecter la présence de pollen, car c'est le seul échantillon connu de la couche archéologique du « Champ des Morts » qui n'a pas subi les perturbations causées par les fouilles des années 1920/1930. Avec l'aimable permission d'Émile Fradin, un échantillon des sédiments du fémur fut obtenu. Les résultats de son analyse sont ci-dessous comparés avec les découverts de l'étude de 1983.

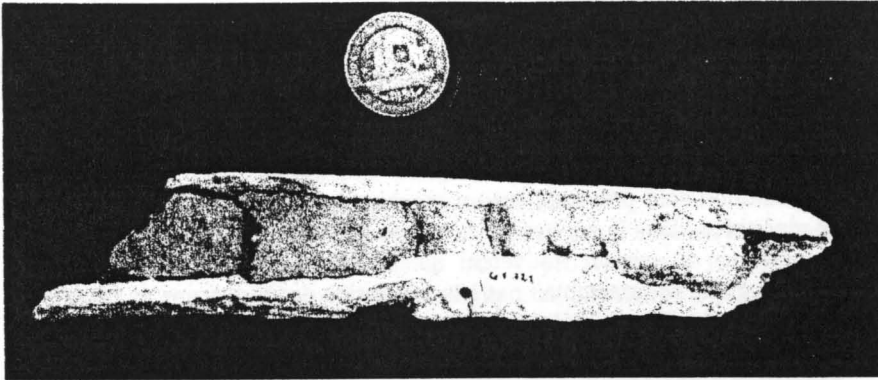


Figure 4

La figure 5 montre des sections décrivant deux sites d'échantillons à l'ouest du « Champ des Morts » (S4) de l'étude de 83 et (97-10-25) où l'auteur obtient des échantillons de pollen en 1997. L'interprétation des pollens pour ces sites montre des différences importantes qui sont également discutées ci-dessous.

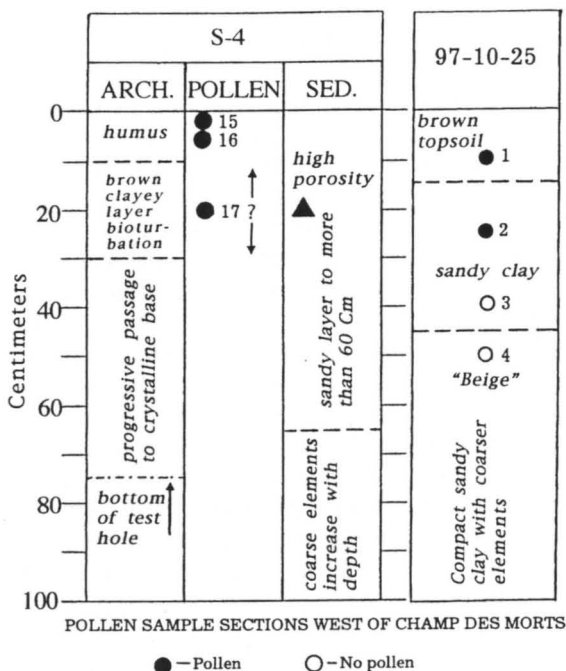


Figure 5

Interprétations de la datation du pollen en 1983

La datation des échantillons récoltés pour l'étude de 1983 est présentée sous la forme d'un « spectre de pollen » dans le rapport palynologique. Les pourcentage d'espèces arboricoles et herbacées de chaque niveau d'échantillon sont présentés sur un graphique de sorte que les changements de répartition, dans la végétation de niveau à niveau, puissent être interprétés. Les auteurs du rapport trouvèrent que le spectre du pollen de la couche archéologique ne ressemblait pas à la végétation de l'Auvergne au cours de la première période de l'Holocène, époque de la culture néolithique. Ils suggérèrent que l'assemblage des pollens de Glozel coïncidait avec la végétation d'une période plus récente : la période subatlantique, qui implique une période ou des périodes comprises entre 600 B.C. et nos jours. En conclusion, cependant, les auteurs admettaient que leur étude des échantillons sédimentaires, dans le contexte stratigraphique des fouilles à Glozel, ne fournissait pas une base significative pour dater le site.

Nouvelle interprétation de la datation du pollen

En 1995, une question écrite fut adressée au Directeur du Centre de Préhistoire, demandant si des sites de pollen furent échantillonnés à l'extérieur du « Champ des Morts » en dehors du site 4, au cours de l'étude 83. Le directeur répondit, dans une lettre datée du 25 avril 1995, disant qu'une série de tests périphériques avaient été faits mais non transcrits. Ces tests réalisés dans des zones où les sédiments étaient in situ, ne contenaient pas de restes archéologiques ni de pollen, alors que ceux, situés dans les secteurs précédemment fouillés, contenaient à la fois des restes

archéologiques et des pollens. Cette affirmation fournit une preuve formelle étayant la thèse, selon laquelle **la couche archéologique de Glozel ne contient pas de pollen in situ** et que le pollen observé, dans les sites testés en 1983 du « Champ des Morts » relèvent de fouilles antérieures. Afin de vérifier ces hypothèses, des échantillons des sédiments de la couche archéologique, à l'intérieur du « Champ des morts » seraient nécessaires. Pas conséquent, en 1997 je sondais sur le site (97-10-25 à 30 m à l'ouest du « Champ des Morts » et 27 m au nord du site 4 de l'étude précédente), prélevant 4 échantillons comme indiqué dans la figure 5. Ces échantillons et celui du fémur (représentant des sédiments extraits du « Champ des Morts ») furent transportés au laboratoire Camont Doherty de l'Université de Columbia, pour analyse et examens. Les résultats de cette étude pour le site (97-10-25) montrent que les espèces de pollens semblables à l'assemblage de la première analyse palynologique du site 4 furent observés dans les échantillons 1 (à 10 cm) et 2 (à 25 cm). Je considère que cela peut montrer que les pollens de l'époque moderne pénètrent les premiers 25 cm des deux sites, de par la grande porosité de sédiments et de la bioturbation observée. Cependant, dans la partie inférieure de l'argile sableuse (qui équivaut à la couche archéologique), l'échantillon 3 à 40 cm ne contenait pas de pollen ni l'échantillon 4 à 50 cm de profondeur dans la couche beige compacte en dessous. Bien que la stratigraphie des sites (4) et (95-10-25) soient grossièrement similaires, cette dernière a 4 échantillons entre 10 et 50 cm alors que la première contient seulement un échantillon en dessous de la couche végétale de surface, à une profondeur non précisée. Cet échantillon n° 17 est le seul de l'étude pour lequel curieusement aucune profondeur n'est donnée. J'ai en conséquence, défini une profondeur de 20 cm, la même profondeur à laquelle un échantillon, pour l'étude des sédiments fut prélevés. Il n'y eut aucune observation mentionnée ou d'échantillon pris en dessous cet échantillon, bien que la fouille ait atteint une profondeur de 75 cm. La raison de l'absence de cette information n'est pas précisée.

Fondé sur l'échantillon 17 seulement, le rapport palynologique des auteurs affirme que leurs découvertes sur le site 4 prouvent que le pollen fut découvert in situ dans la couche archéologique à l'extérieur du « Champ des Morts ». Clairement ce résultat ne correspond pas aux découverts du site 95-10-25 fondées sur une datation d'échantillon plus large.

On trouve un inconvénient similaire quand on compare la datation de l'étude de 1983 (des sites 1 et 3) dans le Champ des Morts » et les résultats récents de l'échantillon du fémur. Les sites 1 et 3 montrent un assemblage de pollen semblable au pollen actuel de surface, dans la couche supérieure comme dans la couche archéologique inférieure. La couche beige, la plus profonde est vide de pollen sur les deux sites. Le sédiment du fémur GF 721 représentant les conditions à l'époque des fouilles originelles du « Champ des Morts » fut examiné avec soin et ne contient pas de pollen.

L'auteur croit que ces nouvelles datations de pollen confortent l'hypothèse selon laquelle **la couche archéologique du « Champ des Morts » et les formations sédimentaires qui s'y rapportent dans la zone environnante, ne contiennent pas de pollen in situ**. Il s'ensuit que le pollen découvert dans les sédiments du « Champ des Morts » dans l'analyse de 83 est le résultat d'une contamination des couches de surface, dues aux intenses périodes de fouilles de 1927 à 1940. De plus la revendication de la découverte de pollen

in situ, dans la couche archéologique, à l'extérieur du « Champ des Morts » dans l'étude de 1983, doit être rejetée pour la simple raison que des datations plus récentes et plus complètes du site 95-10-25 existent.

Conclusions

Cette recherche fut réalisée il y a plusieurs années quand le résumé de l'étude de Glozel fut publié. Mon objectif a été de produire un témoignage scientifique indépendant des découvertes de cette étude. A cette époque, la datation du site et de ses objets fut très controversée, pour les estimations de la période médiévale. Cette situation a heureusement engendré un progrès significatif. De récentes études scientifiques publiées (Centre International d'Etude et de Recherche 1999) représentent une avancée de première importance, dans notre connaissance de Glozel et de la datation de ses objets. Ces nouvelles dates, sur lesquelles on peut s'appuyer, nécessitent une étude palynologique qui, comme le présent rapport l'indique n'est pas réalisable à ce stade.

Remerciements

Je veux remercier le Dr Dorothy Peteet de l'Université de Columbia pour son travail d'analyse des échantillons de pollens que j'ai obtenus de Glozel et pour ses conseils quant à leur interprétation. Je suis également reconnaissant au Dr Hugh McKerrell pour les nombreux commentaires et suggestions pour évaluer les datations.

Références

Centre International d'Etude et de Recherche, Actes du 2ème Colloque Glozel, Nouveaux résultats des analyses scientifiques, 163 pp., Vichy, 1999.

Bonifay, E., K. M. Créer, J-L de Beaulieu, L. Casta, G. Delibrias, G. Perinet, A. Pons, M. Reille, S. Servant, G. Smith, N. Thouveny, E. Truze, et P. Tucholka, study of the Holocene and late Würmian sediments of Lac Du Bouchet (Haute Loire France) : first results in climate history periodicity and predictability edited by Rampiro, Sanders, Newman and Konigson, 90-116, Van Nostrand Reinhold Co. New York 1987.

Deperet, C. Etude Géologique et Paléontologique du Gisement de Glozel, in Petit Histoire de Glozel, by Dr A. Morlet, pp. 258-268, Editions de la Source, 63 Marsat, 1970.

Daugas, J.P. Demoule, J.P. Guilaine, J. Mialler, D. Petrequin, P. and Poursat, J.C., Résumé des recherches effectuées à Glozel entre 1983 et 1990 sous l'égide du Ministre de la Culture, Revue archéologique de la France, 34 251-259, 1995.

L'INDUSTRIE LITHIQUE DU MUSÉE DE GLOZEL (ALLIER)

Claire GAILLARD

CNRS, Institut de Paléontologie Humaine, Paris

Résumé

Au Musée de Glazel figure une collection de silex taillés et fragments d'autres roches. Cet ensemble compte 154 pièces, dont 24 ne sont pas taillées, et certaines probablement pas archéologiques. Le reste du matériel porte la marque d'une intervention humaine ; il est taillé surtout dans du silex, de différentes variétés. Pour ces matières premières, généralement de bonne qualité, l'origine la plus proche se trouve dans les alluvions de l'Allier mais certaines variétés sont probablement issues de gîtes plus éloignés, comme les vallées du Cher et de l'Indre.

Le matériel étudié présente une évidente hétérogénéité technologique et par conséquent chronologique. Quelques pièces très caractéristiques expriment, par la méthode de débitage dont elles procèdent, leur appartenance à des phases culturelles aussi anciennes que le Paléolithique moyen.

Si cette collection provenait entièrement du Champ des Morts, elle indiquerait que celui-ci fut visité par des populations anciennes (dès 100 000 ans). Mais comme aucun document ne précise la manière dont a été constituée cette collection, et sachant qu'il y a du matériel paléolithique dans les alluvions de l'Allier, en aval de Vichy, et dans le nord-est de la Montagne Bourbonnaise, ces éléments d'industrie lithique, sans l'appui d'aucune archive, ne sont pas fiables pour contribuer à la reconstitution de la préhistoire de Glazel.

Introduction

Le petit hameau de Glazel (commune de Ferrières-sur-Sichon), est localisé au centre de la France, dans la Montagne Bourbonnaise, à une altitude de 524 m. Il se trouve à une quinzaine de kilomètres au sud de Vichy, qui est irriguée par l'Allier, et à une cinquantaine de kilomètres de la vallée de la Loire (figure. 1).

Le Champ de Morts, à Glazel, est connu pour avoir livré un important mobilier dans un contexte de cimetière, qui comprenait quelques sépultures limitées par des pierres mais probablement aussi des inhumations directes, au moins pour certains objets. Les plus fameux éléments de ce mobilier sont des tablettes d'argile portant une écriture, désormais identifiée comme s'apparentant aux écritures pratiquées à l'aube de cette ère (Hitz 1999), en accord avec les datations radiométriques de ces tablettes, aux environs de 2 050 ans B.P. (Mc Kerrell 1999).

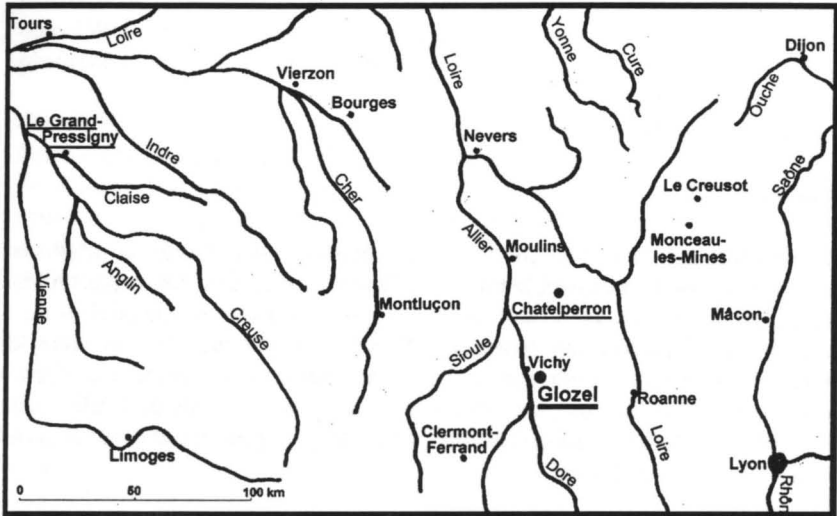


Fig. 1 - Localisation de Glozel dans le centre de la France

Une très vive polémique a agité le monde des préhistoriens dès la découverte de Glozel, en 1924. En effet, les premières datations obtenues à partir de quelques ossements, attribuaient à ce site un âge d'environ 17 000 ans, c'est-à-dire au Paléolithique supérieur, période à laquelle une écriture alphabétique reste difficilement concevable. Mais l'origine de ces ossements soumis à la datation est incertaine.

Or le musée de Glozel conserve, à côté de ces nombreux objets funéraires du Champ des Morts, une série de silex taillés, ainsi que quelques fragments d'autres roches, qui semblent appartenir à des industries lithiques de différentes périodes de la préhistoire. Cette série hétérogène n'a pas une origine précise, puisque les rapports établis lors des fouilles ne signalent aucun élément de cette sorte. Cependant, la présence, dans cette collection, de pièces très significatives, justifie qu'on s'y intéresse, ne serait-ce que pour signaler leur existence.

Le présent article rend compte d'une étude préliminaire des éléments d'industrie conservés au musée. Il s'agit essentiellement d'identifier leurs matières premières, de reconnaître les méthodes de taille dont ils procèdent, de les caractériser typologiquement lorsqu'ils sont retouchés (modifiés secondairement par de petits enlèvements de matière, par percussion ou par pression sur les bords) et enfin de les rattacher éventuellement à une phase technologique et "culturelle". Cette étude permet d'individualiser plusieurs groupes d'objets, du point de vue technologique et typologique, groupes qui ont une implication chronologique différente. Néanmoins, il faut savoir que les méthodes de taille servant à produire les industries préhistoriques, sont pratiquées durant de longues périodes et qu'un élément isolé ne peut en aucun cas avoir de signification chronologique certaine. Il faut donc absolument

garder à l'esprit que les attributions chronologiques proposées dans cet article ne sont que des indications.

Matières premières

L'industrie du musée de Glozel comprend une dizaine de variétés de silex, ainsi que du jaspe et du quartz hyalin (cristal de roche). A côté de ces roches très siliceuses, figurent quelques éléments de schiste, microgranite et basalte, dont la plupart s'avèrent ne pas être des objets archéologiques c'est-à-dire qu'ils ne sont pas taillés par l'homme. Les silex sont distingués en fonction de leur couleur, généralement beige ou grise, de leur cassure, plus ou moins vitreuse, de l'éventuelle présence de micro-fossiles ou autres inclusions et de leur type de cortex (tableau 1). D'une manière générale l'aspect des silex est assez diversifié, même au sein d'une variété donnée. Toutefois trois variétés ressortent du lot car elles sont représentées par un grand nombre d'éléments qui offrent une certaine homogénéité.

La première est la plus fréquente (31 objets) mais la moins homogène ; il s'agit d'un silex beige-blond, variant du blanc-gris au brun clair, légèrement translucide, à cassure vitreuse et à très rares micro-fossiles (sous la loupe binoculaire), sauf dans quelque cas.

La seconde (17 objets) est remarquable par la grande dimension des éclats et lames qui la représentent (fig. 2). C'est un silex brun clair (couleur "caramel au lait"), à cassure moyennement vitreuse et très riche en micro-fossiles. Le cortex brun-gris est non roulé : les blocs d'origine sont donc des rognons prélevés à l'affleurement et non pas dans le lit d'un cours d'eau. Ce silex de bonne qualité pour la taille rappelle beaucoup celui du Grand Pressigny (Indre), qui est issu des formations du Turonien supérieur. Ces formations affleurent largement dans les vallées du Cher et de l'Indre et les plus proches d'entre elles sont à peine à une centaine de kilomètres de Glozel (fig. 1). A la fin du Néolithique, ce fameux silex a été exporté dans toute l'Europe occidentale et il en a été trouvé dans le Bourbonnais (Delporte 1968, 1999).

Le troisième groupe (30 objets) est constitué d'un silex gris cendre à tâches blanchâtres de l'ordre du centimètre ; sa cassure est moyennement vitreuse et il est dépourvu de micro-fossile. Le cortex est blanc, d'un à deux millimètres d'épaisseur, et correspond à un cortex de rognon peu ou pas roulé par l'eau d'une rivière.

L'origine géologique de ces silex reste à déterminer, sauf pour la variété qui évoque celle du Grand Pressigny, dont l'origine demande alors à être confirmée. Les formations sédimentaires du Secondaire et du Tertiaire, qui affleurent tout autour du Massif Central, contiennent assez souvent du silex et, à l'ouest comme à l'est, les affleurements les plus proches sont à une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau. Mais la vallée de l'Allier, qui les recoupe, offre un peu de silex dans ses alluvions. Quelques pièces en silex gris marbré correspondent peut-être au silex de Tilly, non loin de Chatelper-

	<i>nb</i>	<i>couleur</i>	<i>cassure</i>	<i>micro-fossiles</i>	<i>cortex</i>	<i>remarques</i>
Silex caramel	16(+1)	"caramel au lait"	moyennement vitreuse	très abondants, visibles sous binoculaire, même couleur	de rognon (non roulé) brun sombre, épais d'environ 1mm	rappelle le silex du Grand Pressigny
Silex beige-gris	5	beige-gris	moyennement vitreuse	éparses, moyennement nom-	inconnu	plus translucide et plus gris
Silex brun moucheté	1	brune à mouchetures noires éparses, rouges exception-	moyennement vitreuse	absents	inconnu	
Silex beige-blond	29(+2)	du blanc gris au beige-	vitreuse	rares	inconnu ; patine brun à jaune	variété à micro-fossiles plus
Silex ocre-jaune	6	beige à ocre-jaune	finement mate, satinée	absents	d'altération ocre-jaune épais de 4 à 5 mm	rares micro-inclusions noires
Silex gris-beige	13	gris-beige	mate (cf. celle de la porce-	absents	ocre-jaune, épais de 1 à 2 mm	
Silex blanc-gris	7(+1)	blanc-gris à blanc-crème	moyennement vitreuse (variété très vitreuse)	absents	de rognon (non roulé), blanc	sous binoculaire, structure gréseuse (grains transparents,
Silex blanc mat	7	blanche, opaque	mate	absents	inconnu	
Silex gris marbré	5	grise marbrée de blanc	vitreuse	abondants	de rognon (non roulé) ; patine	
Silex gris clair	1	grise claire, marbrée de	très vitreuse	abondants, bien identifiables	inconnu	
Silex gris	3(+2)	grise	moyennement vitreuse	abondants	inconnu	variété à cassure très vitreuse
Silex gris-cendre	30	gris-cendre, avec des taches blanchâtres de l'ordre du	moyennement vitreuse	absents ou très rares	de rognon (non roulé) ou à peine roulé, blanchâtre, épais	
Jaspe	2	rouge à ocre-jaune	moyennement vitreuse	très nombreux, très denses	inconnu	
Quartz hyalin	1	incolore, transparent à tran- slucide	très vitreuse	absents, bien-sûr	absent, mais facettes de cris- tallisation	

Tableau 1 - Matières premières de l'industrie lithique du musée de Glozel (les nombres entre parenthèses correspondent aux pièces brûlées)

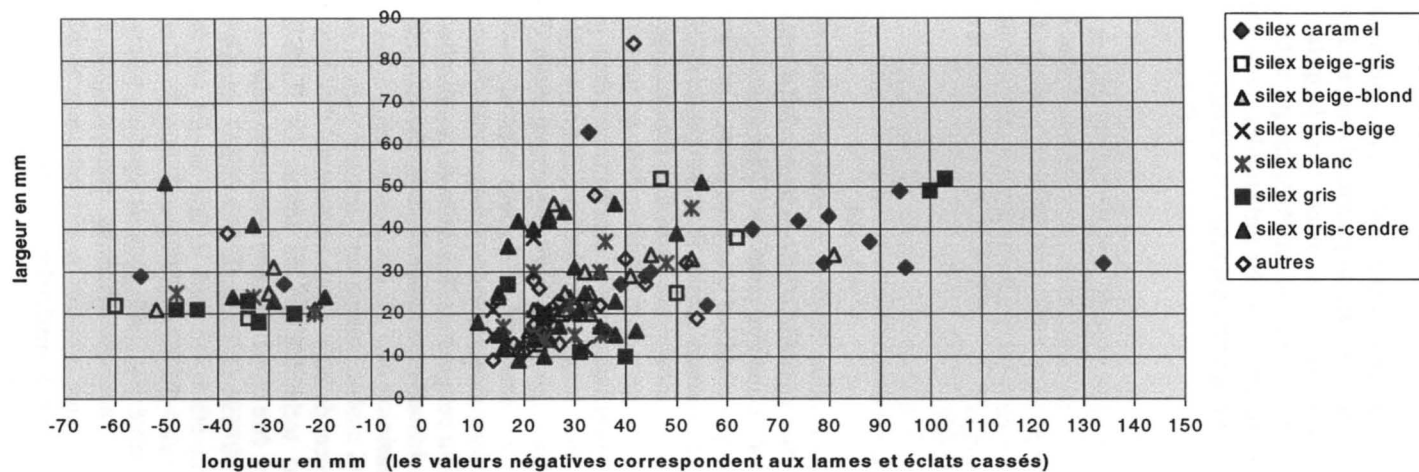


Figure 2 - Diagramme longueur x largeur des éléments d'industrie lithique du musée de Glozel, en fonction de la matière première

ron, au nord-est (figure 1). Mais ceci reste à confirmer ou à infirmer.

De toute manière, il faut savoir que les populations préhistoriques transportaient parfois le silex sur de grandes distances. Dès le Paléolithique moyen les sites livrent parfois des pièces dont la matière première à une origine éloignée de plus de 50 km. Au Paléolithique supérieur cette distance augmente considérablement et au Néolithique les transports de bon silex se faisaient à l'échelle de l'Europe entière.

Matériel non taillé

Dans la collection étudiée, plusieurs éléments (24) ne sont pas taillés de main d'homme. Ce sont de petits fragments de silex roulés par l'eau ou présentant une plage de cortex, et parfois une fracture récente. Ce sont aussi des fragments de schiste ou microgranite (roches locales), dont certains affichent une morphologie qui peut faire penser qu'ils ont été taillés et façonnés (pointe à épaulement, par exemple, GF-1505).

Le cas du silex gris-cendre

Il existe, dans la collection étudiée, 30 éclats et débris en silex de couleur gris-cendre, dont l'homogénéité lithologique conduit à penser qu'ils sont tous issus du même bloc de matière première. Celui-ci serait un rognon à cortex blanchâtre, peu ou pas roulé par un cours d'eau. L'origine géologique de ce type de silex reste à déterminer, mais il est peu probable qu'il ait été roulé par l'Allier, sauf sur une très courte distance. Les éléments de ce groupe en silex gris-cendre ont manifestement été taillés, dans ce sens qu'on y observe les stigmates d'une percussion, au percuteur dur ; cependant, ils ne se placent pas dans une logique de débitage, c'est-à-dire qu'ils ne semblent pas répondre à une intention de produire des éclats qui puissent servir d'outil. La disparité des mesures de ces éclats (fig. 2), leur regroupement vers les petites dimensions et la forte fréquence des éclats courts (longueur inférieure à la largeur) démarquent ces produits des autres de la collection ainsi que de toute série taillée intentionnellement pour faire des éclats, qu'elle soit archéologique ou expérimentale.

On dirait simplement du concassage intentionnel d'un bloc de silex, et non du débitage au sens technologique du terme. Or il se trouve que quatre remontages ont pu être effectués parmi ces trente éclats et débris de silex gris (GF562-GF570, GF594-GF650, GF640-GF647 et GF641-GF646). Ceci suggère qu'ils ont été taillés sur le lieu où ils ont été récoltés par les archéologues ; cette situation correspond à celle d'un atelier de taille, soigneusement fouillé pour récupérer les petites pièces, mais dont il ne resterait sur place que des produits quelque peu aberrants. Diverses hypothèses peuvent être proposées, mais il est peu probable que cette série de silex gris corresponde à du matériel archéologique.

Paléolithique moyen

L'élément le plus marquant de la collection du musée de Glozel est une pointe Levallois en silex gris à patine blanchâtre. Cette patine, d'ailleurs, atteste l'ancienneté de l'objet, puisqu'elle nécessite un séjour dans le sol, de durée variable en fonction des caractères physico-chimiques de celui-ci, mais toujours assez longue. Cette pointe Levallois est très caractéristique, avec son talon facetté et ses enlèvements unipolaires légèrement convergents en direction de la pointe (photo 1).



Photo 1

Très typique également, un grand éclat Levallois en silex gris, légèrement patine, procédant d'un débitage bipolaire (photo 1). Quatre autres éclats semblent aussi avoir été produits par une méthode Levallois, mais ils sont moins caractéristiques. Cette méthode de taille consiste à prédéterminer la forme de l'éclat, avant son détachement du nucléus, grâce à l'enlèvement d'éclats adaptés (éclats prédéterminants). Dans certains sites d'Europe occidentale elle apparaît dès 300 000 ans, mais ne se généralise qu'à partir de 150 000 ans. Elle disparaîtra autour de 35 000 ans. A côté de ces éclats, dont la méthode de taille est significative du Paléolithique moyen, il existe des outils qui semblent, par leur typologie, correspondre à la même phase technologique et culturelle. Ce sont des racloirs, simples ou convergents, des denticulés ou des encoches (tableau 2). Dans ce groupe d'objets qui semble s'apparenter au Paléolithique moyen, les matières premières sont diversifiées. La plus fréquente est le silex beige-blond (7) ; on note aussi du silex gris et du silex blanc, mais le silex "caramel" est absent (tableau 2).

Paléolithique supérieur

Dans l'ensemble étudié, quelques pièces s'apparentent probablement au Paléolithique supérieur, étant donné leurs caractères technologiques et typologiques. Elles correspondent en effet à une méthode de débitage qui permet de produire des séries de lames, grâce à une gestion bien spécifique du nucléus et à l'utilisation d'un percuteur tendre. Le débitage laminaire apparaît, dans certains sites, bien avant le début du Paléolithique supérieur (qui se situe vers 35 000 ans) et perdure longtemps, si bien qu'aucune précision chronologique ne peut être fournie par la seule présence de pièces laminaires. En revanche, certaines sont retouchées en outils typiques du

<i>évoquant le</i>	<i>type</i>	<i>matière première</i>	<i>n° inventaire</i>
Paléolithique moyen	pointe Levallois	s. gris marbré, patiné	GG1
	éclat Levallois	s. gris marbré, patiné	GF673
	éclat Levallois	silex gris-blanc	GF664
	éclat Levallois	silex beige-blond	GF701
	éclat Levallois	silex beige-blond	GF700
	éclat Levallois 2 ^{ème} ordre	s. beige-blond, patiné	GF697
	racloir latéral + encoche retour-	silex beige-blond	GF517
	racloir double latéral	silex beige-blond	GF563
	racloir double latéral	silex beige-blond	GF677
	racloir déjeté	silex blanc mat	GF556
	denticulé + grattoir atypique	silex ocre-jaune	GF676
	encoche clactonienne + grattoir	silex beige-gris	GG6
	perçoir par 2 encoches retour-	silex beige-blond	GF597
Paléolithique supé-	lame	silex gris	GF651
	lame	silex blanc-gris	GF599
	lame	silex beige-blond	GF678
	lame	silex beige-blond	GF690
	lame	silex "caramel"	GF553
	lame à bords retouchés	silex beige-gris	GF688
	grattoir en bout de lame	silex "caramel"	GF516
	gr. en bout de lame, cassé	silex gris, brûlé	GF576
	grattoir unguiforme	silex beige-blond	GF568
	grattoir rectiligne sur éclat court	silex blanc-gris	GF593
burin	silex beige-gris	GF689	
Paléolithique sup. ou période posté-	lame	silex "caramel"	GF653
	lame retouchée	silex "caramel"	GF666
	raclette sur lame	silex "caramel"	GF684
	grattoir en bout de lame à crête	silex "caramel"	GG7
Néolithique	lamelle	silex blanc mat	GF703
	lame	silex "caramel"	GF683
	lamelle retouchée	silex beige-blond	GF680
	pointe mousse abrasée sur lame	silex beige-gris	GF523
	scie sur lame	silex gris	GF663
	armature à tranchant transversal	silex blanc mat	GF592
Chalcolithique	pointe à retouche bifaciale	silex gris marbré	GF682
	pointe à retouche bifaciale	silex beige-blond	GF679
	pointe à épaulements	silex beige-blond	GF655
	pointe à épaulements	silex gris-beige	GF659
	pointe à épaulements	sil. "caramel", brûlé	GF681

Tableau 2 : Liste des éléments caractéristiques d'une période technologique

Paléolithique supérieur. C'est le cas du burin GF689 et c'est aussi le cas du grattoir en bout de lame GF516 (photo 2), qui évoque plus précisément l'Aurignacien. Certains petits grattoirs sur support court sont peut-être en rapport avec le Magdalénien final.

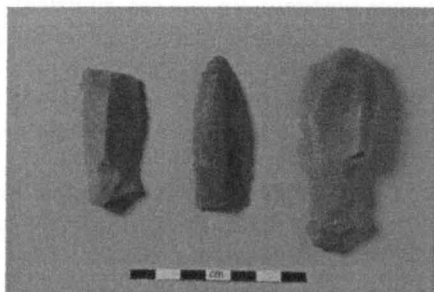


Photo 2

Les matières premières utilisées au Paléolithique supérieur offrent la même diversité que précédemment, mais le silex "caramel" est désormais présent (tableau 2).

Néolithique

Le Néolithique est représenté de manière significative par des armatures de flèches, souvent à tranchant transversal, comme par exemple l'armature GF592. De plus, des éléments laminaires et lamellaires, retouchés ou non, semblent se rapporter aussi à cette période (photo 3).



Photo 3

Le Néolithique final est la période de large diffusion d'outils laminaire en silex du Grand Pressigny, obtenus à partir de grands nucléus assez peu exploités ("livres de beurre") selon une technique tout-à-fait différente de celle du débitage laminaire de type Paléolithique supérieur.

Ainsi quelques éléments laminaires en silex "caramel", de technologie mal définie, sont difficiles à classer entre le Paléolithique supérieur et le Néolithique. En plus de ces éléments laminaires, il existe une série d'éclats (9) de cette même roche, dont on peut se demander à quelle période ils appartiennent. Cependant, si réellement ce silex "caramel" vient de la région

du Grand Pressigny, à plus de cent kilomètres, on peut penser qu'il appartiennent à une époque assez tardive de la préhistoire, comme le Mésolithique et le Néolithique (environ 10 000 à 2500 ans av. J.C.), où le transport sur une telle distance est reconnu comme fréquent alors qu'il est plus rare au Paléolithique supérieur. En tout cas, au Paléolithique moyen il est exceptionnel que des matières premières soient apportées de si loin pour être débitées.

Chalcolithique

Quelques armatures de flèche pointues, façonnées bifacialement par pression, ainsi que des armatures pointues à épaulement (photo 4), évoquent le Chalcolithique (entre 2300 et 2000 ans av. J.C.).

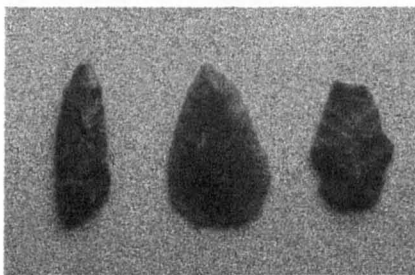


Photo 4

Conclusion

L'industrie lithique actuellement déposée au Musée de Glozel correspond donc à des périodes s'étalant sur plus de 100 000 ans, du Paléolithique moyen au Chalcolithique. Seules les pièces caractéristiques permettent d'avancer ces estimations culturelles et chronologiques. Parmi les pièces non caractéristiques, il en existe peut-être certaines qui sont contemporaines des sépultures de Glozel, de la fin de l'Âge du Fer, mais il est impossible de les discerner. Les silex brûlés de cette collection (car seuls les silex brûlés peuvent être datés) mériteraient peut-être qu'on s'y intéresse d'un point de vue radio-chronologique. Mais de toutes manières le résultat ne correspondrait qu'à la date à laquelle ils ont été brûlés.

Si ce matériel provient réellement du Champ des Morts, il atteste soit que ce lieu a été visité, mais non habité, depuis des millénaires, soit que les gens de Glozel, il y a quelques 2 000 ans, ont apporté là de l'industrie lithique qu'ils ramassaient dans les environs (reste à savoir pourquoi). Les environs immédiats de Glozel sont mal connus quant à leur occupation durant la préhistoire, mais à une cinquantaine de kilomètres au nord, toute la région entre la Besbre et la Loire, où se trouve le site de Chatelperron (Delporte 1999), livre des vestiges qui témoignent d'une occupation humaine dès le Paléolithique inférieur (Delporte 1968). La région proche de Glozel est défavorisée par l'absence de bonne matière première lithique, mais elle se si-

tue dans un contexte riche et intéressant par la durée et la continuité de la présence humaine. Le matériel lithique du Musée de Glozel reflète bien ce contexte préhistorique du centre de la France.

Bibliographie

Delporte H. - 1968 - Le Paléolithique dans le Massif Central : II. Le Paléolithique de la Montagne Bourbonnaise d'après la collection de Bailleau. *Revue archéologique du Centre*, 25, p. 53-80.

Delporte H. - 1999 - *Chatelperron, un grand gisement préhistorique de l'Allier*. Archéologie en Auvergne, S.R.A., 49 p.

Hitz H.-R. - 1999 - Une analyse de l'écriture et du lexique de Glozel. *Actes du 2^{ème} colloque de Glozel*, Vichy, 1999, p. 41-69.

Mc Kerrell H. - 1999 - Les datations des céramiques de Glozel par la thermoluminescence : examen critique. *Actes du 2^{ème} colloque de Glozel*, Vichy, 1999, p. 17-29.

Liste des figures

Figure 1 : Localisation de Glozel dans le centre de la France

Figure 2 : Diagramme longueur x largeur des éléments d'industrie lithique du musée de Glozel, en fonction de la matière première

Liste des tableaux

Tableau 1 : Matières premières de l'industrie lithique du musée de Glozel

Tableau 2 : Liste des éléments caractéristiques du point de vue technologique ou typologique dans l'industrie du musée de Glozel.

Liste des photos

Photo 1 : Industrie lithique du musée de Glozel : éléments évoquant le Paléolithique moyen.

à gauche : grand éclat Levallois outrepassé en silex gris marbré, patiné (GF673) ; à droite : pointe Levallois en silex gris marbré, patiné (GG1)

Photo 2 : Industrie lithique du musée de Glozel : éléments évoquant le Paléolithique supérieur.

à gauche : lame en silex "caramel" (GF553) ; au milieu : lame à bords retouchés en silex beige-gris (GF688) ; à droite : grattoir en bout de lame, en silex "caramel" (GF516)

Photo 3 : Industrie lithique du musée de Glozel : éléments évoquant le

Néolithique.

à gauche : lamelle en silex blanc mat (GF703) ; à droite : lame retouchée en silex "caramel" (GF666)

Photo 4 : Industrie lithique du musée de Glozel : éléments évoquant le Chalcolithique.

à gauche : pointe foliacée bifaciale (armature) en silex gris marbré, L = 31 mm (GF682) ; au milieu : pointe partiellement bifaciale, sur extrémité proximale, en silex beige blond, L = 31 mm (GF679) ; à droite : pointe bifaciale à épaulements, en silex "caramel", brûlée, extrémité distale cassée, L = 23 mm (GF681)

REMARQUES SUR LES HARPONS DE GLOZEL

Patrick FERRYIN

1. Les harpons découverts au champ des morts

Lors de ses fouilles à Glozel, le Dr. Morlet découvrit près d'une vingtaine de harpons, principalement en os ou en ramure de cervidé, ainsi qu'un spécimen en pierre, grossièrement ébauché :

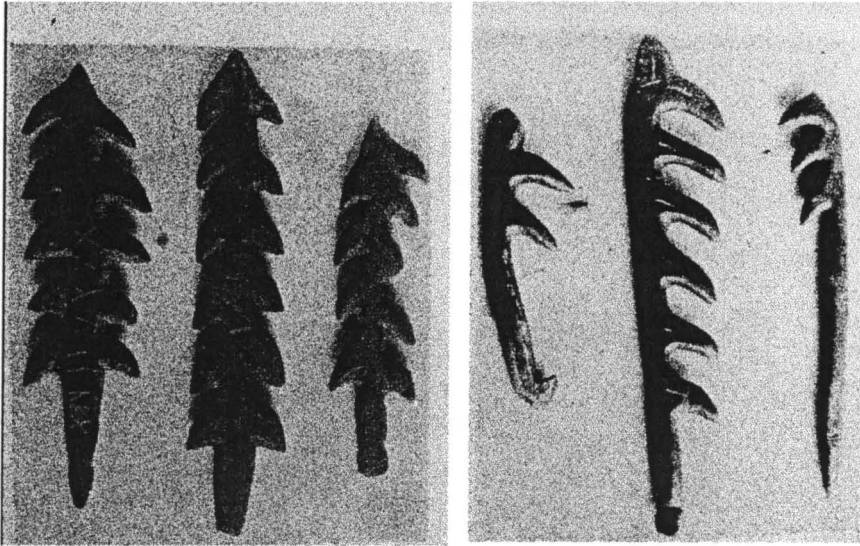


Fig. 1

Fig.1: quelques harpons tels qu'ils figurent dans les troisième et quatrième fascicules de Nouvelle Station Néolithique (Morlet et Fradin, 1926 et 1927), et dans son livre, tout simplement intitulé "Glozel" (Morlet, 1929).

Comme le décrit Morlet: "[...] les harpons de Glozel sont à une ou deux rangées de barbelures. Leurs dimensions varient de 12 cm à 4 cm.";

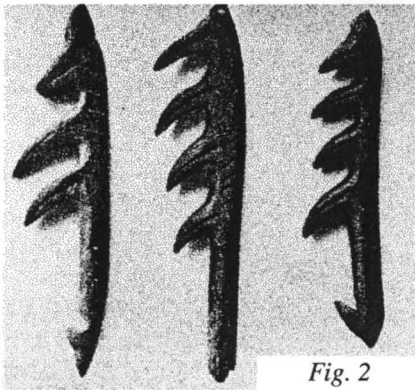


Fig. 2

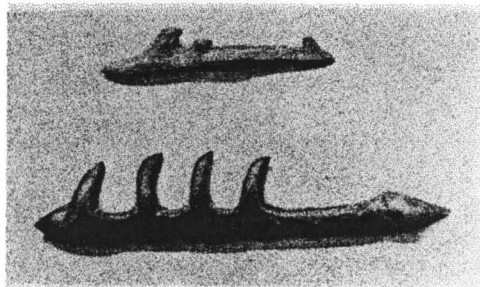


Fig. 3

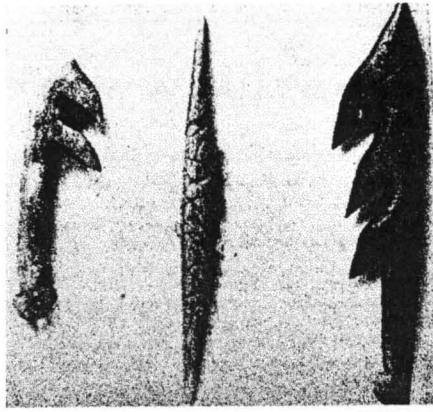


Fig. 4

- Fig. 2 - 3 - 4: "...les harpons à une seule rangée de barbelures sont toujours d'un travail plus soigné et constituent des armes de capture parfaitement utilisables avec de longs crocs recourbés et acérés.";



Fig. 5

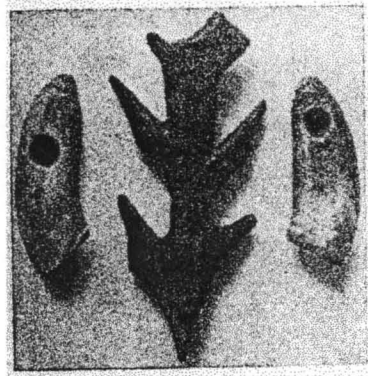


Fig. 6

- Fig. 5-6: "...les harpons à barbelures bilatérales sont beaucoup plus frustes et certains d'entre eux ne constituent peut-être que des objets votifs".

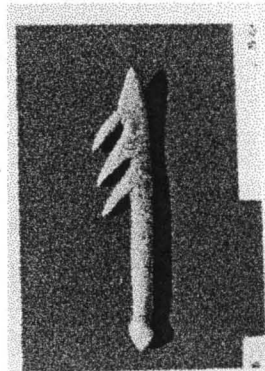
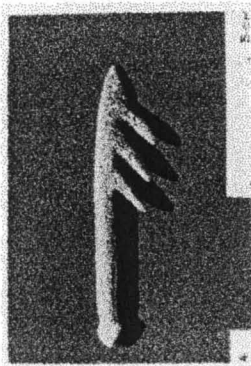


Fig. 7

Fig. 7: Quant au spécimen unique de harpon en pierre, gris-jaunâtre, il souleva de vives critiques à l'époque, en raison de son aspect on ne peut plus frustré, ce que ne contesta nullement le Dr. Morlet, attribuant d'ailleurs une fonction purement symbolique à cette pièce.

Voici quelques spécimens que l'on peut voir à l'heure actuelle dans les vitrines du musée d'Emile Fradin (fig. 8 - 15).

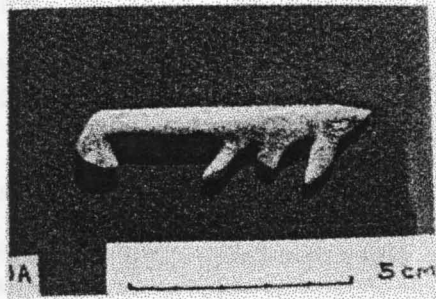


Fig. 8

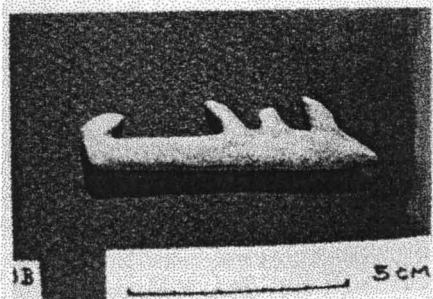


Fig. 15

2. Ce qu'on dit à l'époque

Après plusieurs visites à Glozel, en octobre 1926, l'abbé Henri Breuil, dans un courrier daté du 5 novembre 1926, adressé à Arnold Van Gennep, parle comme suit des harpons qu'il a vus: "*Les harpons ne ressemblent ni comme forme, ni comme technique de travail (faits comme au couteau et à la râpe) soit au Magdalénien, soit à l'Azilien, au Maglémorien, au Palafittique, à l'Enéolithique balkanique; tous sont en os, sauf celui de pierre; ni ivoire, ni bois de cervidé dans le gisement. Sauf trois, moins mal faits, leur technique est stupide et leur forme inutilisable...*" (Histoire et Archéologie - Les Dossiers, 1983).

Camille Jullian, dans la Revue des Etudes Anciennes (juillet-septembre 1927) écrit ceci: "*Des fragments de cornes et d'os de cervidés ou autres gros animaux, taillés en forme de branches d'arbres, flanquées d'amorces de rameaux, ce qui les a fait dénommer des harpons. Si cette dénomination est exacte, ce ne peut (sic) être que des instruments fictifs, votifs si l'on veut. Mais je ne suis pas sûr qu'il ne faille pas voir là autre chose que des harpons ou leurs simulacres, et que ce ne soit pas la représentation de quelque 'surculus' ou rameau magique. Je ne dissimule pas, d'ailleurs, que de tout le mobilier de Glozel, c'est ce genre de pièce qui m'embarrasse le plus [...]*".

Dans un article de l'Echo de Paris, du 12 octobre 1927, dans lequel il explique "Pourquoi je n'ai jamais visité Glozel...", le comte Begouen déclare notamment: "*[...] les harpons trouvés à Glozel sont 'idiots' [...]*" (ibidem).

3. Commentaires plus récent

Jean Pierre Adam, à l'époque Directeur du Bureau d'Architecture Antique de Paris/CNRS (... et anti-glozélien notoire ! - voir son livre « L'archéologie

devant l'imposture », 1975), parle en ces termes des harpons de Glozel dans l'article publié en 1983 dans le n° 74 des Dossiers du magazine Histoire et Archéologie: "... des harpons à simple ou double barbelure, dont la taille est tellement élégante et efficace qu'ils seraient incapables de faire le moindre mal à une grenouille arthritique".

Dans "Le Passé recomposé", paru aux éditions du Seuil cinq ans plus tard - soit en 1988 - Adam surenchérit à propos des harpons glozéliens: "[...] aucun, exactement à l'inverse de la réalité, ne saurait faire le moindre mal à une vieille carpe (sic) arthritique attendant complaisamment le coup du pêcheur. [...] Ces misérables objets [...] sont tous d'une extrême grossièreté d'exécution; leurs barbes arrondies et irrégulières, presque orthogonales à l'axe, en font des armes totalement inutilisables".

Et pour illustrer ce jugement sans appel, Jean-Pierre Adam propose la devinette que voici (Fig. 16):

"[...] pour amateurs de préhistoire (Q.I. 12,5 et au-delà): voici 5 harpons, 3 sont magdaléniens-glozéliens et 2 (je dis bien deux), sont magdaléniens vulgaires; devinez lesquels."

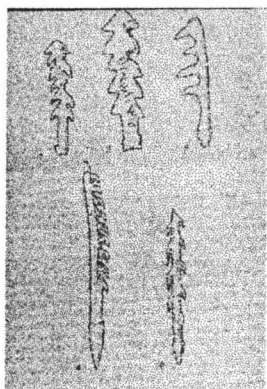


Fig. 16

Enfin, plus récemment, Jean-Paul Demoule écrit dans le mensuel L'Histoire : «(...) la plupart des 'outils' glozéliens (haches, hameçons, harpons, etc.) sont impropres à toute utilisation et apparaissent plutôt comme de maladroites copies d'objets authentiques.» (Demoule, 1993).

N'importe quel profane remarquera d'emblée que la facture générale des harpons de Glozel est nettement moins aboutie que celle des pièces découvertes dans les gisements du Paléolithique, du Mésolithique ou du Néolithique. Attardons-nous cependant un bref instant sur les croquis de Jean-Pierre Adam pour comparer l'un d'eux avec une photographie de l'original (fig. 17). La maladresse dont Adam fait preuve ici n'est pas entièrement gratuite, dirait-on, et a sans doute pour but de servir sa démonstration. Ou alors, l'auteur est réellement... un bien piètre dessinateur - ce qui peut étonner de la part d'un spécialiste de l'architecture.

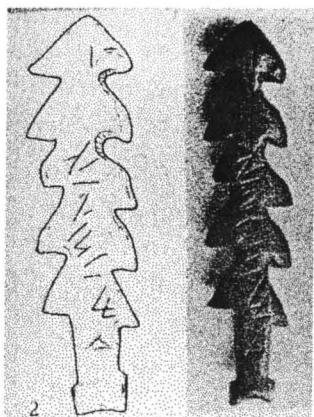


Fig. 17

4. De l'originalité de certaines pièces

Cela étant dit, les harpons de Glozel possèdent indubitablement certaines caractéristiques originales et on peut se demander si on les retrouve ailleurs ou s'il s'agit-là d'une singularité isolée. Tout d'abord - et c'est certainement un argument qui a fait dire qu'ils étaient stupides ou inutilisables - plusieurs spécimens présentent la particularité d'avoir des barbelures dont la longueur *décroit* à partir de la pointe (que les experts nomment "la partie distale"). La droite joignant les extrémités des barbelures forme donc avec l'axe du fût du harpon un angle *ouvert* qui se présente comme suit (fig. 18):

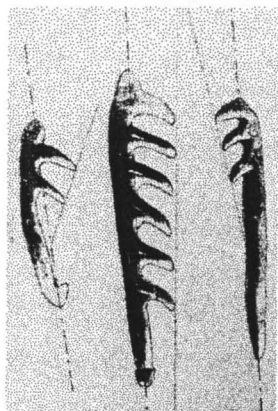


Fig. 18

Je n'ai pas la prétention de connaître tous les types de harpons répertoriés dans la littérature spécialisée, mais pour avoir examiné beaucoup de publications consacrées à l'outillage préhistorique, j'avais pensé, dans un premier temps, pouvoir conclure que cette caractéristique est bel et bien propre à Glozel. En effet, les harpons dûment inventoriés ont soit des barbelures de longueur plus ou moins égale, soit des barbelures dont la longueur *croît* à partir de la pointe, formant alors avec l'axe du fût un angle plus conforme à ce qu'on imagine et devant logiquement faciliter la pénétration du trait dans la proie (fig. 19).

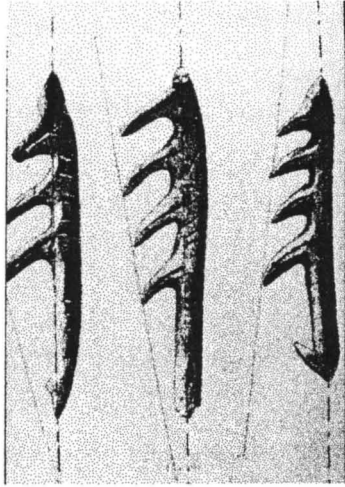


Fig. 19

L'autre originalité visible sur 3 des harpons de Glozel est cette sorte de crochet qui termine l'embase du fût (appelée "la partie proximale"). J'y reviendrai plus loin.

J'ai consulté différents spécialistes de l'outillage préhistorique - dont notamment Jean-Charles Cleyet-Merle, conservateur du musée des Eyzies et Michèle Julien, qui a fait partie de l'équipe d'André Leroi-Gourhan. Michèle Julien est l'auteur d'une somme intitulée "Les harpons magdaléniens", aux éditions du CNRS, XVIIe supplément à Gallia Préhistoire (Julien, 1982), ainsi que quelques experts attachés à différents musées et universités en Belgique. Tous s'accordent à dire que ces particularités - ou plutôt ces *anomalies* - sont absentes des pièces figurant dans les collections attestées, et qu'elles constituent même de véritables aberrations fonctionnelles rendant toute utilisation de ces soi-disant harpons impossible. Le problème quand on cherche, c'est qu'on risque de trouver... J'invite Michèle Julien à se référer à une excellente publication - la sienne, en l'occurrence ! - dans laquelle elle trouvera quelques spécimens parfaitement authentifiés qui présentent eux aussi cette curieuse propriété angulaire relevée sur les harpons de Glozel (fig. 20):

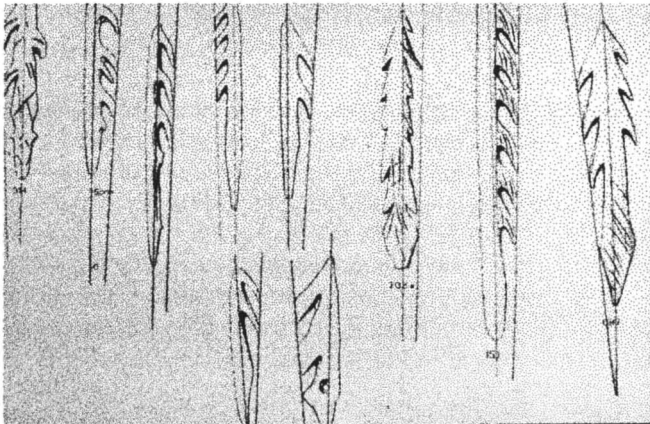


Fig. 20

- le spécimen n° 314, provenant du site de Bruniquel-Plantade, dans le Tarn et Garonne, un site associé au Magdalénien supérieur (Julien, 1982:236);
- 6 harpons trouvés dans les niveaux magdaléniens de la Grotte de la Vache, dans les Pyrénées (ibidem:178-179);
- le n° 697 ainsi que le n° 708, issus de la grotte du Pis-de-la-Vache, à Souillac, dans le Lot, contenant deux couches du magdalénien (ibidem:258);
- le n° 157, provenant de la grotte de Lespugue, en Haute-Garonne, où fut découverte la célèbre petite Vénus (ibidem:224).

Pour ce qui est du crochet visible sur trois harpons de Glouzel (fig. 21 - 22 - 23), la consultation des ouvrages généraux ne m'a pas permis de découvrir quoi que ce soit de semblable. Il faut rappeler que si les artefacts préhistoriques se chiffrent par centaines de milliers, le nombre de harpons, lui, est finalement relativement réduit. Pour information - et pour le seul Magdalénien - Michèle Julien estime qu'on a recensé à ce jour à peine plus de 2000 harpons en Europe occidentale et sur une frange de l'Europe orientale. (Dans son livre précité, l'analyse porte sur un échantillonnage de quelque 850 pièces). Bien sûr, à cela il faut ajouter le matériel des époques postérieures (Mésolithique et Néolithique).

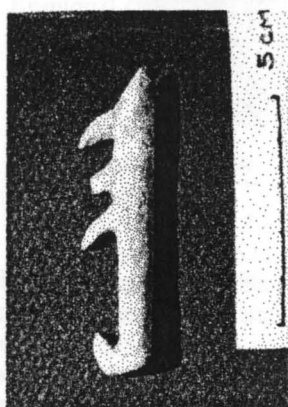


Fig. 21

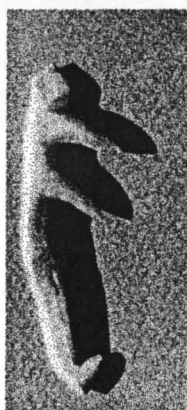


Fig. 22



Fig. 23

Qu'en est-t-il précisément des harpons de ces dernières périodes ? J'ai donc quitté notre Europe occidentale et suis allé fouiner dans des brochures plus spécialisées et dans des collections plus septentrionales et orientales, pour finir par tomber sur une publication intitulée: "Pointes, sagaies et harpons du Paléolithique et du Mésolithique en Europe du Centre-Est", parue suite à un Colloque International du CNRS ("Méthodologie appliquée à l'industrie de l'os préhistorique"). Les auteurs d'une des communications ne sont autres que deux préhistoriens polonais renommés pour leur expertise en harpons: les professeurs Janusz K. Kozłowski et Stefan K. Kozłowski. Dans leur article est illustré un harpon de type dit Havel (groupe 12A), provenant d'une tourbière de Lubana, en Lettonie (ILL. 24), présentant une embase manifestement façonnée en forme de crochet. L'objet appartient à une collection de 47 harpons exhumés de sites en bordure de la rivière Havel,

dans la région comprise entre Berlin et la Baltique. D'autres pièces sont également munies de ce crochet caractéristique, mais il semble qu'il ne soit qu'une variante d'un type d'embase. En effet, sur certains spécimens, l'appendice de rétention est moins accentué. D'après Stefan Kozłowski (com. pers.), la fonction d'un tel crochet est liée à la technique d'emmanchement de l'outil. Ces pièces ont été publiées pour la première fois par le préhistorien Graham Clark, au milieu des années '30, puis par d'autres dans les décennies suivantes (Clark, 1936). Elles appartiennent à la première partie du 8e millénaire avant notre ère. Pour la petite histoire, cet article a précisément paru dans une brochure à laquelle ont collaboré Michèle Julien et Henri Delporte, présents au colloque et à la discussion qui a suivi la présentation des deux préhistoriens polonais, mais il semble que cet intrigant crochet n'ait pas piqué leur curiosité (fig. 24).

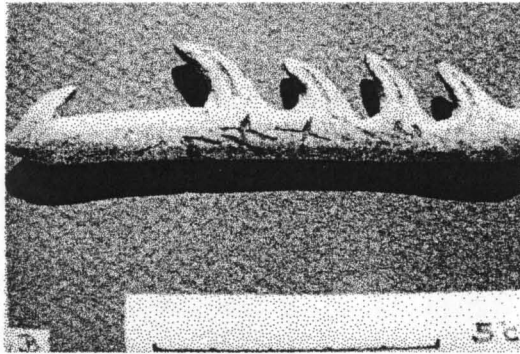


Fig. 24

Poursuivant sur cette piste et en consultant des publications de l'Académie des Sciences de Moscou, sur le Mésolithique dans l'ancienne URSS, j'ai encore retrouvé quelques harpons munis eux aussi d'un crochet - plus ou moins marqué, selon les cas - provenant des régions du nord de l'Eurasie, notamment en Carélie (Koltsov, 1989), et en Sibérie (Ochibkina, 1996). Les appendices sont de forme et de longueur variées, mais est indéniable que l'idée du crochet est bien présente (fig. 25).

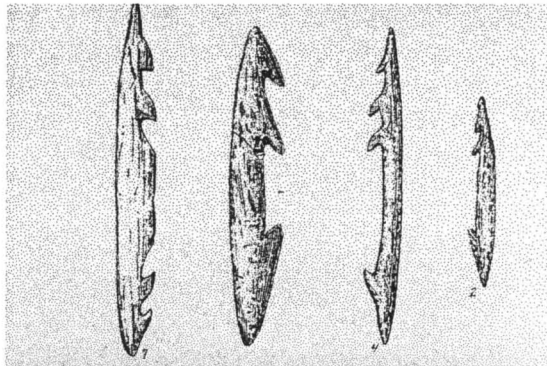


Fig. 25

Il serait absurde d'établir une filiation temporelle ou géographique entre les harpons à crochet de Glozel et ceux découverts au nord et à l'est de l'Europe. Rien ne permet en effet d'établir un tel lien. Qu'on ne s'y trompe pas : mon propos est uniquement de faire remarquer que si les harpons de Glozel paraissent aberrants aux yeux de certains en raison des soi-disant singularités soulignées ci-avant, l'argument est tout bonnement spécieux ; ni plus ni moins. Ces singularités ne sont en aucune manière discriminantes puisqu'elles se retrouvent effectivement sur d'autres outils préhistoriques attestés, même s'ils demeurent extrêmement rares. Dans l'hypothèse où un faussaire aurait été à l'œuvre à Glozel, à quelque époque que ce fut, il faudrait alors se demander ce qui lui a pris de reproduire ou d'inventer de telles excentricités qui ont immédiatement contribué à rendre suspecte l'authenticité des pièces... plutôt que de se contenter de contrefaire des outils plus conventionnels qui auraient posé moins de problèmes.

Par ailleurs, s'il fallait seulement s'appuyer sur les arguments de ceux qui rejettent sans nuance les harpons de Glozel, que faudrait-il alors penser des "aberrations" que voici, où l'on peut voir des barbelures carrément... *inversées* (fig. 26) ? Et pourtant, ce spécimen n° 356 provient de la station de Bruniquel et date du Magdalénien supérieur (Julien, 1982:237). Quant à celui de droite, il vient d'un site sibérien et remonte au Mésolithique (Ochibkina, 1996). Dans ces deux cas également, plusieurs millénaires et des milliers de kilomètres séparent ces deux pièces isolées, uniques dans leur genre, qui montrent toutes les deux le même type "d'anomalie" pour le moins surprenante. En guise de conclusion, je dirais qu'il me semble que ceci devrait constituer un encouragement supplémentaire à étudier minutieusement le mobilier de Glozel. Pour tenter d'en savoir un peu plus, j'ai entrepris une analyse typologique très détaillée des harpons de Glozel, sur base des critères définis par les experts. Le cas échéant, cela permettra peut-être de mieux déterminer la place qu'ils occupent par rapport aux spécimens classifiés.

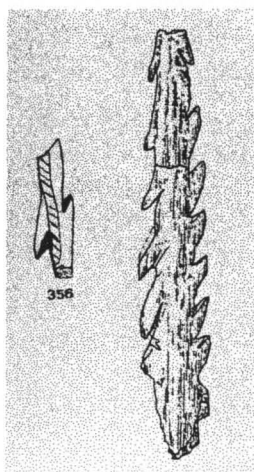


Fig. 26

5. Les propositions du Dr Stephen Chauvet

A l'époque de la controverse de Glozel, les harpons avaient attiré l'attention du Dr Stéphane Chauvet. Revenant d'un séjour à Glozel, et "après avoir vu et fouillé" - comme il le souligne dans son article paru dans *La Nature* - il s'était élevé contre ceux qui affirmaient que ces pièces étaient inutilisées, donc inutilisables dans leur chef. S'appuyant sur la manière dont de nombreuses peuplades de Nouvelle-Guinée, des Nouvelles Hébrides ou des îles Salomon utilisaient encore des harpons lorsqu'il visita ces endroits, Chauvet propose un astucieux montage pour certains harpons de Glozel, qui présente l'avantage de préserver la pièce la plus délicate du dispositif (fig. 27). Il ajoute d'ailleurs que sans ce type d'assemblage, les harpons découverts au Mas d'Azil ne sont pas plus utilisables (Chauvet, 1927). Mais j'avoue ignorer si on en sait davantage à ce sujet de nos jours ou pas.

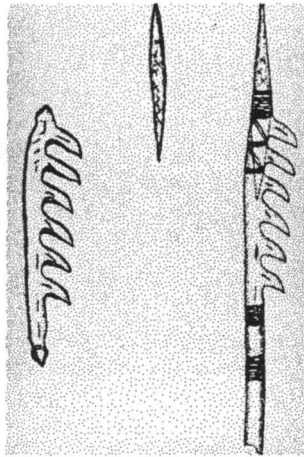


Fig. 27

Enfin, j'en terminerai avec une idée émise par Chauvet, qui fait encore remarquer ceci à propos de Glozel: "[...] *Tous les harpons retirés du sol et qui ont pu avoir un rôle utilitaire sont bien conservés, alors que les quelques très rares morceaux de squelette humain qu'on a trouvés sont abîmés et très fragiles; [...] Ces objets en os n'ont pas la même couleur, la même patine que les os humains qui se sont, eux, si mal conservés. Dans d'autres stations il en est également ainsi.*" (ibidem).

Je ne suis pas en mesure de confirmer si ce que Chauvet avançait là est bien exact, aussi m'intéresserait-il d'en savoir plus sur l'état réel de conservation des fragments d'os humains de Glozel par rapport aux os façonnés. Chauvet expliquait cette différence par la pratique suivante: "[...] *les néolithiques savaient qu'un os, pour être résistant, ne doit pas avoir cuit avec la viande qui l'entoure; aussi débarrassaient-ils, certainement avant toute cuisson, les os qu'ils voulaient employer. Ceci fait, pour les rendre encore plus résistants, ils les suspendaient au-dessus de la fumée d'un feu; de ce fait, les os devenaient imputrescibles et beaucoup plus durs, et prenaient une couleur plus jaune.*" (ibidem).

Ce qui a pu être vérifié récemment, c'est que cette technique - ou du moins une autre similaire - a effectivement été adoptée pour le façonnage d'outils paléolithiques en os humains découverts dans une fouille en Sibérie: très curieusement, des ossements ont été proprement débités pour en faire des ustensiles, alors que les fouilleurs ont récolté d'innombrables outils en pierre pouvant remplir les mêmes fonctions. A dessein, ces os ont manifestement fait l'objet d'un traitement particulier qui les a rendus lisses et durs comme de la pierre, tandis que les fragments *non travaillés* - et provenant du même environnement - sont eux en pauvre état de conservation (publication en cours). Nul doute qu'il serait intéressant d'établir si les harpons et autres artefacts en os de Glazel ont subi ou non un pareil traitement.

BIBLIOGRAPHIE

MORLET, A. & FRADIN, E. - 1926. Troisième Fascicule: Nouvelle Station Néolithique "Le Glazélien". Imprimerie Wallon, Vichy.

MORLET, A. & FRADIN, E. - 1927. Quatrième Fascicule: Nouvelle Station Néolithique "Le néolithique ancien". Imprimerie O. Belin, Vichy.

MORLET, A. - 1929. Glazel. G. Desgrandchamps, Imprimeur-éditeur, Paris.

ADAM, J.-P. - 1975. L'Archéologie devant l'imposture. Robert Laffont, Paris.

ADAM, J.-P. - 1983. Les inscriptions de Glazel. Histoire et Archéologie, les dossiers, Archéologia, n° 74, Dijon.

ADAM, J.-P. - 1988. Le passé recomposé. Editions du Seuil, Paris.

DEMOULE, J.-P. - 1993. Glazel : récit d'une imposture. L'Histoire, n° 166, mai. Société d'Editions Scientifiques, Paris.

CHAUVET, S. - 1927. Constatations, réflexions et hypothèses après avoir vu et fouillé. La Nature, 1er novembre.

JULIEN, M. - 1982. Les harpons magdaléniens, XVIIe supplément à "Gallia Préhistoire". Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

KOZLOWSKI, J.K. & KOZLOWSKI, S.K. - 1985. Pointes, sagaies et harpons du Paléolithique et du Mésolithique en Europe du centre-est. Colloques Internationaux du CNRS, n° 568. Méthodologie appliquée à l'industrie de l'os préhistorique.

CLARK, J.G.D. - 1936. The Mesolithic Settlement of Northern Europe. Greenwood Press Publishers, New York.

KOLSOV, L.V. - 1989. Mésolithique en URSS. Archéologie de l'URSS, Nouka édition, Moscou (en russe).

OCHIBKINA, S.V. - 1996. Le Néolithique du Nord de l'Eurasie. Archéologie, Moscou (en russe).

L'ENVIRONNEMENT DU SITE DE GLOZEL

Georges TIXIER

Glozel n'est pas isolé comme certains voudraient le laisser entendre. Dans son environnement immédiat, on connaît 7 sites dans un rayon de 6 Km, livrant du matériel très semblable à celui que nous voyons au musée d'Émile Fradin :

1/ Chez Guerrier, sur l'autre rive du Vareille qui longe le champ Duranton ou champ des morts. 500 mètres.

2/ Chez Gentil également à droite du Vareille situé à 1000 mètres.

3/ La Grotte Barnier à 1800 mètres.

4/ Puyravel, 2400 mètres.

5/ Le Glozel, 3000 mètres.

6/ Pallissard dans la vallée de Glozel à 500 mètres.

7/ Martinière, près de la gare au Mayet de Montagne, le plus éloigné à 600 mètres.

Envisageons successivement les lieux tout proches de Glozel :

Chez Guerrier

Commune de Mayet de Montagne.

Un article d'Antonin Morlet publié dans l'Illustration, le 28 janvier 1928 relate la découverte de monsieur Claude Mercier, propriétaire de « Chez Guerrier » à la mi-décembre 1927, d'un galet ramassé à l'occasion d'un labour. Le galet était d'une grosse taille comme il ne s'en trouvait pas habituellement dans ce champ.

Dans un premier temps, cet objet lavé laisse apparaître une gravure d'animal. Le découvreur, par crainte d'avoir à subir des ennuis comparables à ceux de la famille Fradin, préfère garder le secret sur sa trouvaille.

Finalement la curiosité et les encouragements d'Antonin Morlet le pousse à prospecter plus avant son champ. Un ramassage de surface permet de rassembler un lot d'objets intéressants et caractéristiques.

Du premier objet, Morlet donne la description dans le n°3 des cahiers de Glozel¹ et dans un article de l'Illustration du 28 janvier 1928. Il s'agit « d'un galet allongé en basalte dont les extrémités sont polies en forme de tranchants, l'une presque droite, l'autre décrit une courbe semi-circulaire.

Sur une face est gravé un avant-train de cheval, cou tendu, crinière haute et abondante, oreilles à demi dressées, museau long et carré, etc. L'ensemble donne l'impression d'un animal, petit mais puissant et râblé. Autour de la tête sont disposés, sans ordre apparent, 21 caractères accompagnés de 5 traits parallèles légèrement obliques, paraissant être des signes de numérotation » (*fig. 1*), l'autre face est unie.

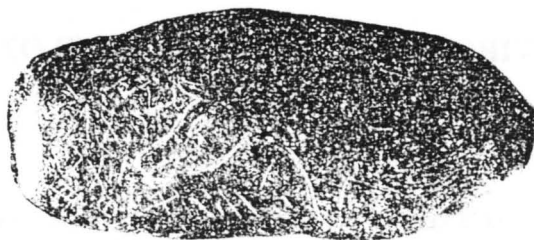


fig.1

Sur le terrain fraîchement labouré, dans le voisinage où fut trouvé le galet précédent, Morlet ramasse un petit galet noirâtre qui porte sur une face une tête de cervidé à ramure très schématique, rabattue en avant et en arrière, au revers on remarque une longue inscription très nette (*fig.2*). Le Doyen Dépèret de Lyon croit reconnaître un renne en raison de l'andouiller, en deux parties ramené en avant.

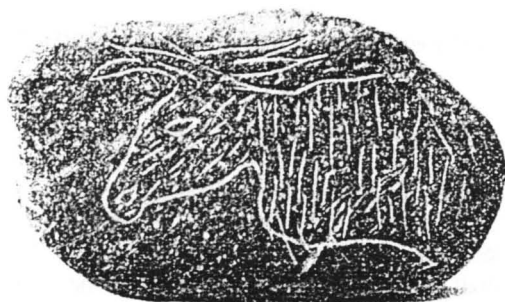


fig.2



Un petit galet gravé de cinq signes alphabétiques fut le dernier objet mis au jour au cours de cette prospection de surface, avec de nombreux débris de poteries grossières, bien cuites, une face noire et l'autre jaune semblable aux tessons de Puyravel. Le site livre quelques jours plus tard des morceaux de schiste ou de basalte portant des signes gravés, en partie cassés par les instruments agricoles. Quatre petits galets (*fig.3*) glissant plus facilement sous l'outil, étaient mieux conservés. Ils portent des inscriptions bien nettes, à côté un fragment d'os long fossilisé et une petite hache polie sur les deux faces avec un excellent tranchant.



fig.3

Le gisement de plein air de chez Guerrier a livré des fragments de silex brun obtenus par éclatement et six gravures d'animal sur des galets (*fig.4*) dont un avec signes au revers et deux têtes de cervidés opposées sur la face. L'ensemble de ces trouvailles conclut Morlet « permet de considérer chez Guerrier comme un véritable gisement de plein air ».

Cet auteur signale encore des fragments d'os avec des caractères en nombre restreint et d'un intérêt moindre.

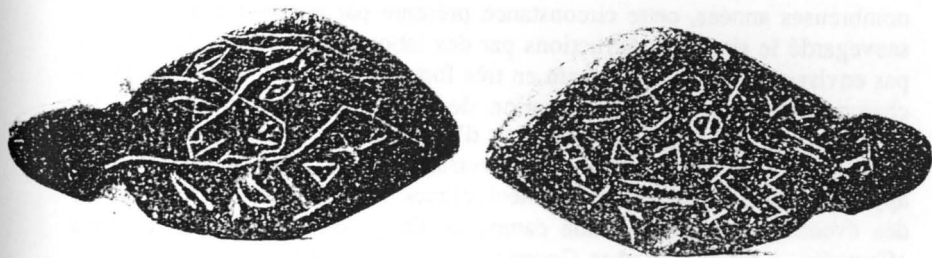




fig.4

Revue d'histoire et archéologie (dossiers)

Le numéro 74 de Juin Juillet 1983 publie un article de Jean-Loup Flouest responsable de l'équipe de fouilles pratiquées en 1980 sur le site glozelien chez Guerrier. En effet sur la dizaine de sites signalés dans un rayon de 20 Km autour de Glozel où des découvertes fortuites ont été faites, c'est celui de « Chez Guerrier » qui a été choisi, situé à 500 mètres de Glozel, il est un des mieux documentés et des moins perturbés.

Les documents disponibles sur ce site sont de trois sortes :

- Les publications étudiées² auxquelles il faut ajouter le bulletin de l'association régionale de préhistoire qui semble concerner plus particulièrement le site glozélien de Puyravel.
- Le matériel archéologique acheté par le Doyen Depèret, conservé et en partie retrouvé dans les collections de la faculté de géologie de Lyon, identifié grâce aux photographies du Docteur Morlet.
- Enfin les témoignages des descendants de l'inventeur du site.

Voici la conclusion de l'article : « une vérification rapide par une prospection de surface n'a pas été possible puisque cette terre est en pâture depuis de nombreuses années, cette circonstance présente par contre l'intérêt d'avoir sauvé le site des destructions par des labours motorisés » qui ne sont pas envisageables dans ce terrain en très forte déclivité, 30 % de plus qu'au champ des morts. « La localisation de ces découvertes sur un versant ensoleillé pourrait suggérer l'existence d'un habitat, mais la pente est forte. Des aménagements du terrain sont envisageables et leurs traces devraient apparaître dans les décapages archéologiques. Pour préciser la localisation des éventuelles structures, une campagne de prospection géologique sera effectuée». « Le site de chez Guerrier semble présenter des caractéristiques encourageantes dans la perspective de l'acquisition de nouvelles données sur l'implantation dans cette zone du Bourbonnais d'un groupe ethnique étranger».

Devant les difficultés de reprise de découvertes anciennes mal référencées, un effort important sera donc nécessaire pour aboutir à des résultats probants. Voilà des conclusions qui ne laissent pas d'espoir dans l'immédiat de voir reprendre les recherches. Dans la même revue Henri Delporte, conservateur au musée des antiquités nationales de Saint Germain en Laye signe un long article cinquante ans après réflexions sur l'affaire de Glozel. L'auteur conclut « les deux gisements de Puyravel et de chez Guerrier sont des lieux d'habitats de l'époque de Glozel et constituent une éclatante confirmation de l'authenticité de l'âge néolithique ancien de ce dernier gisement. Fera-t-on en 1985 d'autres découvertes confirmant l'existence d'une civilisation très ancienne et originale dans cette région isolée de l'Auvergne ? ».

Le résumé des recherches de terrain et de laboratoire effectuées à Glozel⁵ signé de :

J.P. Daugas, conservateur général du patrimoine

J.P. Demoule, professeur

J. Guilaine, directeur de recherche au C.N.R.S.

D. Miallier, maître de conférence

P. Pétrequin, directeur de recherche au C.N.R.S.

J.C. Poursat, professeur

daté de septembre 1994 (nous n'avons pas eu connaissance de la publication du rapport de fouille correspondant), nous apprend :

« en 1983 et 1984 Monsieur Jean-Loup Flouest a été autorisé, sur sa demande, à étudier les sites périphériques (à Glozel). Malgré deux campagnes de terrain assidues, il n'a pas été possible de mettre en évidence la présence de vestiges glozéliens sur ces occupations médiévales et modernes ».

Plus loin, nous avons le résumé des recherches archéologiques, sur ces trois sites, par le même responsable J.L. Flouest. « Le premier (chez Guerrier) situé à 800 mètres de Glozel, de l'autre côté du ravin du Vareille, avait fourni vers 1927-1928 vingt galets gravés de style glozélien exhumés au cours de labour (avec un attelage bovin). La fouille récente de la zone concernée a permis de trouver hors stratigraphie, une hache en pierre de même style. Les structures identifiées sont des terrasses de culture médiévales ou plus récentes ».

On peut regretter qu'aucune illustration, croquis ou photos, ne soit publiés dans ce pré-rapport.

Puyravel

En labourant un champ légèrement incliné en flanc du coteau à proximité de Puyravel, M. Fournier vit le terrain s'enfoncer brusquement sous les pieds d'un bœuf de l'attelage. Ce qui nous rappelle un événement semblable survenu à Glozel quelques semaines avant.

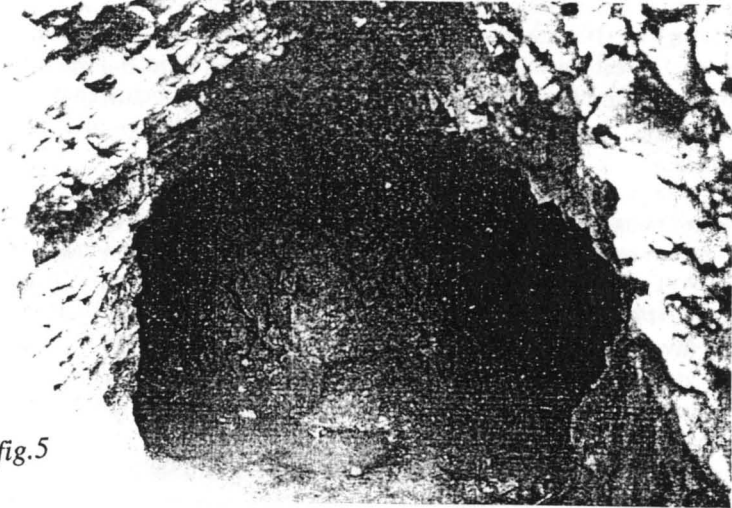
En dégageant l'animal, on voit un trou profond qu'on tente d'explorer, sans suite dans un premier temps le propriétaire cherche à combler l'éboulement, puis l'oubli fait son œuvre.

Monsieur Fradin-Rongère, à la suite de la mise au jour du souterrain de la Goutte-Barnier, se souvient du trou profond de M. Fournier, le 19 janvier (1929) il obtient l'autorisation de rechercher et de déblayer l'excavation.

Une tranchée longitudinale laisse apparaître à 2 mètres de profondeur un orifice en sape s'enfonçant dans la colline.

Monsieur Fradin Rougères se glisse à plat ventre, s'éclairant d'une lampe électrique. Il découvre une galerie circulaire autour d'un pilier central (fig.5).

« Plusieurs habitants des environs, dont monsieur Mansier, instituteur à Ferrières, venus en curieux, aident à creuser la tranchée. Ils recueillent à 1,50 mètre des morceaux de charbon de bois et des débris de briques grossières, friables et malléables, de teinte assez rouge ».



Le lendemain, un journaliste du « moniteur du centre » en compagnie de monsieur Fradin-Rongère, à l'entrée de la grotte sensiblement au même niveau rencontre des débris de briques malléables et des restes de poterie, avec une face noire et l'autre rouge, ce qui semble le résultat d'une mauvaise cuisson. C'est seulement le 22 janvier que Morlet visite la galerie, après qu'on eut agrandi l'accès. Elle est creusée dans une sorte de roche désagrégée et friable en voie de décomposition, « le gorre » en Bourbonnais, de forme circulaire mesurant 1,30 mètre en hauteur, 1,20 mètre de largeur, le pilier central de 8 mètres de circonférence. La galerie a 15,50 mètres de long avec une voûte en plein cintre irrégulière, sur le sol une couche de pierres d'éboulis.

Pour le Docteur Chabrol³ le souterrain de Puyravel est le seul où l'on ait trouvé des galets gravés de dessin et de signes dits glozéliens. C'est le seul qui ne soit pas creusé dans le gorre, mais dans un granit moins décomposé, beaucoup plus dur et qui se clive presque à la manière d'un schiste. Je signalerais deux galets suivants :

1/ celui qui porte les lettres NIX à rapprocher des lettres similaires de la plaquette de Palissard ;

2/ celui qui porte un signe en forme d'arbalète au milieu d'autres caractères glozéliens à rapprocher du signe de la plaquette d'argile trouvée sur les meules gallo-romaines chez Gentil (*fig.6*), également on peut comparer avec la gravure profonde d'un galet publié par le Dr Morlet⁴, sans pouvoir préciser une idée en conclusion de ces comparaisons.



Un examen attentif des pierrailles, des terres d'éboulis, des dépôts noirâtres de l'entrée fait découvrir un morceau d'ocre brune et un polissoir en grès de forme allongée, sur ses deux faces des marques d'usure.

Le 26 janvier, deux découvertes importantes dans les pierres du sol sont faites :

1/ Un galet allongé de couleur noirâtre se trouve près du pilier central, de nature schisteuse, 13,5 cm sur 4 dans sa plus grande largeur. Sur une face on remarque la gravure d'une tête de cheval à long cou avec crinière figurée par des traits parallèles, les oreilles rabattues, le museau allongé, le front légèrement bombé.

Trois caractères semblables à ceux de Glozel sont au bas de la tête.
 2/ Explorant l'entrée de la grotte une petite hache faite d'un galet roulé dont le tranchant est seul poli, est extraite de la paroi d'accès (fig.7).

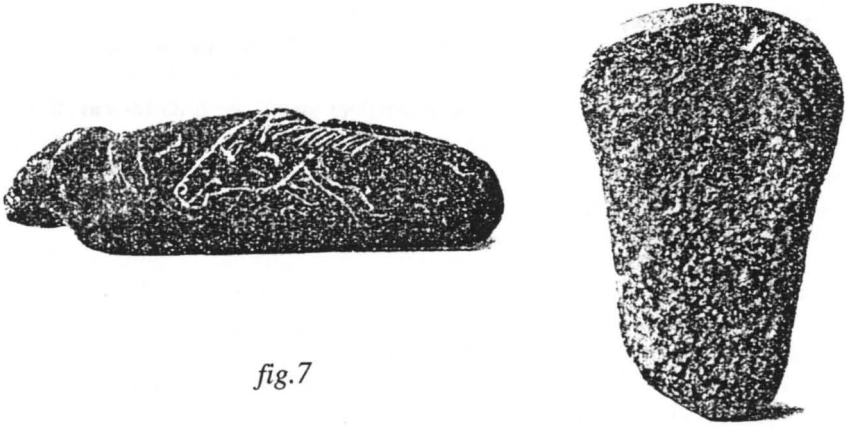


fig.7

Quelques jours plus tard, le 19 février, le Doyen de la faculté de Lyon, Dépéret supposant que les habitants n'auraient pas creusé une grotte où ils ne pouvaient pas circuler debout, elle mesure 1,50 mètre de hauteur, eût l'idée d'attaquer le plancher dur et intact formé de blocs anguleux de schistes métamorphiques, éboulis du plafond et cimentés par de l'argile d'altération. A 40 cm au dessous il découvre un galet gravé.

Ce qui est repris dans le dossier archéologique à la page 80. Henri Delporte écrit « supposant que les habitants n'auraient pas creusé une grotte où ils ne pouvaient pas circuler debout (les archéologues avaient l'idée de crever le plancher), ils observèrent dessous une couche d'argile jaunâtre qui devait former le sol primitif qui leur a fourni une première série d'objets préhistoriques ». Dans les conclusions nous relevons « l'existence dans le plancher de cette grotte de plusieurs pièces avec écriture de Glozel et tête de cheval est à notre sens tout à fait décisive et constitue une éclatante confirmation de l'authenticité de l'âge néolithique ancien de ce gisement ».

1/ Un petit galet, de forme à peu près quadrangulaire avec sur une face la gravure d'un cheval, le museau tendu, « comme si l'animal flairait le vent », les oreilles dressées, la crinière sommairement figurée, dessus et dessous sont gravés des signes glozéliens. Le revers entièrement couvert de caractères (fig.8).

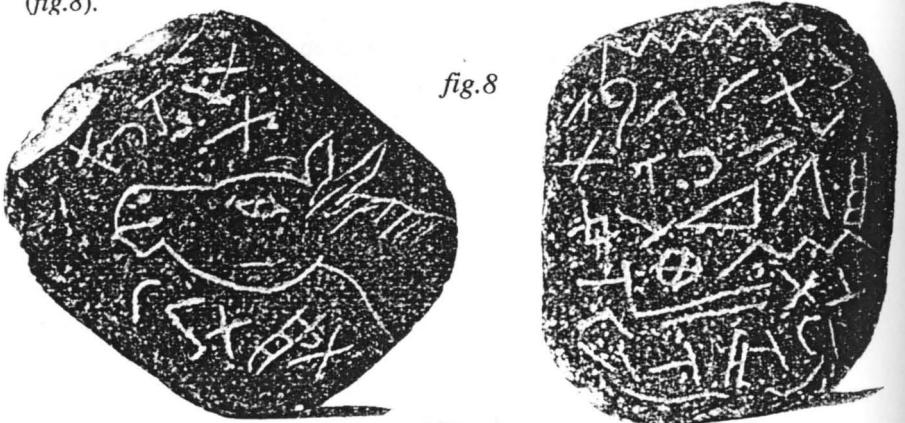


fig.8

2/ A l'entrée de la grotte, un galet de forme rectangulaire avec une tête de cheval aux traits moins profonds, plus fine et artistique. Le cou est tendu, le museau en avant avec six caractères glozéliens.

3/ Un petit galet avec gravure vraisemblablement d'un agneau au front très bombé, museau court (*fig.9*).

4/ Une hache 4,7 cm de long, au tranchant poli de 1,7 cm de largeur, l'une de ses faces est couverte de signes gravés. Il s'agit peut-être d'une hache votive (*fig.9*).

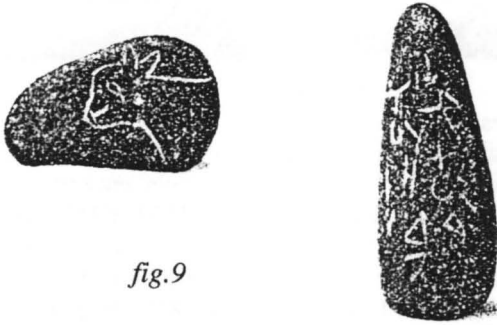


fig.9

5/ Galet de forme naturelle incurvé avec trois lignes d'inscriptions poli à une extrémité en un court et fort biseau (*fig.10*).

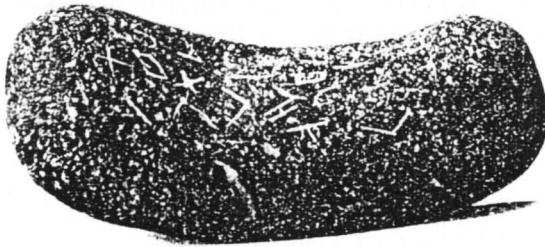


fig.10

6/ Galet sphérique de granulite dure couvert de signes.

7/ Un nodule de schiste ardoisier porte sur une face sept signes dont un qui apparaît pour la première fois, en forme d'arbalète (*fig.11*) dont parle le Docteur Chabrol précédemment.



fig.11

8/ Sur le sol du vestibule à ciel ouvert une sorte de poinçon en bois de cerf fossilisé de 10,1 cm de longueur portant cinq signes (fig.12). De plus on a extrait beaucoup de débris de poterie dont un de céramique grossière non tournée.

C'est une moisson intéressante et significative.



fig.12

La reprise des fouilles officielles en 1985 « a achevé complètement la mise au jour de l'excavation, celle-ci était située dans une zone de deux occupations médiévales présentant trois phases, un ensemble de silos de stockage (dont certains avaient été regroupés en 1928) a été complété par la construction du souterrain lui-même avec la rampe d'accès trouvée intacte. Par la suite fut bâti un édifice en bois du poteau, calé par des blocs de pierre. Les éléments archéologiques situent l'ensemble, sans ambiguïté entre le XII^e et XIV^e siècle de notre ère. »

Le Docteur Morlet dans le cahier Glozel n°3 donne un schéma de Puyravel (fig.13) « à droite et à gauche de l'entrée on voit foré dans le roc inférieur un orifice circulaire de 0,30 mètre de diamètre et 0,35 de profondeur. Dans ces trous devaient vraisemblablement être introduites des poutres servant à

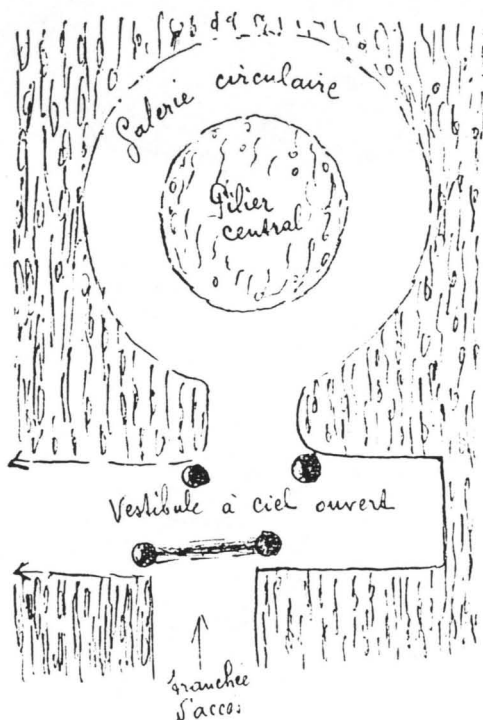


fig.13

maintenir des branches transversales pour assurer la défense intérieure de l'asile. Deux trous semblables reliés entre eux par une petite rigole étaient destinés vraisemblablement à recevoir une barre de bois transversale réunissant les poutres plantées verticalement. Le tout devait constituer un premier barrage de défense ». Le charbon de bois présent dans ce vestibule permet de penser que les gens ont occupé l'abri pendant l'hiver. Nous voyons que Morlet avait bien supposé l'usage de ce souterrain le rapport de 1983 n'apporte rien de nouveau. On aurait souhaité dans le pré-rapport un schéma de Puyravel qui eut permis une comparaison avec celui de Morlet.

Le Cluzel

Le Docteur Chabrol dans « Promenade archéologique autour de Glozel »⁵ (page 19), nous apprend que le souterrain était rempli d'eau quand fut dégagé un de ses orifices le 1er Mai 1928. La vidange fut réussie seulement lorsqu'on trouve et déblaye la tranchée qui conduit à son ouverture principale et naturelle. A 3 mètres de profondeur près de l'entrée gît une pierre incisée. Des traits nets et sans bavures sont gravés sur les méplats de ce dur granit. Sur une face, des signes K et X se détachent sur l'autre une arborisation surmonte un A oblique qui est le travail de la main de l'homme. Les fouilles effectuées n'ont rien ramené du limon épais qui recouvre le sol, ceci à la date de 1929.

Le pré-rapport des fouilles de 83-90 signale « le site de Cluzel à 4 Km de Glozel comprenait aussi un souterrain fouillé en 1928 dans lequel 5 ou 6 objets typiquement glozéliens avaient été recueillis. La fouille de 1984 a rouvert ce souterrain énorme, de la forme d'un anneau muni de nombreux appendices d'accès ou de drainage. Des tessons de céramiques médiévaux peu caractéristiques et donc difficilement datables avec plus de précision ont été trouvés scellés dans une couche de boue noire ».

Aucun des trois sites de Guerrier, Puyravel et le Cluzel n'a montré la moindre trace de structures plus anciennes que le moyen âge. Il n'a pas été exhumé un seul objet de style glozélien « malgré tout le soin apporté aux fouilles ».

La Goutte Barnier

A 1800 mètres de Glozel, il a été creusé sur le revers nord du plateau de chez Gentil. Ce refuge a été découvert en 1918 à la suite de l'effondrement provoqué par un boeuf. On a rouvert en 1928, on pénètre directement sous la galerie circulaire. Ses entrées anciennes ne sont pas connues à cette date. Il ne fut pas fouillé.

Domaine de Prat

Le domaine de Prat est situé sur la commune Férières sur Sichon, un journal du 14 août 1939 publiée la découverte de M. Naux cultivateur dans sa prairie près d'une fontaine ancienne. Il a mis au jour un gisement de poterie, des haches brisées et des anneaux de granulite brune. L'un de ces morceaux a un diamètre de 35 cm environ et porte sur une face douze caractères glozéliens très nets, malgré la dureté de la pierre. L'autre face ne porte que deux caractères. Parmi d'autres pièces il faut citer un petit galet entaillé par un

sillon longitudinal portant au dos deux flèches, des haches avec caractères frustes et des marques de chasse ou de numération.

Le journaliste a pu recueillir sur les lieux quelques dessous de poterie celtique ou néolithique.

Conclusions

Olivier Giron a étudié les souterrains annulaires en montagne Bourbonnaise⁶.

« Leurs dimensions réduites ne permettent pas d'envisager un quelconque stockage qu'il s'agisse de matériaux, de vivres ou même d'êtres humains. Le moindre obstacle disposé dans une galerie forme barrière interdisant toute circulation ».

La présence de l'eau nécessite l'aménagement d'un véritable drainage intérieur comme au Cluzel. Une telle humidité ne permet pas la conservation de denrées périssables.

Le pré-rapport de son côté, conclut « quant aux deux souterrains de le Cluzel et Puyravel ils appartiennent à une catégorie de structures « classiques » et souvent rencontrées dans le Massif Central pour le Moyen Age ». « L'absence totale d'objets glozéliens au Cluzel et à Puyravel suggère que les objets ont pu être introduits dans la paroi des tranchées peu avant leur découverte ».

Nous avons pu rassembler de documents prouvant que le site de Glozel n'est pas isolé. Sept découvertes de lieux très apparentés à Glozel par leurs objets, le plus souvent portant des signes gravés glozéliens. Il existe peut-être encore des grottes ou souterrains à découvrir. Malheureusement on ne laboure plus avec un attelage.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Les Cahiers de Glozel N° 3, Puyravel et chez Guerrier, Paul Catin éditeur, Paris, 1928.

2. L'illustration du 28 Janvier

Le Cahier de Glozel N° 3 p. 31 par le Dr Morlet

Bulletin N° 4 de l'Association régionale de préhistoire, Lyon 1928 par le Doyen Dépèret et le Dr Morlet.

3. Dr Léon Chabrol, médecin de l'hôpital civil de Vichy, membre de l'Institut international d'anthropologie, « Les antiquités de la montagne bourbonnaise », librairie Emile Nourry Paris V, 1929.

4. Dr Morlet, Émile Fradin, Nouvelle station néolithique premier fascicule, impression Belin, Vichy, 1925.

5. Promenade autour de Glozel, les antiquités de la montagne bourbonnaise, Librairie Emile Nourry, Paris V, 1929.

6. Olivier Giron, souterrains en Montagne Bourbonnaise, éditions de la société d'histoire et d'archéologie de Vichy, Vichy, 1990.



Carte de localisation

**Approches
psychohistoriques**

LE SYMBOLE DU SERPENT BIFIDE DE GLOZEL

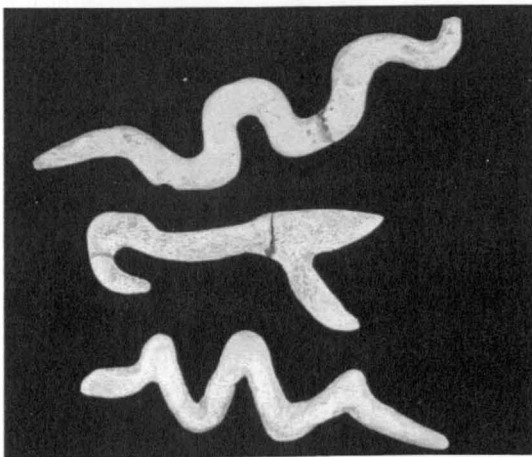
Guy LESEC
Robert Louis LIRIS

Résumé : Le serpent est l'une des figures et l'un des archétypes les plus riches en significations. C'est aussi l'une des représentations les plus ambiguës de la mythologie et de l'histoire des symboles. Tous les auteurs s'accordent à constater sa pérennité y compris dans les structures religieuses. Le serpent bifide n'est qu'une représentation particulière de cette ambiguïté, il en est une variante allographique. Sa présence dans le site de Glozel nous fournit un élément, entre autres, pour rechercher une cohérence votive qui devrait, à terme, s'étendre à l'ensemble du mobilier synchrone. De la Grande Déesse Mère terrestre en passant par les Pythagoriciens, les déclinaisons de cette figure représentent le vecteur de la pensée ambivalente déjà explicitée par les objets bisexués présents dans le musée.

Dans l'idée que l'on se fait aujourd'hui de l'évolution des espèces, l'homme et le serpent se situent en quelque sorte aux deux antipodes de la vie animale. L'homme est un vertébré évolué, le serpent est un vertébré archaïque.

Le serpent linéaire symbolique et alphabétique: la figure archéographique ou autographique.

L'homme a conquis la verticalité, le serpent rampe, et il ne peut accéder à l'élévation que par un mouvement de spirale en s'enroulant autour d'un bâton comme le symbolise le caducée. A ce titre, comme le souligne le psychanalyste JUNG¹ il est "la psyché inférieure", le psychisme obscur, ce qui est rare, incompréhensible, mystérieux.



*Signes serpentiformes
Le Bifide de Glozel*

Dans la genèse des écritures symboliques (symboliques en tant que différentes d'alphabétiques) le serpent est représenté à l'époque néolithique par un simple trait, ou aussi sous forme d'un trait brisé ou ondulé. La lettre alphabétique W n'en est que la forme moderne. La prononciation originaire du Celte " double u " représente l'ambiguïté phonétique d'une " voyelle-consonne " elle participe à l'écriture et à la prononciation de pronoms relatifs qui manifestent l'interrogation et l'étonnement (what, when, where, who, waou).

Ainsi le serpent vivant est-il une abstraction incarnée (A. Virel¹). La fugacité de ses apparitions questionne sur l'infini par le trait et la ligne, sa vie est un mystère souterrain. Il porte donc une ambiguïté essentielle en étant une "hiérophanie du sacré naturelle" support de convergence paradoxal d'une manifestation réelle et d'un mystère entretenu par la brièveté de ses apparitions. Il est donc un intercesseur du temps inconnu et un messager du monde chthonien, le monde invisible du dessous, où il va et d'où il vient. En tant que figure mâle il vit dans le monde diurne où son action venimeuse est redoutable, il crache le feu. En tant que figure femelle il est le principe secret et invisible qui habite l'imaginaire et les couches profondes de l'inconscient. Il est capable non seulement de métamorphose, mais il a aussi, comme les dieux, le don d'ubiquité dans des mondes séparés. Tous les auteurs reconnaissent donc la fonction d'intercesseur à cet animal symbole qui joue le rôle de support vivant de l'imaginaire et, par sa nature, sa capacité à cheminer entre les mondes, il pose la question du visible et de l'invisible il a une fonction orphique. Il est capable aussi de lien alchimique entre les éléments chthoniens féminins : terre, eau et les éléments célestes masculins : air, feu. Il est aussi à la croisée des contraires : âme-libido, femelle mystérieuse-mâle rayonnant, alors qu'il n'a pas lui-même de sexe lisible. Il est double jumeau en lui-même, comme tous les grands dieux créateurs qui sont souvent représentés dans les cosmogonies primitives par des serpents cosmiques².

L'ambiguïté de sa fonction symbolique en tant que manifestation de la psyché, se retrouve aussi dans la structure de nombreuses langues où l'on constate l'ambiguïté du mot serpent. En chaldéen "*serpent*" est le même mot que "*vie*". En hébreu "*serpent*" (*shet*) signifie fondement et ruine, ce qui existe et qui périclité. En arabe "*el hayyat*" le serpent est très proche de "*el hayat*" la vie, et le principal nom divin "*el hay*" signifie vivifiant ou qui donne la vie. De nombreuses analogies peuvent ainsi être répertoriées dans l'histoire des langues et ces analogies fonctionnent par conformité (la rivière serpente) puis par concordance symbolique (serpent et éléphant). Le serpent peut être le trait et le cercle.

L'un et le double : le serpent bifide, la figure allographique.

L'étude du serpent à partir de sa représentation graphique, le trait, en prenant acte de sa fonction symbolique, l'animalité ambivalente, nous conduit aux fonds mythiques et aux archétypes fondateurs.

Ces derniers sont les miroirs de l'inconscient et des pensées imaginaires de l'être humain et de sa fonction créatrice³. Le serpent représente donc un modèle du support permettant à l'imaginaire créatif le passage transitionnel entre le signe, le symbole et le mythe.

Cet imaginaire utilise de nombreuses ressources de conformité, de concordance et d'analogie qui devront être utilisées pour retrouver, par le cheminement inverse, la structure imaginaire. N'oublions pas l'importante contribution de deMause ⁴ sur le cordon ombilical qui fait partie des fondements de la psychohistoire et dont la morphologie serpentiforme évidente ne sera pas développée ici. La morphologie serpentiforme constitue certainement un des premiers modèles cognitif immédiat (comme appréhendé par le toucher.)



*Chronos, Phanès, Zeus. Bas relief « orphico-mithriaque » du I^{er} siècle après J.-C. qui se trouve au musée de Modène.
Photo Soprintendenza*

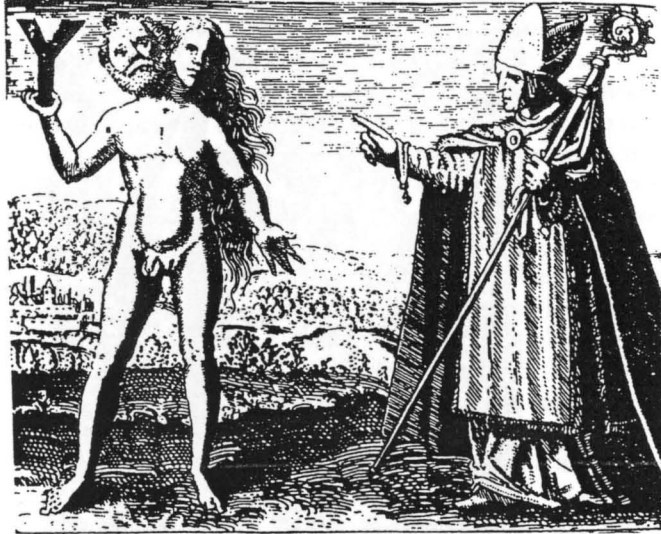
- **Le processus de conformité** ⁵, l'analogie de forme de l'objet ou du signe, (serpent éléphant) permettra de reconnaître **l'identité** de qualité applicable à deux choses ou à deux concepts.

- **La concordance** analysera le symbole, médiateur de **l'accord** ou de la similarité de deux choses ou de deux concepts (Grande Mère terrestre, oeuf, fécondation).

- **La comparaison** nous permettra de redécouvrir le dénominateur commun, **l'analogie** de deux mythes. La figure de style et l'allégorie devront être prises en compte pour éclairer ce dont on parle en le rapportant à une situation analogue. Le procédé doit utiliser la référence à une situation analogue plus connue. Cette lecture s'applique aux formes universelles ubiquitaires des mythes du serpent cosmique créateur. (Asie, Afrique, Europe, Amérique.)

Le chercheur qui suit le fil d' Ariane devra donc alternativement cheminer par examen de la forme pour établir le lien de conformité, ou bien utiliser la concordance pour trouver des correspondances sur le plan symbolique. Le mythe lui-même pour être expliqué nécessitera le recours à la recherche de manifestations de l'inconscient, les signes et les symboles n'en représentant que les éléments émergents manifestés.

Quel que soit le plan où on l'interroge, la figure du serpent porte l'ambivalence du double et du un. Il est un véritable ascenseur métaphysique.



XVI « Albertus Magnus », gravure extraite de l'œuvre de Michael Maier :
Symbola aureae mensae (symboles de la table d'or)
 éd. à Francfort en 1617

Dans l'antiquité la vue de la copulation du serpent représentait un véritable tabou pour les non initiés. La connaissance de cette apparence bifide éphémère constituait un véritable secret en révélant le caractère "non spontané" de sa génération.

Les pythagoriciens utilisaient la lettre "y" comme support de ce secret et en faisaient un véritable symbole alphabétique. Cette représentation a été reprise jusque dans certaines gravures du 17^e siècle. Sa cohabitation dans le musée du site de Glozel avec l'ambivalence androgyne de l'être humain est troublante ⁶. La morsure du serpent figurant sur l'un des chapiteaux de l'église de Thuret nous prouve la connaissance et l'intérêt que lui portaient les sculpteurs ésotéristes romans du 12^e siècle. Dans le registre des déclinaisons religieuses rappelons que le poisson qui n'en est qu'une allégorie, partage avec le serpent le mystère de la reproduction asexuée, laquelle justifie son autorisation à être consommé le jour saint. Remarquons aussi que la queue du poisson est bifide.

Conclusion : la figure serpentiforme et le serpent bifide présents dans le site de Glozel en tant que signe épigraphique, en tant que symbole d'ornement sur des urnes funéraires portant le masque de la Grande Mère font allusion à une connaissance mythique. Il est un intercesseur du temps et de l'espace, un médiateur du conscient et de l'inconscient, une structure fondamentale de l'imaginaire créatif participant à la fonction symbolique, mythique, puis religieuse.

Par le niveau de son organisation, il semble culturellement impossible de rattacher cette structure mythique à une culture préhistorique ou néolithique si ce n'est par ses premières origines. La forme bifide peut être considérée comme une sémiologie postpythagoricienne, c'est-à-dire chronologiquement liée au plus tôt à l'antiquité hellénique. C'est à nouveau la recherche d'une cohérence synchrone qui nous permettra de la rattacher à un authentique culte à mystères, ou éventuellement à un culte tardif dérivé.

Notes :

¹ Cité dans le "**DICTIONNAIRE DES SYMBOLES**" de Jean Chevalier

² Voir le dessin à l'aquarelle de Gustave Moreau, "**Phaeton**" Musée du Louvre, 1878. Couverture de G. Durand³

³ **LES STRUCTURES ANTHROPOLOGIQUES DE L'IMAGINAIRE**. G. Durand. DUNOD Ed

⁴ **FONDATIONS OF PSYCHOHISTORY**. Lloyd deMause. CRÉATIVES ROOTS, INC. NEW YORK

⁵ voir **SIGNES SYMBOLES ET MYTHES**, Luc Benoist. P.U.F.

⁶ **LES IDOLES BISEXUÉES DE GLOZEL**. Actes du deuxième colloque, octobre 1999. COPIE EXPRESS. VICHY

SPÉCULATION SUR LE REGARD : LES SOI-DISANTS PENDANTS DE GLOZEL

Norman SIMMS

Les soi-disants pendants de Glozel sont des objets mystérieux, difficiles à identifier. La perforation correspond mal à l'usage d'un pendentif. Ce trou est peut-être un œillet, un type d'oculaire, un œil à regarder les signes d'une écriture rituelle, pour une expérience magique, transformative et curative.

Par la concentration du regard, l'intensité de l'attention, on peut découvrir plus complètement, voire autrement un objet. Or, à Glozel, les objets sont miniaturisés et demandent une observation particulière.

Par ailleurs, la fascination du regard des masques glozéliens peuvent avoir une signification chamanique et curative. Ce n'est plus un regard personnalisé, mais l'expression d'une contemplation commune.

Le regard est très important à l'image de celui de la mère, pour la formation de son enfant, ou de celui du chamane pour rencontrer le surnaturel.

Parmi les objets gravés de Glozel, on peut constater qu'il y a une prédominance des images maternelles, que le regard peut intensifier à travers l'œil du pendentif. Le chamane aussi a pu se servir de l'oculaire pour transformer les objets de Glozel et transmettre une situation hypnotique.

Le regard des masques de Glozel peut représenter celui de la mère puissante ou le pouvoir d'envoûtement transmis par le chamane.

L'IDOLE A TETE DE CHOUETTE DE GLOZEL

Etude comparée et perduration du thème

Robert LIRIS
Jean PRACHINETTI
Dr. Guy LESEC

L'idole de Glozel sur les vases en terre cuite.

Les urnes de Glozel, dont la collection est loin d'être complète, représentent des vases, non tournés mais ouverts à la technique dite au colombin, c'est-à-dire à partir de rouleaux d'argile. Cette technique très archaïque et très fruste est encore utilisée à l'époque contemporaine par des populations d'origine amérindienne. Les vases sont constitués par des boudins d'argile, roulés à la main, superposés. Les parois du vase sont ainsi montées par empilement de boudins. On égalise à la main mouillée en cherchant un équilibre du vase par amincissement de l'argile. Les vases sont parfois de forme conoïde (de Conos, cône et eidos, forme). Le fond est constitué par une épaisseur d'argile qui assure la fermeture et donne de l'assise. Les poteries de Glozel répondent à ce type : lourdes, façonnées de façon gauche avec des bords très épais. Ce qui est étonnant, c'est que dans l'histoire des techniques de la poterie, ces productions en terre de Glozel (ouvrées sur place) ne peuvent être rattachées aux poteries tournées qui étaient en usage aux époques que nous livre la cuisson de l'argile (voir les résultats de Thermoluminescence).

L'équilibre des vases, leur allure épaisse et lourde, ne seront étudiés dans cette communication que par leur décor constitué de rouleaux d'argile plaqué sur le vase grossièrement cuit. Le thème récurrent de ce décor est une tête de chouette avec deux yeux lenticulaires, un bourrelet suborbital et un nasal très prononcé. Ce signe a pu être schématisé à l'extrême à Glozel au point d'apparaître sur des décors de collier en os et sur une toute petite plaque avec inscriptions; malheureusement lors de l'inventaire de 1983, l'inscription à l'encre de Chine a été tracée sur ce symbole important. Cf. Photo. 4

A noter que si le thème de la tête de chouette apparaît sur les vases et sur le mobilier en os, nous ne l'avons pas observé sur le matériel lithique et notamment les galets. Peut-on risquer l'hypothèse (en absence d'autres découvertes) que la terre ou l'os soient des matières symboliques de ce rite local ? Probablement pas, car le signe de la chouette est représenté ailleurs sur les pierres levées du Midi de la France: (musée de Cruzy, Hérault), (stèle du Sylvanès, Aveyron); la ressemblance du faciès est pratiquement à l'identique. Ces orthostates (pierres dressées) ont été également gravées du même signe abstrait de la chouette dans l'Europe septentrionale, par exemple dans les alignements des îles Orcades. (Cf. C. Biaggi, thèse).

Dans les collections de Glozel, le signe bifide est représenté sur tous les ma-

tériaux, terre, os pierre; pour l'instant on n'observe pas la tête de chouette à Glozel sur le matériel lithique. Ce signe schématisé de la déesse oiseau est connu. On le repère sur du mobilier d'époque néolithique avec une diffusion en Europe nordique, centrale et méditerranéenne du chalcolithique au bronze final. Déchelette cite dans son manuel le cylindre en calcaire de Folkton Wold (Folkton chalk Drum, Yorkshire, England, que l'on a désormais daté de 2.000 B.P.) de même que l'urne à visage d' Hissarlik. Le Dr. Cristina Biaggi relève dans sa thèse : "*Habitations of the Great Goddess*", le même signe oculé qu'à Glozel découvert gravé dans une chambre funéraire de l'île d' Orkney dans les Orcades, l'archipel qui est placé de façon très septentrionale par rapport à l'Écosse. Ce signe oculé est daté de 3.000 B.P.

Le célèbre manuel d'archéologie de Déchelette fait la part belle à ces figurations symboliques. (*Manuel d'archéologie*, J. Déchelette, p. 594-598 fig. 232.) Joseph Loth qui connaissait la représentation de la grande idole de la mort datant du néolithique a conforté à tort le Dr. Morlet, au vu de ses trouvailles, dans le sens d'une interprétation néolithique de l'idole de Glozel sans bouche. Cette effigie de la mort et du silence d'une tête sans bouche au faciès de chouette est certes conforme à une idée animiste qui apparaît de façon majoritaire au IV^e millénaire de l'orient méditerranéen à l'occident ibérique et gaulois avec des avancées dans les plaines de l'île de Grande Bretagne et les terres plus septentrionales encore. La diffusion ou la convergence de cette représentation du monstre androphage semble très répandue. Or ce matériel d'un autre âge est très présent à Glozel.

Glozel serait-il un isolat de culture qui persisterait dans une région à l'écart de la romanisation et de la christianisation romaine ? S'agit-il d'une forme fruste et rurale de perduration d'une ancienne croyance païenne largement éradiquée à l'époque wisigothique au voisinage des villes mais encore pratiquée dans un enclos sacré de la montagne bourbonnaise, visité ou réactivé à différentes époques ?

Exemples d'une perduration médiévale de la représentation de l'idole à tête de chouette :

La première précaution à prendre est de toujours penser :

1°) qu'il existe des convergences de formes et que tout rapprochement est pour l'historien comparatiste un exercice périlleux.

2°) qu'il existe des archétypes, des images primordiales qui appartiennent à tous les peuples. On peut les appeler plus simplement des universaux qui persistent avec des traits semblables dans les comportements religieux ou sociaux et ont partie liée avec le vieil animisme latent. En cas de crise morale majeure, ces universaux sont toujours prompts à se manifester.

Par exemple le bifide est un archétype qui est très répandu notamment dans la symbolique du serpent cosmique aztèque et nous ne dirons pas pour autant que tout bifide est diffusé à partir de l'Amérique ou parvient en Amérique par voyages périlleux. En fait l'esprit humain, grâce à ses structures, imagine et

image selon les des règles qui sont propres à notre espèce.

Si, comme il a été démontré dans l'ouvrage "Glozel, les graveurs du silence", le signe bifide est visible dans l'art roman, particulièrement à Thuret près de Vichy, il en est de même pour l'idole sans bouche qui veille sur les tombeaux. L'église Saint -Vincent, près de Salers, dans le Cantal, petite église romane, possède une sculpture, sur le porche, qui accueille le fidèle comme une gardienne; cette représentation de l'idole de la mort est très analogue à celles de Glozel et à toutes les représentations observées dans le mégalithisme du sud de la France. (*Photos.5.6*)

La perduration de ce symbole de l'idole sans bouche est une tradition d'une très ancienne religion. Cela ne peut surprendre l'historien d'art qui repère très bien dans le bestiaire fantastique roman des éléments d'autres systèmes religieux caractéristiques du plus ancien paganisme. L'étude de l'église romane de Thuret située dans la Limagne de Vichy à Riom, est de ce point de vue fort révélatrice de la perduration d'une symbolique du serpent bifide (Voir Lesec)

Le fait de conserver le souvenir de l'ancienne idole de la mort et de la représenter sous un porche roman de l'église Saint Vincent (Cantal) comme une déesse d'accueil et du passage, peut faire songer à un archétype universel, la Lointaine de la nuit, dont l'avatar fameux est la Reine de la Nuit. Le christianisme triomphant a rassemblé les morts près de l'église, en terre chrétienne, en attente d'une résurrection, cependant la vieille divinité païenne est toujours la gardienne du silence, les yeux ouverts sur une lumière trop sombre pour briller.

Le masque de peur (mask of fear) représenté par les artistes à l'époque contemporaine est une déclinaison du visage de nuit de l'antique idole à tête de chouette :

La plus signifiante des coïncidences est la dénomination par Paul Klee d'une oeuvre énigmatique d'un aspect assez terrifiant : le masque de peur ou "mask of fear". Il se trouve au Nelson A. Rockefeller Fund reproduit dans le catalogue of The Muséum of Modern Art New York, édition de 1984. Le tableau de Paul Klee (100,4 x 57,1 cm) est une huile sur toile de 1932 donc contemporaine de la crise des années trente et des découvertes de Glozel.

Ce mask of fear, dit encore masque terrible (allusion à la Mère Terrible) ou masque d'épouvante, masque de la peur, se présente (à la façon des vases de Glozel), comme une immense tête au regard fixe. De son crâne sort une flèche, un signe fléché (cette façon de menacer par un trait un animal victime est un héritage du dessin préhistorique). Nous noterons l'intéressant psychogramme de l'étoile (un psychogramme selon le préhistorien Anati est un signe où l'on ne reconnaît ni objet ni symbole, le dessin est zigzaguant ou rayonnant de façon brouillonne - comme cette étoile -). Les psychogrammes sont une représentation graphique non figurative d'une décharge d'énergie

(E. Anatfi) assez brutale et ils semblent créés par impulsion incontrôlée dans le graphisme.

Ces psychogrammes étoilés sont également gravés sur des stèles sans bouche néolithiques de l'Hérault . Il y a dans l'art contemporain des relations étroites entre les psychogrammes des grottes pariétales et les redécouvertes des artistes contemporains. Miro s'inspire des psychogrammes des cavernes cantabriques dans son oeuvre sans que le public ne reconnaisse toujours la raison profonde et transhistorique de son émotion esthétique. Les psychogrammes agissent hors du temps.

Le masque de peur de Paul Klee est une peinture réalisée au plus fort moment de la persécution nazie contre lui et sa famille. Cette terrible catastrophe qui s'abat sur les Allemands va marquer son oeuvre.

Outre ce masque de terreur, il a peint à la même époque : "*Rayé des listes*" (un homme avec une tête de mort) et "*L'Affligé*" (un homme aux yeux fermés). Ces expressions d'un immense malheur collectif affecte un artiste contemporain.

Sont-elles représentatives pour les urnes de Glazel d'une atmosphère de catastrophe et de persécution d'une minorité religieuse ? L'historien ne peut encore le dire mais il pressent le malheur d'un groupe. Il est une urne à visage dont l'expression est si morbide, si intense et dramatique, (sans bouche elle semble bâillonnée comme une momie), que cette oeuvre forte et expressionniste n'est autre qu'une terrifiante représentation du visage de nuit de la mort des hommes.

On peut découvrir une double analogie : entre l'oeuvre de Paul Klee et les urnes de Glazel, voire les statues menhirs sans bouche du sud de la France.

1°) *avec les urnes à visages sans bouche aux yeux lenticulaires.*

L'importance accordée au regard est soulignée jusqu'à la dimension exagérée et au rapprochement de deux ocelles assez convergentes. On est frappé du point de vue du fonctionnement du regard ; combien certaines représentations néolithiques, par le rapprochement des yeux tend à nier la notion de relief au profit de l'intensité du regard sur un point particulier. Cette recherche de fixité et d'intensité est absente du regard des idoles de Glazel dont les yeux sont simplement assez grands et ne semblent pas fixer un point ! Sur certaines urnes des auteurs ont remarqué que l'un des yeux était légèrement levé vers le ciel tandis que l'autre aurait une tendance à s'abaisser vers la terre. La spéculation philosophique que l'on pourrait en tirer n'est pas fondée, faute de preuves suffisantes.

2°) *Une autre analogie avec les stèles orthostates* (pierres levées, verticales).

La figuration des jambes et la présence d'une étoile sont de ce point de vue à relever.

Il est étonnant de prendre conscience de la persistance d'un thème à travers les temps les plus anciens jusqu'à la période contemporaine. Le masque horrible ou masque de peur est une figuration morbide ou terrible qui

appartient à une tradition : celle du souvenir archaïque de la grande idole de la mort.

Conclusion :

Pour le psychohistorien et bon nombre d'historiens des religions, "toute religion comme toute autre forme comportementale dérive de la période préhistorique ... » a écrit Marcel OTTE, professeur à l'Université de Liège. En France la division des études historiques entre périodes cloisonnées (histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) nuit aux interprétations comparées susceptibles d'éclairer la persistance de comportements guerriers et maltraitants dans le domaine social, collectif, familial, éducatif. Faut-il chercher dans une lointaine préhistoire peu connaissable les racines des actes guerriers, violents, maltraitants qui perdurent jusque dans le monde contemporain et s'amplifie sur une planète de plus en plus peuplée ?

Le visage terrible de l'idole néolithique se manifeste à Glozel sur des vases travaillés à la technique au colombin, ce qui accroît encore, surtout si on considère l'âge des cuissons d'argile, l'incongruité de ces productions. Il faut admettre que nous sommes à Glozel, dans un enclos sacré et secret, tourné vers le nord maléfique, et qu'une convergence transhistorique s'est manifestée en ce lieu par un groupe encore inconnu. Les grands yeux des vases de Glozel sont-ils une manifestation des yeux de la Grande Déesse néolithique, avec sa symbolique de serpents, ses bifides, son culte de la bisexualité, ses colliers de seins que l'on peut, pour certains, interpréter avec C. Biaggi comme des colliers d'étoiles (Star-shaped) ? Ces objets qualifiés d'énigmatiques à Glozel sont apparentés à des objets d'origine néolithique mais dont la figuration a pu perdurer à l'époque historique. Le Dr. C. Biaggi analyse des objets apparentés dans son ouvrage "*Habitations of the Great Goddess* " p. 90/91. Représentent-ils les seins multiples de la déesse nourricière ou bien des étoiles ? Le fait qu'un collier ait été trouvé dans un vase représentant la déesse à tête de chouette, la corrélation entre le fait de nourrir et de donner la vie comme dans le fait d'incarner une déesse de la Nuit, est une interprétation possible. Glozel est un site qui contient beaucoup de ces objets ; tout comme les idoles bisexuées nous le font pressentir, nous sommes dans une symbolique du renouveau de la vie lié aux cycles des morts/naissances.

L'interprétation des objets en forme d'étoiles peut être appuyée par l'existence, ailleurs qu'à Glozel, de statues menhirs gravées d'étoiles très figurées ou de cupules, symboliques de constellations selon certains auteurs. Ces étoiles sont représentées sur des stèles néolithiques sans bouche, soit de façon très figurative soit sous forme de cupules multiples. La nuit elle-même n'est-elle pas cloutée d'étoiles de ces mille regards dont la lumière est déjà morte dans le temps ? Tous ceux qui se sont approchés avec profondeur de l'énigme de Glozel ont connu cette impression de retour d'un sacré des origines qui donne à l'aventure d'une vie sa valeur et son émerveillement.

Ce retour d'une religion ignorée, la représentation de la déesse à tête de chouette, cette manifestation d'un sacré inconnu, suffit à expliquer pourquoi Glozel fait peur à certains esprits demeurés trop à la surface de leur siècle.

Il n'en reste pas moins que l'énigme de la présence de l'idole à tête de chouette est inexplicable pour l'instant si l'on tient compte (et comment ne pas le faire ?) des datations croisées entre la thermoluminescence et le carbone 14 depuis 1973.

Nous ne savons rien du groupe de graveurs dont le nombre semble cependant très limité, travaillant sur une argile locale et gravant vases et tablettes avant cuisson, ouvrant des vases, dont la fonction n'est ni utilitaire ni esthétique. Les vases à masques sont destinés à être enfouis au plus profond d'un monde chthonien. Ce groupe n'a laissé aucune trace d'habitat et de vie quotidienne. En fait on n'a fouillé de façon limitée qu'un site et on ne tient pas compte de la zone archéologique beaucoup plus large. (Il existe des collections et des trouvailles privées qui ne se manifestent pas.)

La date des cuissons qui se situerait entre le monde gallo-romain et le monde médiéval, à une époque où la poterie était depuis longtemps tournée, le métal abondant et les mythes religieux connus et interprétés, nous laisse perplexe.

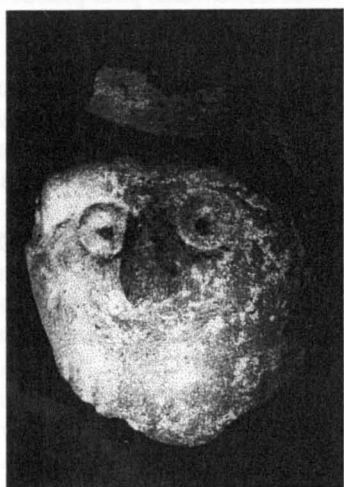
Comment une culture locale ou un groupe de passage ont-ils pu conserver et cacher des objets votifs recréés pour certains et parfois détenus, dans l'esprit des mystères préhistoriques, en prenant le soin extrême d'éviter tout syncrétisme avec le monde celte, la civilisation gréco-romaine et le christianisme médiéval ? La volonté de se placer à l'époque historique dans une tradition inspirée de la préhistoire a été cultivée avec un soin méticuleux et une connaissance si précise de ces hautes périodes qu'on ne peut imaginer, sur une aussi large échelle et avec une telle connaissance, un travail d'un faussaire qui aurait tous les moyens de réaliser une reconstitution muséale destinée à une pseudo-pédagogie idéologique. (L'hypothèse la plus extravagante, émise jusqu'à aujourd'hui, serait celle du faux d'État mis en place pour des raisons politiques : exaltation de l'archéomanie de Napoléon III durant ses séjours vichyssois ou justification laborieuse de la suprématie intellectuelle de l'Occident inventeur de l'écriture avant l'Orient.)

Pour la petite histoire, les décorateurs de TF1 qui avaient réalisé une idole à tête de chouette pour les besoins du film et pensaient avoir copié avec soin leur modèle, avaient omis le point à l'intérieur du bifide dont ils ont négligé l'importance; or il est présent sur trois des plus beaux vases de la collection; monsieur Fradin, pas plus que les artistes décorateurs de cette production, ne connaît davantage les détails les plus infimes de la gravure des objets. Le Docteur Morlet avait eu le loisir de les étudier mais il n'a rien noté sur les observations de signes minuscules qui sont en concordance avec des signes gravés à autre échelle.

Cette collection, dans ses détails et pour certains de ses objets, doit révéler des traits que n'avaient pu observer, encore moins réaliser, les découvreurs des années trente. L'une des explications probables serait celle d'une

continuité d'un culte inspiré par la préhistoire en liaison avec la mise en œuvre d'universaux relatifs au culte d'une grande Mère. Mais pourquoi cette manifestation tardive à Glozel et pour l'instant sans équivalents ailleurs?

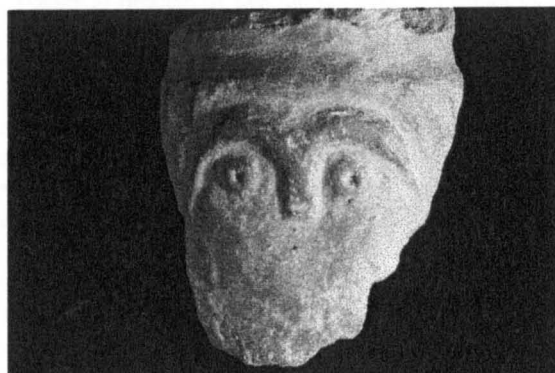
La présence obsédante de l'idole de chouette, comme celle de la symbolique du serpent et des représentations de bisexualités, sans compter les objets insolites qui restent à étudier et à repérer, font que les collections de Glozel prendront leur place un jour à venir parmi les arts premiers ou celles d'un art brut dont l'âge et le pourquoi de l'élaboration singulière restent encore à déterminer. L'artiste peintre Jean Prachinetti, admiratif, comme d'autres, de certains aspects très forts de l'expressionnisme barbare de l'art glozélien, contribue par sa réflexion à nous familiariser avec cette spéculation d'outre-tombe et ajoute à l'énigme historique la révélation du mystère d'un inquiétante étrangeté de l'art gravé à Glozel.



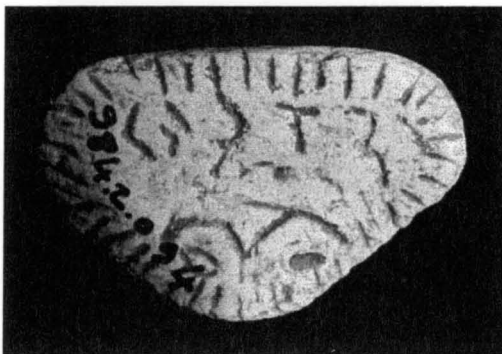
1. Fragment d'urne de Glazel



2. Urne de Glazel



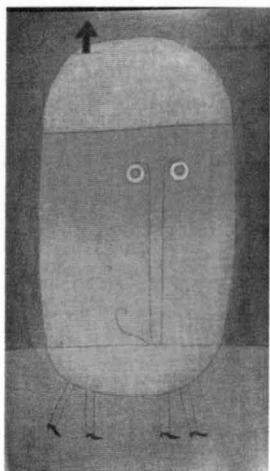
3. Fragment d'urne de Glazel



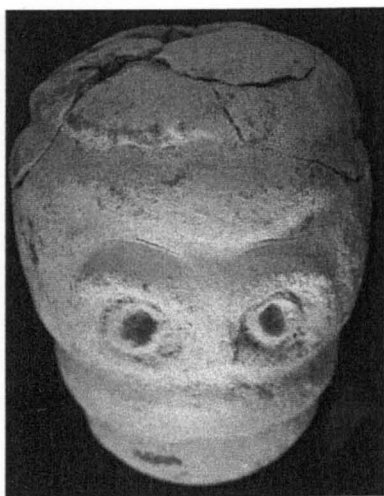
4. Motif oculé de Glozel



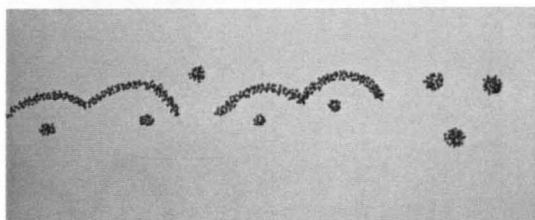
5. Eglise Saint-Vincent, près de Salers (Cantal)



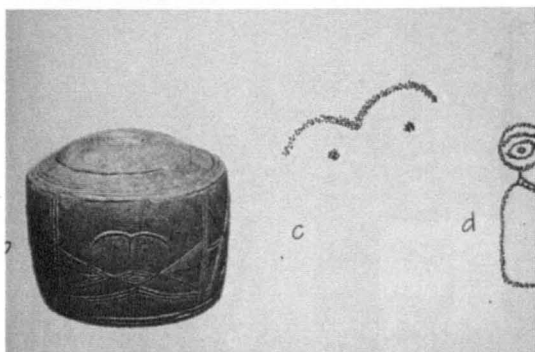
6. Le masque d'épouvante. Paul Klee 1932
Huile sur toile de jute 100,3 x 57,7 cm
Muséum of Modern Art, NYC



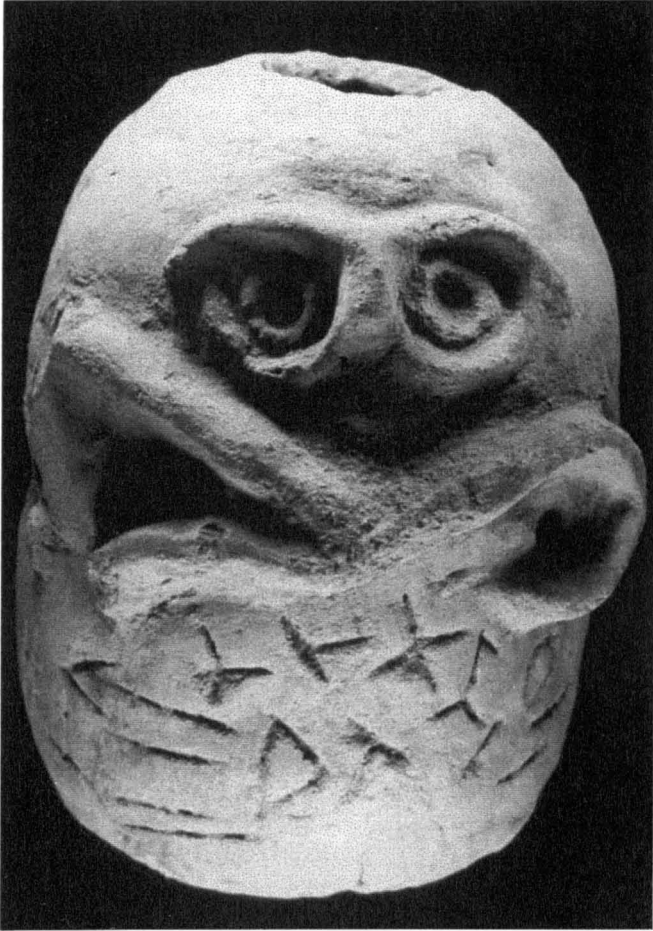
7. Urne de Glozel



8. Motif oculé. Inscription sur le mur sud-est Holm of Papa Westroy, Orkney Island (iles Orcades) RU



9. « tambours de Croix » Folkton Drums (2,000 BP) découvert dans une tombe d'enfant à Folkton, Yorkshire, RU. Le tambour est gravé d'un motif oculé symbolisant le regard de la grande déesse.



10. Urne de Glozel

LE GLOZEL HISTORIQUE : Appliquons d'autres paradigmes (y compris la géographie) à des découvertes évidentes et cachées

Jerrold ATLAS, PHD
Long Island University
Brooklyn NY 11201 USA

Si vous pouviez tous venir avec moi dans un tour d'hélicoptère imaginaire au-dessus du département de l'Allier (en fait au-dessus de toute cette région qui s'étend des chaînes volcaniques du Sud-Est de Clermont-Ferrand jusqu'au Sud-Ouest), vous observeriez plus facilement quelque chose de si simple que cela permettrait d'unifier toutes les découvertes relatives à cette région.

En dessous de nous, s'étendant sur des milliers de km², se trouvent une grande variété de signes rocheux et de découvertes archéologiques qui devraient être considérés comme parties d'un même ensemble. Puisque tous émanent et tournent autour de la chaîne volcanique, ne devrions-nous pas les considérer comme ayant le volcan comme leur centre ? Etant donné la nature symbolique féminine des volcans - s'élevant au-dessus du niveau ordinaire de la Terre - éructant un feu destructeur, de la lave, des cendres, tout en créant aussi des nouvelles topographies, ne devrions-nous pas assigner ces desseins à la peur fondamentale de l'humanité du pouvoir reproducteur de la féminité ?

La déesse, réelle ou imaginée, apparaît comme le dessein central de ces mégalithes et autres représentations. En fait à partir des objets du musée de Glozel et des mégalithes décapités sur la crête de la colline de la famille Fradin, certains ont conclu que c'était aussi une colline avec un temple ou un autre site religieux pour les adorateurs de déesses.

Ce que je vais tenter de faire dans cette étude est d'explorer quelques unes des nombreuses possibilités d'expliquer les sites de Glozel et d'autres dans la région qui ont été rarement discutés auparavant.

Les urnes funéraires

Alors que Norman Simms nous a déjà présenté une explication alternative pour les urnes aux yeux grands ouverts trouvées à Glozel (les dénommant l'adoration dyadique mère enfant dans laquelle la parole n'est pas essentielle puisqu'on demeure subordonné et obéissant aux pouvoirs de la déesse mystérieuse dans une attitude « d'attention qui fixe la transe » pour un regard apaisant et thérapeutique). J'aimerais offrir ici un autre lien historique.

D'abord quelques faits relatifs à l'arrière-plan historique : l'ancien monde perse, comme tous les autres, était un monde superstitieux dans lequel diri-

geants et sujets plaçaient une grande confiance dans la connaissance apparemment magique des prêtres shaman et dans leur capacité à deviner les souhaits des Dieux. Dans le monde perse, en fait longtemps avant que les branches Parsa et Méda que nous dénommons ensuite Perses arrivèrent dans la région au 6^e siècle avant Jésus-Christ, ces prêtres étaient connus sous le nom de Magi.

A une période (et ceci est le sujet du débat) soit 3600 - 1600 - 600 avant Jésus-Christ, un intellectuel perse construisit une version de la hiérarchie divine qui reliait toutes les autres théories et en déplaçant la formule divine, Zoroaster (Zarathustra) conçut un monde produit, façonné, par plusieurs Dieux et caractérisé par une bataille vraisemblablement sans fin entre les forces du bien et du mal. Le Dieu du soleil, de la lumière et du bien, Ahura-Mazda, était engagé dans un horrible combat avec le Dieu de la nuit, des ténèbres et du mal : Ahriman. Aidant les forces du bien, un prince mortel dénommé Mithras sacrifia volontairement sa vie pour rejoindre Ahura-Mazda dans la bataille céleste. Zoroaster professait que l'homme a le libre arbitre et choisit son camp mais aussi que l'homme pouvait changer de camp plusieurs fois au cours de sa vie. Finalement, Zoroaster promit qu'il reviendrait dans 9000 ans pour aider l'homme à préparer le combat final qui serait précédé par l'arrivée d'un Messie dans 12.000 ans. L'issue de cette bataille était connue, le bien vaincrait le mal et tous ceux qui avaient choisi son camp. En préparation de cette victoire, l'homme était supposé vivre selon une longue liste de règles, renonçant aux biens matériels, à faire du mal aux autres, à l'avortement, au meurtre tout comme à la compréhension du fait que seul le monde spirituel était bon (car le monde matériel était mauvais, seul le feu peut purifier le matériel).

Quand les dirigeants perses furent convertis au Zoroastrianisme, les Magi s'y convertirent aussi et construisirent un immense réseau religieux et une immense hiérarchie. De nombreux dessins et sculptures de Magi accomplissant leurs rituels demeurent (Fig.A). Ce qu'ils révèlent devrait nous conduire à modifier notre perception des urnes funéraires à Glozel. Les Magi accomplissant leurs rituels recouvraient leurs visages (depuis les dessous des yeux jusqu'à leurs gorges) avec un masque en tissu absolument comparable au portrait découvert sur la poterie de Glozel. Etant donné les datations au C14 et à la Thermoluminescence, de nombreux objets de Glozel donnant une période de 200 avant JC à 400 après JC (la culture gallo-romaine), il ressort que l'influence de la religion et de la culture par Zoroastrian devient plus évidente. Le Zoroastrianisme considérait avec beaucoup d'importance la mort et la manière de traiter les morts avant la crémation. Ainsi semble-t-il évident que les habitants de Glozel le faisaient. Notez, s'il vous plaît, que je ne suggère pas que les habitants de Glozel étaient Zoroastriens mais plutôt, que j'indique que cette diffusion culturelle est maintenant un élément vital à prendre en compte quand on interprète Glozel.

Spectacle érotique et danse macabre

Les pierres étranges découvertes par les paysans et autres personnes dans

cette région, les nombreux habitats et autres objets mégalithiques et celtiques placés sur de nombreux sommets de collines, les allées de pierre d'apparence spiralée dansant autour des cimes de collines et la probabilité d'une chaîne de sites sacrés dans toute la région, convergent vers l'idée d'un festival de rites et d'adorations publics macro symboliques. Comme en Amérique du Sud, au Moyen-Orient et ailleurs, les redéfinitions de formes rituelles de la terre et de son paysage étaient des efforts pour contrôler la peur de la grande Mère-Terre et soumettre les pouvoirs reproducteurs redoutés. Comme nous le verrons, ils font partie de la redéfinition de la terre sacrée en une autre réalité continuelle dans laquelle les habitants pouvaient se célébrer eux-mêmes.

Cette allée sacrée permettait aux premiers habitants de la région, à la recherche de leur identité et d'indices du divin, de circonvenir à un rituel natif de toutes les choses alors sacrées et d'organiser un pot pourri de rites sacrés. Tous ces chemins de danse permettaient à ceux qui les parcouraient d'entrer dans un monde divin magique, de devenir un avec l'espace sacré et les êtres sacrés. En utilisant les termes de l'analyse littéraire, les fidèles deviennent les signifiants des mythes auxquels ils croient. Ils avaient créé des moyens de transcender l'ordinaire pour accomplir une splendide lumière.

Ainsi, je suggère que le macro-symbolisme de cette région a été conçu pour créer un voyage sacré comme la réminiscence des origines réelles ou imaginaires des habitants. Ce fut une quête pour la connaissance de soi. De plus, cette approche psychogéographique nous permet de voir la sagesse de l'affirmation de Lloyd de Mause selon laquelle l'histoire est une reproduction des chocs de l'enfance - cette quête régionale de soi est une réminiscence des traumatismes vécus dans le sablier de l'enfance. Ainsi, ce furent des enfants traumatisés se précipitant vers et dans un processus - psychologique de guérison. Peut-être comme Norman Simms l'a suggéré, leurs traumatismes étaient-ils enfouis dans les éléments sacrés de ce voyage.

Comme indiqué précédemment, une compréhension plus effective du macro-symbolisme dans la région est de signifier que c'était un phénomène curatif collectif à l'intérieur d'une réalité construite. Cela leur permettait de créer des fragments de l'expérience vécue qui contenait des mythes afin de se rendre vivants eux-mêmes. On peut comprendre la marche sacrée comme l'ultime voyage freudien vers la mort (comme la récompense de la vie) tout comme un voyage psychosexuel (puisque l'interprétation symbolique aurait focalisé la sexualité implicite d'une telle marche ritualisée). Elle permit aux premiers habitants de la région de filtrer de leurs mémoires des horreurs traumatisantes par un déplacement vers le divin. C'est une explication fondamentale pour tous les souvenirs et les superstitions mythiques (dérivés des commentaires de Freud sur les souvenirs de substitution servant à modifier les souvenirs traumatiques).

Il y a une grande probabilité pour qu'il y ait d'autres chambres mortuaires en briques dans la vallée de la rivière, des balayages électromagnétiques antérieurs l'ont déjà démontré. Il y a au moins une demeure celtique dans la val-

lée à l'opposé du site de Glozel. L'environnement de la rivière directement à l'aplomb du Champs des Morts semble typique d'un habitat mésolithique - néolithique. Globalement, ces éléments de témoignages offrent une occasion supplémentaire à ma proposition d'une unité macro-symbolique de cette région.

En conséquence, les pierres plates et spiralées délimitent les sentiers et localisent les sites pour un engagement rituel. Entre les pierres se trouvent d'autres dessins de pierres. Ensemble, ils forment un dessin psychotique, camouflé à l'intérieur du propre sol de la Terre-Mère et recouvert de marques superficielles dont l'objet est de cacher les messages sacrés et révélés. Robert Liris et Guy Lesec ont déjà décrit ces procédés utilisés dans différents exemples d'art à l'intérieur des grottes dans la région. Ce dont on a besoin pour corroborer cette théorie du dessein unique, est la localisation de ces dessins et des sites de la région et la construction d'une carte unifiée, seulement alors on serait capable de clairement voir le grand dessein sacré.

En ce qui concerne les renseignements spécifiques du site de Glozel, nous devons une fois encore poser la question : où est le probable champ d'ensevelissement qu'on s'attend à découvrir près du Champs des Morts ? De plus étant donné la présence de mégalithes en forme de flèches au sommet de la colline, pouvons-nous présumer l'existence d'une ancienne structure religieuse là-haut ? Quelque chose qui ressemble à un temple ? De plus, puisque le site de la rivière juste en dessous du Champs des Morts est clairement idéal pour des habitats mésolithiques - néolithiques (c'est à dire incluant une parfaite pierre à laver), on peut correctement penser que les explorations archéologiques de la rivière et du site antique non fouillé pourraient révéler une preuve le corroborant.

Malgré des années de négations de la validité des découvertes glozéliennes (y compris celles par les archéologues Dorothy Garrod et Colin Renfrew), le flot de visiteurs et de chercheurs sérieux (qui ont confirmé l'importance et ont daté les objets tout comme l'évidence qu'offre la similitude de l'écriture glozélienne avec l'écriture gallo-romaine), les activités des Amis de Glozel (et la lettre de Glozel) et plus important encore, les congrès annuels ont tous servi à élever le niveau de preuves et à accroître la nécessité d'investigations scientifiques approfondies.

Psychogéographie

Le concept fondamental de la psychogéographie est qu'il y a une raison à ce que font les hommes particulièrement dans les choix qu'ils font dans les espaces sacrés. En conséquence, il est logique pour nous de contempler les espaces sacrés et d'essayer d'en affirmer leurs origines. Un élément dans la supputation doit être l'étude d'une géographie environnante et d'une topographie avec comme objectif la découverte d'évidences banales et communes. Avec cela à l'esprit, j'ai passé de nombreux jours seul au sommet de la colline à contempler la vallée et les collines et les chaînes avoisinantes.

En 1999, quelque chose d'étonnant devint pour moi évident. On m'avait parlé depuis longtemps de deux lettres les plus importantes du langage glozélien - le « m » (avec une boucle supplémentaire) et le « y » (avec la forme du serpent) - et de leur relation probable avec la déesse. Là, en dessous de moi, il y avait une vallée avec une rivière dont la forme est celle de ces deux lettres avec le Champ des Morts à leur jonction.

Glozel pourrait être un modèle pour la compréhension planétaire de ces habitants - que ce soit de l'univers, la source de l'eau ou la nature et la situation des dieux (déeses). Puisque sa vue planétaire est un rêve sacré, toutes les découvertes et analyses pour dater peuvent être maintenant unifiées. Cela nous pousse à chercher et interpréter la possibilité du « processus » technique utilisé par les shamans pour reproduire d'abord l'univers central et se déplacer ensuite à l'intérieur d'une manière spécifique et pour le vivre par l'expérience, pour le lier aux dieux, pour rechercher la connaissance (de la pluie, de la réussite, de la santé) et pour chercher à contrôler la nature. Nous voyons ce processus dans l'architecture chrétienne par la création de labyrinthes et de dédales sur le sol des églises. Le Champ de fouille nécessaire et les explorations archéologiques sont un travail pour de jeunes étudiants pleins d'énergie - que ce soit à Glozel ou à Le Cluzel. Qui saura comment chercher des trésors dissimulés ou comment interpréter les sites des rivières (telle que celle en dessous du Champ des Morts) afin de révéler leurs trésors ? Même sur le site de la rivière, on pourrait s'attendre à de la confusion et au mélange de preuves car il est vraisemblable que les verriers du Moyen-Âge, sur le site de Glozel, jetèrent beaucoup de choses dans le lieu de leur approvisionnement en eau.

Une observation minutieuse des cartes topographiques a déjà prouvé cette analyse de Glozel comme l'objet réel d'une construction sacrée. Plus important encore - cela a révélé davantage de choses à propos de Glozel et de la région environnante - Glozel est au sud en fait, sud-sud-ouest de cette vallée. Au point le plus au nord, se trouve le petit hameau de Le Cluzel également entouré de formes topographiques comme « m » et « y ». Il est trop évident - cela coïncide trop - pour ne pas avoir été une dyade planifiée, un ensemble entourant le patrimoine de la déesse pour être une combinaison de dyades, de sites sacrés engageant ceux qui les suivent dans la marche sacrée.



Stone Relief of Two Persian Magi This relief from Dascylium, headquarters of the Persian governor in northwest Anatolia, shows two magi wearing veils over their mouths and holding bundles of sticks used in the ceremony of sacrifice. The Persian kings and their subordinates were Zoroastrians, and it is likely that Zoroastrianism spread to the provinces, where significant numbers of Persians lived, and influenced the beliefs of other peoples. (Courtesy, Archaeological Museums of Istanbul)

Regards sur Glozel

GLOZEL, DE LA COLÈRE A LA JUSTICE

Gilbert COLLARD

L'affaire de Glozel offre l'intérêt d'un modèle d'observation d'un litige sur près d'un siècle. C'est dans le domaine juridique autant que dans celui de la controverse archéologique que le conflit a pris corps et s'est développé. Il ne pouvait en effet y avoir de règlements de compte à propos des avancements ou des carrières universitaires (procédé classique du déroulement de toute controverse culturelle) car E. Fradin et a. Morlet étaient en dehors ou en marge des circuits de l'institution culturelle ou universitaire. Pour Antonin Morlet le désir d'être un découvreur d'une civilisation inconnue au centre de la France est évident. Pour Emile Fradin, inventeur du site, la recherche de la vérité l'emporte largement sur les soucis scientifiques. Il apparaît comme un gardien et un juste qui reçoit et écoute les visiteurs. Il tirera de ces contacts une sagesse malicieuse et enjouée sur les palinodies des savants du siècle. Peu à peu le terrain sera délaissé et c'est sur la question de l'authenticité du site et des objets par rapport à des signes qualifiés d'alphabétiformes que la controverse s'est nourrie et amplifiée.

Dans le contexte des années 1924 - 1925, celui des fabuleuses découvertes en Égypte, les amateurs archéologues furent obsédés par l'exploit individuel : découvrir dans la préhistoire occidentale l'origine d'une pensée écrite ! En 1922, Howard Carter avait retrouvé le tombeau de Toutankhamon dont la momie était entourée d'objets votifs d'une extraordinaire richesse. L'analogie de principe entre une découverte orientale et une découverte occidentale s'imposait. Les découvertes de Glozel pour l'occident répondaient à une attente de merveilleux archéologique. Le petit paysan archéologue Émile Fradin est également un personnage clé des années de glorification terrienne (H. Pourrat, prix Goncourt 1941). Avec pour tout bagage un certificat d'études, cet homme du terroir tenait tête aux plus éminents spécialistes de l'archéologie.

Le mécanisme juridique est enclenché par un coup de colère d'Émile Fradin qui accuse l'épigraphiste Dussaud de diffamation. La Société Préhistorique de France réplique en contestant les objets décorés d'écrits comme éléments d'une escroquerie. La ligne de force des conflits juridiques est alors tracée : il s'agit de contester les objets, les saisir, les analyser, les faire parler jusqu'à multiplier dangereusement les prélèvements. (1928/1983/1998). Un phénomène étrange se produit, toute l'énergie des savants et des amateurs avertis sera désormais consacrée à la contestation des objets ou à leur authentification. Paradoxe pour un tel site, il y aura de moins en moins de recherches archéologiques car les fouilles seront désormais interdites en 1941. Cette situation, mis à part des sondages en 1983 et 1984, semble être la ligne Maginot des responsables de l'archéologie.

A qui profite le crime de refus de recherche sur le terrain ? Certainement pas

aux propriétaires, encore moins aux Bourbonnais, mais plus probablement aux chercheurs qui avaient des difficultés à interpréter, au vu des positions qu'ils avaient prises, des séries d'objets énigmatiques et l'on dit, avec des arguments nouveaux, que le champ des morts, voire un site plus large, attend aujourd'hui une reprise générale de nouvelles fouilles scientifiques par des experts internationaux hors de tout soupçon.

On peut classer les procès de Glozel en deux vagues dont le principal effet est de faire diversion et de nuire, par la perte de temps et d'argent qu'ils occasionnent, au bon déroulement d'une recherche.

1°) 1924/1932 : marquée par une rivalité de Musées (Les Eyzies contre Glozel) et accusation de faux portant sur les objets.

2°) 1993/2000 : les procès prennent pour sujet non les objets (estimés anciens depuis 1973 mais non reconnus en place faute de fouilles scientifiques qui puissent le prouver) mais le droit à l'image des personnes (procès contre Canal Plus en 1994) et le droit de reproduction photographique des objets, tout comme la question de la possibilité de reproduction et de moulage des objets par le propriétaire ou l'association.

Ainsi, l'objet des conflits juridiques a évolué du matériel au virtuel. *On peut dire qu'il y a eu dématérialisation du litige.* On ne pouvait contester l'authenticité des objets dès 1973 mais on pouvait limiter l'ampleur des trouvailles en refusant la recherche de terrain qui révélait d'autres pièces.

D'autre part le litige portant sur le droit de reproduire les objets par photographie ou moulage prouve que ces objets, s'ils ne sont pas vrais pour certains (les archéologues qui redoutent d'autres découvertes), ne sont pas faux pour d'autres en espérant de les reproduire ou d'en découvrir d'autres. Leur intérêt artistique autant qu'archéologique mérite considération, recherche et conservation et ce ne serait que justice pour leur propriétaire Émile Fradin.

QUEL AVENIR POUR LE SITE DE GLOZEL

Werner K. RÜEDI

Le site archéologique de Glozel est en danger. Il est exposé aux dégradations de toutes sortes : dégradations consécutives aux intempéries qui peuvent raviner le sol ou provoquer des glissements de terrain ; dégradations dues aux passages des visiteurs, voire des fouilles sauvages toujours possible dégradations provoquées par la végétation, en particulier par les arbres qui poussent leurs racines, de plus en plus grosses, de plus en plus loin.

Le site de Glozel appartient au patrimoine culturel mondial. Pour donner un avenir à ce site exceptionnel, il est urgent de mettre en œuvre les moyens de préservation et de conservation des découvertes. Le danger de glissement de terrain subsiste. Le musée lui-même est mal protégé, contre les incendies, les effractions, le vol, etc... Le projet d'un nouveau musée, en relation avec le Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de la Montagne Bourbonnaise (S.M.A.T.) semble indispensable.

Il faudrait croire enfin au futur pour Glozel, tourner la page des querelles, procéder aux urgences et envisager des fouilles systématiques et scientifiques qui montreraient l'intérêt du site de Glozel.

GLOZEL UN SITE SUR INTERNET

Jean-Louis PIGEON

Il y a plusieurs centaines d'années, des êtres humains ont gravé des images et des signes. Ils ont exprimé ainsi leurs croyances et leurs sensibilités. Aujourd'hui, Internet est devenu, en moins d'une décennie, une fenêtre ouverte sur le monde. Fasciné par la collection de Glozel, mais aussi par son histoire pendant trois-quarts de siècle, il me paraissait primordial de porter cette aventure sur le Web.

Quelle ne fut pas ma surprise, lors de ma première recherche sur le mot Glozel, de trouver en 1996 plus de 50 occurrences associées au mot Glozel ! Le résultat fut riche, diversifié, mais aussi original. J'ai appris qu'une jument nommée « Glozel » trottait dans les champs de course ; que le bâtiment d'une grande école en Bretagne était appelé Glozel ; etc ...

Toutes ces informations scientifiques ou anecdotiques sont parfois ambiguës, voire contradictoires. Elles peuvent laisser le chercheur perplexe. Je décidai de consacrer un site Web à Glozel en accord avec Emile Fradin et Robert Liris de l'association des Amis de Glozel.

« Glozel sur Internet » est aujourd'hui une réalité s'exprimant en milliers de visiteurs. La présentation a évolué depuis 2 ans, mais les objectifs majeurs sont toujours de faire connaître Glozel, de rendre hommage à Emile Fradin, et d'offrir à l'association un véritable outil de communication.

Entre septembre 1998 et avril 1999, 1100 visiteurs différents ont déjà consulté le site. Entre septembre 1998 et septembre 2000, j'en dénombre plus de 20.000.

Les pages les plus consultées sont sans aucun doute celles concernant les tablettes et l'écriture.

Les messages viennent de France, mais aussi de Pologne, du Québec, du Sénégal, des Etats-Unis, de Nouvelle-Zélande ... Ils m'encouragent à poursuivre le travail entrepris. Des dizaines de personnes souhaitant venir à Glozel et demandent des précisions sur Emile Fradin, sur le musée, mais aussi sur la région, ce qui est un plus pour la promotion du tourisme en Bourbonnais. D'autres découvrent Glozel pour la première fois. Bien des questions portent sur les résultats des recherches, sur la reprise éventuelle des fouilles.

Je n'ai aucunement la prétention d'apporter des réponses ou des interprétations. Je souhaite faire partager ma passion et ma curiosité.

Le site a ouvert sa porte en juillet 2000 au Centre International d'Etude et de Recherche présidé par Georges Tixier. Nous avons la possibilité de publier immédiatement les comptes rendus des résultats des recherches et les communiqués à destination des scientifiques.

L'encre, devenue virtuelle sur l'écran de l'ordinateur, ne doit pas faire oublier les textes. Avec l'aide précieuse de Noël Fermeias, j'ai mis en ligne une bibliographie de plus de 250 ouvrages. Ceux-ci ne sont pas tous disponibles, mais au fil du temps, nous pourrions préciser s'ils sont encore commercialisés, disponibles ou consultables.

Enfin, des informations pratiques guident vos pas pour parvenir au village de Glozel, mais aussi pour découvrir les environs et les charmes de cette région du Bourbonnais. Des liens permettent de visiter d'autres sites évoquant Glozel mais aussi le Bourbonnais.

Glozel sur Internet est membre du cercle « Connaissance du Bourbonnais ».

www.glozel.com

CONCLUSIONS

Si l'an dernier il avait été possible de réaliser une synthèse des travaux du colloque, car celui-ci avait privilégié les résultats scientifiques ; cette année, la variété des sujets abordés et leurs prolongements, tant dans l'espace que dans le temps, nous conduisent à modérer notre ambition. C'est pourquoi je me limiterai à tirer quelques conclusions que je résumerai en trois points :

- l'élargissement du réseau des relations,
- l'approche des mentalités,
- les critères d'authenticité.

Le réseau des relations de l'homme de Glozel a pris, lors de ce colloque une autre dimension. Nous savions déjà qu'un faussaire avait semé des objets glozéliens, sur plusieurs kilomètres, à la ronde, autour de Glozel. Nous savons aujourd'hui que le nombre des sites repérés, pour avoir livré des galets gravés ou à inscriptions, délimitent une large zone d'influence glozélienne, qui s'étend jusqu'à plus de 10 kilomètres au sud-est du Champ des Morts.

Il semblerait que les silex, retrouvés à Glozel, puissent plaider en faveur de la fréquentation de l'axe de circulation privilégié que représente le val d'Allier, voire d'espaces plus lointains en direction de l'Ile de France.

Les travaux sur les inscriptions et l'examen des contacts entre l'est et l'ouest de l'Europe ouvrent de plus larges horizons, en montrant les échanges, anciens et permanents, entre la Gaule cisalpine et transalpine. Relations qui montrent l'importance de l'acculturation d'une zone où est compris Glozel et qui est à la base de la formation d'une variété locale du Gaulois, représenté à Glozel.

La présence de formes bifides comme celle du masque néolithique ne sont pas moins édifiantes, quant aux schémas mentaux communs, voire aux contacts parfois lointains et extra européens.

Approche des mentalités

L'attention particulière des hommes de Glozel pour la mort est manifeste. Le Champ des Morts, avec ses sépultures et ses dépôts a révélé l'existence de rites voire d'un culte, à l'intention des morts, qui auraient pu être influencés par des pratiques zoroastriennes.

Les urnes ont, pour beaucoup, contenues des objets votifs, objets ayant pu appartenir aux défunts. Le glozélien portait peut-être colliers et bracelets en tenue d'apparat, à moins que ces bijoux ne soient des présents, destinés à une divinité, chargée de protéger le mort dans un au-delà.

Pour aller vers cet ailleurs, les masques sans bouche ne représentaient-ils pas des yeux symboliques qui guidaient le mort pendant le voyage ? Ou bien l'assimilation avec une déesse mère, déesse de la terre n'a-t-elle pas provoqué le glissement vers une fonction chtonienne faste ou néfaste ?

Le déplacement avait lieu dans un monde souterrain, à l'image de cette forme, ou serpent bifide qui, par son symbole de dualité permettait le passage des vivants vers les morts, du jour vers la nuit. Mais sous quelle forme le mort pouvait-il se diriger, vers un monde chtonien ?

Se nourrissait-il, avec des aliments déposés dans les urnes ? Son squelette brisé lui aurait alors permis de traverser plus facilement ce monde inconnu.

Dans le cas de l'incinération, qu'advenait-il du corps et de l'âme dans l'au-delà ? Il y avait apparemment *décharnement* du cadavre, *désarticulation*, *bris* et *dispersion* des os.

Les sépultures n'ont livré que des fragments d'os humains. Par ailleurs, *deux parties* de boîtes crâniennes ont pu être réajustées : l'une avait été retirée d'une *tombe*, l'autre de la *grande tranchée* de fouille, hors de la sépulture. Des rites accompagnaient donc la mort. De plus, les urnes et les vases découverts, à l'intérieur des tombes étaient disposés avec soin, en trois points : pied, bassin, tête en compagnie de tablettes inscrites, lampes et autres objets en os ou en pierre.

Les nombreux objets votifs autour des tombes étaient autant d'actes, de prières, d'invocations ou de marques de souvenir. Sommes-nous en présence d'un monde magique et de processus chamanique pour l'atteindre ? S'il peut y avoir assimilation du masque de l'idole néolithique avec la tête de chouette, elle aussi néolithique, alors devons-nous envisager une fusion de la fonction des deux idoles comme messagères entre le monde des morts et celui des vivants.

N'est-il pas possible alors, à Glozel, de situer le monde des morts sur le versant de la colline du côté du « champ des morts », exposé au nord, donc à l'ombre et le monde des vivants sur le versant exposé au sud, du côté du soleil, vers chez Guerrier et autres lieux ?

Puisque la présence de silex ne semble pouvoir se comprendre chronologiquement et que leur diversité fait plus penser, à un ramassage en des lieux dispersés, qu'à la présence d'une industrie ou d'une civilisation préhistorique, ne faudrait-il pas voir ici, comme il s'est produit fréquemment ailleurs, des silex utilisés comme talismans et faisant l'objet de croyances populaires.

De telles croyances s'étaient développées surtout en montagne et chez les éleveurs, comme dans les Pyrénées.

L'on croyait ces pierres tombées du ciel avec la foudre. Elles devaient regagner les nuages après être restées sept ans (ou stades) sur la terre.

Pour empêcher ces pierres de regagner le ciel, on en altérait le tranchant ou on les entourait d'un fil, et on s'en servait pour protéger la maison, le troupeau et l'homme lui-même.

On leur prêtait aussi de nombreuses vertus curatives, pour soigner les yeux ou les animaux par exemple.

Les critères d'authenticité

Le repérage des zones de représentation des formes bifides ou des masques sans bouche nous permettent d'affirmer, que le schéma mental de l'homme de Glozel, n'était pas isolé et encore moins débile.

Les harpons de Glozel, qui avaient été déconsidérés, car regardés avec mépris, une analyse attentive, quant à leur utilisation, les a réhabilités, grâce à la découverte de particularités identiques sur des harpons mésolithiques de l'Europe de l'Est.

Si des lieux prédestinés, pour les sites sacrés existent et que Glozel en soit un exemple, alors ceci ouvrirait des horizons à la recherche et permettrait la prospection des sites similaires qui conforterait l'existence d'une expression humaine non isolée et authentique.

Le mot de la fin de ce colloque sera celui de l'objectivité et de la vérité : les attaques de Glozelophobes ne sont pas fondées. Glozel est certes complexe mais intéressant, passionnant et authentique. Il ne peut être discrédité avant d'avoir été sérieusement étudié. Arrêtons les échanges infructueux ou stériles. Le rôle de la science n'est pas de trouver des erreurs, mais de découvrir la vérité. Coopérons pour faire avancer la connaissance de Glozel. C'est ce que nous souhaitons réaliser avec le Centre International d'Etudes et de Recherche, car nous avons beaucoup à attendre des hommes qui ne recherchent que la vérité.

René GERMAIN

CENTRE INTERNATIONAL d'ETUDE et de RECHERCHE

COMITE SCIENTIFIQUE

Docteur Mc KERREL Hugh, Directeur de laboratoire, Edimbourg	Ecosse
Professeur ATLAS Jerrold, Université Long-Island, histoire	USA
Docteur BIAGGI Christina, histoire de l' Art	USA
Professeur DONAHUE Douglas, Université de l' Arizona, C14	USA
Professeur GERARD Robert, Université de Columbia, Senior Research	USA
Madame GERARD Alice, archéologue	USA
Madame O'MALLEY Jeannette, Université Arizona, C14	USA
Docteur SIMMS Norman, Université Waikato, langages	Nlle Zélande
Docteur HITZ Hans-Rudolf, professeur langues anciennes	Suisse
Monsieur FERRYIN Patrick, chercheur	Belgique
Madame GAILLARD Claire, Institut Paléontologie Humaine, CNRS	France
Professeur GERMAIN René, Université St-Etienne, Pdt Sté culturelle	France
Monsieur LATOUR Michel, professeur des Ecoles, ossements	France
Docteur LESEC Guy, psychohistorien	France
Monsieur LIRIS Robert Louis, professeur d'Histoire, Pdt Amis de Glozel	France
Monsieur PIGEON Jean-Louis, chef de travaux, site Internet Glozel	France
Professeur SOUPEL Serge, Université Sorbonne, linguistique	France
Docteur SOTO-HEIM Patricia, laboratoire Anthropologie Biologique Musée de l'Homme	France
Docteur THIERRY Jacques, Inspecteur Général Education Nationale	France
Monsieur TIXIER Georges, pharmacien honoraire des Hôpitaux, Pdt de la SHAVE	France *

TABLE DES MATIERES

	pages
- Remerciements	1
- Ouverture du Colloque - G. TIXIER	2-3
- Mythe et Réalité - J. THIERRY	5
- Rapport introductif - R. GERMAIN	7-9
- 73 ans de Glozelphorbie anglaise - A. GERARD	11-24
- Urnes et vases funéraires - R. GERMAIN	25-42
- Les inscriptions sur les vases de Glozel - H.R. HITZ	43-83
- De la persistance des influences linguistiques - S. SOUPEL ..	85-90
- Etude palynologique du site - R. GERARD	91-98
- Industrie lithique du musée - Cl. GAILLARD	99-110
- Remarques sur les harpons de Glozel - P. FERRYIN	111-121
- L'environnement de Glozel - G. TIXIER	123-135
Approches psychohistoriques	
- Le symbole du serpent bifide - G. LESEC - R. LIRIS	137-111
- Spéculations sur le regard des soi-disant pendants	143
de Glozel - N. SIMMS	
- L'idole à tête de chouette	145-155
R. LIRIS - J. PRACHINETTI - G. LESEC	
- Psychogéographie du site de Glozel - J. ATLAS	157-162
Regards sur Glozel	
- Glozel, de la colère à la justice - G. COLLARD	163-164
- Quel avenir pour le site de Glozel - W.K. RUËDI	165
- Le site Internet de Glozel - J.L. PIGEON	167-168
- Rapport de Synthèse - R. GERMAIN	169-171
- Comité scientifique du CIER	173

Pour les photographies : Robert LIRIS
(droits de reproduction réservés)